No 34760 - 111e ANNÉE - J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS (039) 211 135 FRS 1,50 FF 6.- SAMEDI 1er ET DIMANCHE 2 JUIN 1991

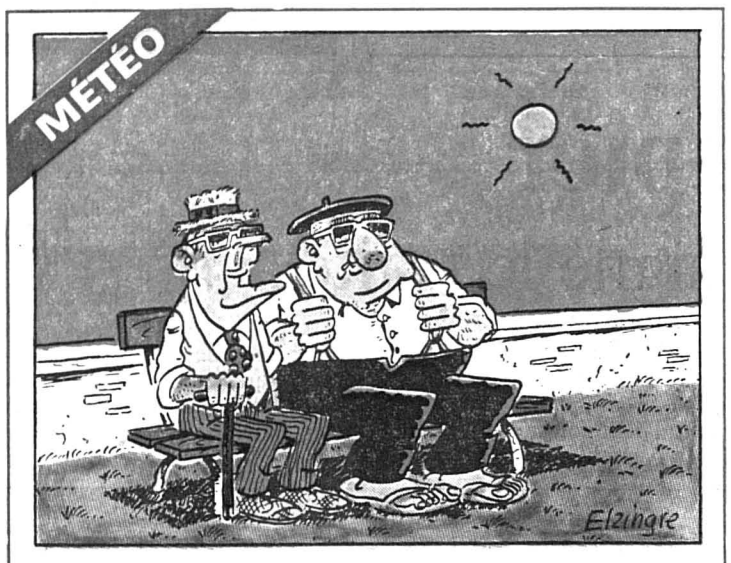

Aujourd'hui: assez ensoleillé avec des developpements de cumulus en cours de journéee sur les crêtes. Orages possibles.

Demain: temps encore assez ensoleillé. Forte tendance aux averses et orages en seconde partie de journée. Moins chaud.

Lac des Brenets 749,92 m Lac de Neuchâtel 429,30 m	19°	6°	0° 3000 m	Lever 5 h 41 8 h 48	Coucher 21 h 19

Fête à souhaiter samedi 1er juin: Nicodème

Un coup pour rien

Football: NE Xamax a fait match nul à Sion

Hier à Sion, NE Xamax a obtenu le match nul 0-0. Ce résultat, même s'il n'est pas mauvais, condamne quasiment les Neuchâtelois dans l'optique de la course au titre. Désormais, ils ne peuvent plus viser que la Coupe UEFA. Quant aux autres prétendants, aucun d'entre eux n'a pu profiter de la soirée, puisqu'ils ont tous concédé le nul. Tout pourrait donc se jouer la semaine prochaine à Zurich lors de la rencontre opposant Grasshopper à Sion.

▶ 16

L'Impartial

OPINION

Semaine du blanc au rayon suisse

Au magasin helvétique c'est la semaine du blanc. Jeudi, un juge bernois est venu dire à la presse qu'aux PTT, aux douanes et à la police fédérale, tout avait été net malgré un flou juridique total. Hier, à Zurich, un ancien membre du Tribunal fédéral a versé des pots de chaux sur la justice et la police cantonales. Et pan sur le bec de la Commission d'enquête parlementaire (CEP I) dont le président est, entretemps, devenu conseiller d'Etat... zurichois!

«Ô ministres intègres! Conseillers vertueux...», l'heure est bientôt venue de la revanche! On montrera du doigt les pelés, les galeux qui se sont érigés en procureurs et ont cru flairer quelque odeur de pourriture dans le royaume de Tell Mammon. On adoptera des lois et des ordonnances sparadraps pour les médias. On suivra l'exemple du gouvernement valaisan qui sait, lui, où trouver des coupables quand un juste est lâchement bâtonné. Et l'on ira apporter des oranges à Jacques Pilet et Jean-Claude Buffle, fauteurs de troubles dans la belle harmonie des affaires. L'extrême lenteur du Département fédéral de justice et police à tirer les leçons qui s'imposent fera le reste. Encore un petit effort et M. Mohamed Shakarchi aura une rue à son nom puisque la Suisse ne distribue pas de légion d'honneur et le procureur Gerber sera réhabilité moralement quand le policier saint-gallois Grüninger ne le sera pas encore à titre posthume.

Etait-ce trop espérer de ce pays que de le croire capable de surmonter sa crise, de tirer les leçons de ce trouble et récent passé et de se donner un supplément d'âme démocratique pour repartir d'un bon pied? Qu'il y ait, après une révolution sanglante, un besoin d'apaisement, une tentation de restaurer l'ordre ancien rêvé comme immuable, cela se comprend. Mais, tout de même, il n'y a rien eu de cruel dans le petit cataclysme qui a donné à voir les dessous malpropres de dame Helvétie. Cela participait et de la liquidation des fantômes de la guerre froide et de la sainte frayeur devant le communisme.

Reste une chance: que, dans chaque parti, se lèvent des femmes et des hommes pour crier holà! aux naufrageurs de l'Etat fondé sur la justice.

François GROSS

Des indices mènent à la police

Menaces contre les gauchistes à Zurich

Zurich s'émeut. L'enquête sur les menaces à l'encontre des gauchistes de la ville va être suspendue faute de résultat. Pour le quotidien «Tages Anzeiger», les auteurs des menaces feraient partie de la police ou de milieux qui lui sont très proches.

Le Ministère public du district de Zurich va probablement suspendre les enquêtes au sujet des tracts et des appels téléphoniques anonymes accompagnés de menaces visant les milieux de la gauche zurichoise. Elles n'ont abouti à aucun résultat, a déclaré hier le procureur compétent. Les auteurs des menaces feraient partie de la police ou de milieux proches de la police, selon un article du quotidien alémanique «Tages-Anzeiger».

SEULE LA POLICE

L'article se base sur un rapport – qui n'a pas encore été publié – intitulé «Extrémisme dans la ville de Zurich», donnant des indications sur des personnes connues des milieux gauchistes et le contenu des tracts anonymes, par lesquels un groupe «s'Watch ZH» lançait carrément des appels à «légitime défense contre les gauchistes» en hiver 1989/90. Les tracts donnaient une liste des gauchistes avec force détails concernant leurs biographies et leurs habitudes de vie, ainsi que des descriptions exactes de leur lieu d'habitation.

La nouvelle arrive à la conclusion que seule la police ou des milieux proches de la police pouvaient disposer de telles données. En outre, deux appels téléphoniques anonymes provenaient de postes de la police – l'un municipal et l'autre cantonal – selon les localisations effectuées par les PTT.

À PERSONNE

Les enquêtes ouvertes par le Ministère public ont duré longtemps sans toutefois donner de résultats. Le procureur de district compétent Hans Maurer a déclaré à l'ATS qu'il était inutile de chercher à découvrir les auteurs de ces tracts et de ces coups de téléphone. Selon les indices, il est vraisemblable que des policiers aient été impliqués dans l'affaire. Le cercle des auteurs possibles est cependant trop important et aucune indication ne permet de soupçonner des personnes déterminées.

N'ayant pas lu l'article sur l'extrémisme, Hans Maurer n'a pas pu le comparer au contenu des tracts. Le procureur s'est défendu d'avoir fait traîner la procédure, qui, selon lui, a suivi un rythme normal. (ats)

Huit millions d'Ethiopiens en danger

La situation alimentaire est désespérée

Alors que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé hier à Genève que près de huit millions d'Ethiopiens se trouvent dans une situation alimentaire «désespérée», les dirigeants du groupe rebelle au pouvoir à Addis-Abeba n'ont pas accepté que les organisations humanitaires distribuent immédiatement de l'aide aux victimes de la famine.

Des responsables du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) ont rencontré hier dans la capitale éthiopienne une centaine de membres d'organisations humanitaires et de l'ONU, mais ceux-ci ne sont pas parvenus à persuader les nouveaux dirigeants éthiopiens de rouvrir immédiatement l'aéroport d'Addis-Abeba pour accélérer la livraison de l'aide étrangère.

De plus, l'insécurité, régnant dans les régions de l'est et de l'ouest échappant au contrôle du FDRPE, gêne les efforts humanitaires. Une commission mixte va être créée pour coordonner les efforts humanitaires dans tout le pays, ont dit des responsables du FDRPE, en demandant aux organisations d'aide de présenter des rapports sur leurs problèmes et leurs besoins d'ici la fin de la semaine prochaine.

Selon des responsables de l'ONU, tout retard dans la réouverture des réseaux de distribution de l'aide alimentaire risque d'être catastrophique pour les victimes de la famine, en particulier dans l'est du pays, où plus d'un million d'Ethiopiens et de réfugiés somaliens risquent de mourir de faim. Le HCR précise en outre que sept millions de personnes, contraintes de se déplacer à l'intérieur du pays en raison de la guerre civile, se trouvent dans une situation «desespérée».

DES CONVOIS ACHEMINÉS

Certains signes positifs ont été cependant enregistrés. Le FDRPE a ainsi fait savoir qu'il allait s'efforcer de faciliter le travail des organisations de secours. Un convoi du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), chargé de médicaments et de vivres, a ainsi pu quitter jeudi Addis-Abeba en direction de Dessié et Bahr-Dar, via Debré-Birhan.

Et malgré la tension dans la capitale, la Croix-Rouge éthiopienne a pu transférer 300 blessés à l'hôpital Balcha pour leur faire subir des opérations chirurgicales effectuées par des médecins de l'Alliance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. (ats, afp, reuter)

Remous dans les médias

TCR: arrêt immédiat

«VOUS» cesse de paraître

BRRI: contrats dénoncés

«La Suisse»: nouveau rédacteur en chef

● Lire en page 7

Alfa Romeo 28 12388 SPIDER Liberté en exclusivité! dès Fr. 33 500.– Emil Frey SA AUTO-CENTRE Fritz-Courvoisier 66 039/28 66 77 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

La paix est sur le papier

Angola: gouvernement et rebelles ont signé le traité

Les chefs des deux factions ennemies qui se combattaient en Angola se sont serré la main hier et ont signé un traité de paix mettant ainsi fin à 16 ans de guerre civile qui ont ruiné le pays. Les parrains de la pacification, les Etats-Unis et l'URSS, étaient représentés par leur chef de la diplomatie James Baker et Alexandre Bessmertnykh.

Le président angolais José Eduardo Dos Santos, chef du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, marxiste) et le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, soutenu par Washington), Jonas Savimbi, ont apposé leur signature au bas du traité de paix à Lisbonne en présence des ministres des Affaires étrangères du Portugal, de l'URSS et des Etats-Unis.

La cérémonie a eu lieu dans le palais des Necessidades, siège du ministère portugais des Affaires étrangères. Ce traité consolide le cessez-le-feu instauré le 15 mai dernier.

Le premier ministre portugais Anibal Cavaco Silva a déclaré que le gouvernement de Lisbonne, qui a organisé pendant un an les négociations, ferait tout son possible pour que la paix soit durable.

La guerre civile dans cette ancienne colonie portugaise, peuplée de 10 millions d'habitants, a fait quelque 300.000 morts depuis 1975. Le traité de paix est le point d'orgue de plus d'un an de négociations sous l'égide de l'URSS, principal soutien avec Cuba du gouvernement marxiste et des Etats-Unis, qui ont longtemps financé l'UNITA.

Un cessez-le-feu provisoire est en vigueur depuis deux semaines et le retrait des quelque 50.000 soldats cubains soutenant le gouvernement de Luanda s'est achevé samedi dernier, avec un mois d'avance sur le calendrier.

OBSERVATEURS DE L'ONU

Conformément aux dispositions du traité de paix, le Conseil de sécurité de l'ONU enverra un contingent d'observateurs militaires chargés de surveiller l'application du cessez-le-feu et de superviser le déroulement des élections générales en Angola, prévues à l'automne 1992.

Les 15 membres du Conseil de sécurité ont décidé par ailleurs d'élargir le mandat de l'actuelle «Mission de vérification des Nations Unies en Angola» (UNAVEM) jusqu'au mois de novembre 1992. L'UNAVEM avait été créée en 1988 pour surveiller le retrait des soldats cubains. Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, présent à Lisbonne pour assister à la cérémonie de signature a estimé que l'UNAVEM dans sa composition actuelle est inadaptée pour le contrôle de l'application des accords de paix.

Les Etats-Unis et l'URSS vont en outre cesser toute aide militaire, à l'UNITA pour les premiers, au gouvernement de Luanda pour les seconds. Les Etats-Unis fourniront une aide non militaire et surtout humanitaire. Le pays a beaucoup souffert de la guerre civile et de la sécheresse, et deux millions d'Angolais sont menacés de famine.

SCISSION EN 1975

Le conflit a éclaté en 1975 peu avant l'indépendance. En septembre-octobre de la même année, une scission intervint entre les trois mouvements de libération, l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et le FNLA (Front national de libération de l'Angola) décidant de faire cavalier seul.

Les combats commencèrent, avec l'appui de l'Afrique du Sud et du Zaïre pour l'UNITA, tandis que les soldats cubains débarquaient pour aider le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, marxiste), qui avait combattu aux côtés des deux autres mouvements avant 1975.

(ap)

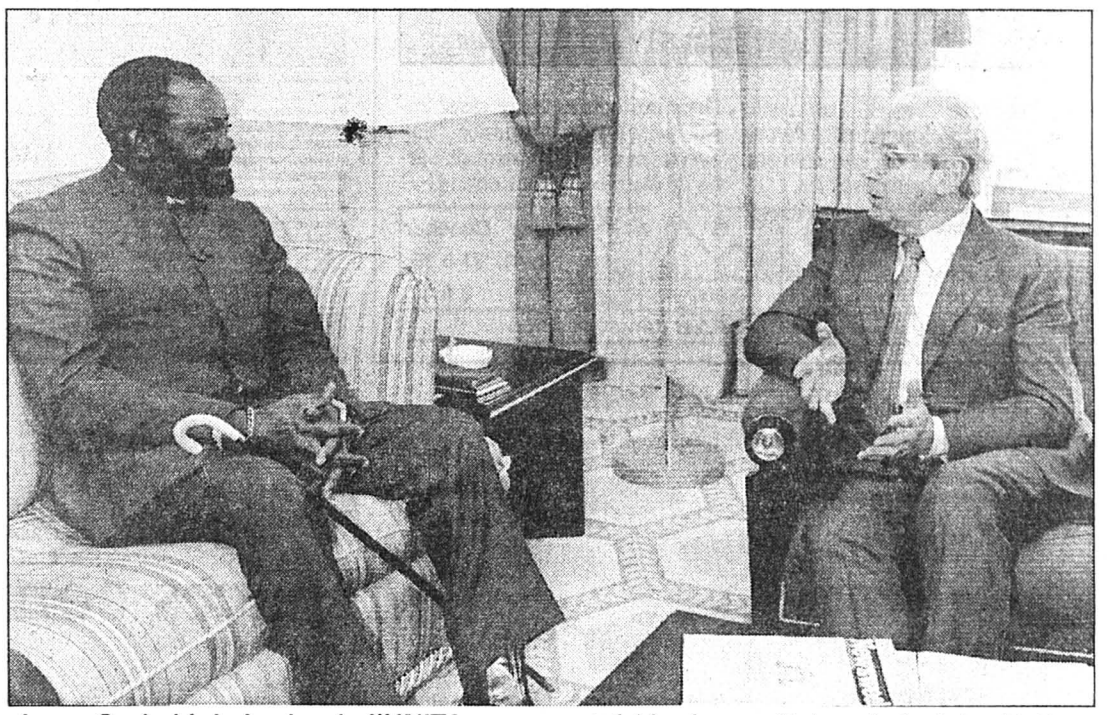

Jonas Savimbi, le leader de l'UNITA, a rencontré hier le secrétaire général des Nations Unies Javier Perez de Cuellar avant de signer l'accord de paix avec le gouvernement de Luanda. (AFP)

Washington sécurise Jérusalem

Les Etats-Unis continueront à protéger Israël

Après trois jours passés en Israël pendant lesquels les dirigeants de l'Etat hébreu se sont efforcés de lui démontrer que l'initiative du président George Bush sur le contrôle des armements au Proche-Orient était difficilement applicable, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, est arrivé hier au Caire.

Les dirigeants israéliens ont trois bonnes raisons d'être satisfaits. M. Cheney a réaffirmé que son pays «s'engage à assurer la sécurité de l'Etat hébreu». Il a également annoncé que les Etats-Unis livreront dix F-15 et financeront à hauteur de 72% la deuxième phase du développement du «Arrow», un missile anti-missile balistique mis au point en Israël.

Après son ministre de la Défense Moshé Arens, le premier ministre Itzhak Shamir a laissé entendre vendredi que l'initiative américaine sur la réduction des armes au Proche-Orient avait peu de chances d'aboutir, car elle se limitait seulement à l'élimination des armes chimiques, biologiques et nucléaires.

MOINS DE DANGER

Une autre exigence des Israéliens est que l'accord ne doit pas se limiter aux seuls pays du Proche-Orient. Un haut-fonctionnaire israélien de la Défense, ayant requis l'anonymat, a affirmé au quotidien Hadashot qu'un «accord sur la limitation des armements dans la région devrait inclure aussi des Etats qui ne sont pas à proximité immédiate d'Israël comme le Pakistan et l'Iran».

Selon la radio israélienne, M. Cheney a répondu au premier ministre que «depuis la fin de la guerre du Golfe, le danger qui pèse sur Israël a diminué, mais Washington est conscient de la prolifération des armes conventionnelles et s'en inquiète».

S'adressant ensuite à la presse à l'issue de son entretien avec M. Shamir, le secrétaire à la Défense a notamment indiqué que, conformément à leurs engagements, les Etats-Unis cherchaient à constituer des entrepôts militaires d'urgence pour l'armée américaine «non seulement sur le territoire israélien mais aussi dans d'autres pays amis du Proche-Orient».

Il existe déjà du matériel militaire américain, d'une valeur de 100 millions de dollars, entreposé en Israël, conformément à un «accord de coopération stratégique» israélo-américain, conclu à Washington il y a dix ans par Ariel Sharon, alors ministre israélien de la Défense.

EN ÉGYPTE

Après son séjour en Israël, M. Cheney s'est rendu au Caire où il est arrivé hier après-midi pour une visite de quatre jours au cours de laquelle il sera reçu par le président Hosni Moubarak. M. Cheney, dont c'est la seconde visite en Egypte depuis la fin de la guerre du Golfe, aura également des entretiens avec le général Mohamed Hussein Tantaoui, nouveau ministre égyptien de la Défense. (ats, afp)

Paris bloqué par la grève

Les transports paralysés dans la capitale

Les Parisiens ont éprouvé les pires difficultés à se déplacer dans la capitale hier, le mouvement de grève de 24 heures lancé par la plupart des syndicats de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) ayant été massivement suivi.

La situation, difficile dès la matinée, s'est aggravée au fil des heures et c'est non plus en minutes, mais en heures que les Parisiens ont compté le temps nécessaire pour regagner leur domicile.

La direction de la RATP avait annoncé la veille le maintien de la moitié du trafic, mais en fin d'après-midi, toutes les lignes de métro étaient fermées, sauf quatre (dont trois fonctionnant à moins de 20% de leurs capacités).

Difficile de se rabattre sur l'autobus, puisqu'environ 20% seulement du trafic était assuré. La principale ligne du réseau express régional (RER), qui transporte près d'un million de personnes chaque jour d'est en ouest était également fermée.

Les syndicats des transports parisiens ont lancé ce mouvement, un des plus durs de ces dernières années, sur des revendications salariales et de maintien du régime spécifique de retraite des salariés, mais aussi pour une amélioration des conditions de sécurité. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

BARRE. – «J'ai été à Matignon pendant près de cinq ans, il est normal que maintenant, j'aspire à monter plutôt qu'à faire du surplace», déclare l'ancien premier ministre français Raymond Barre laissant ainsi entendre dans une interview publiée hier par «Le Figaro» qu'il sera candidat aux prochaines élections présidentielles.

EXPLOSION. – Une explosion a fait douze morts et sept blessés à bord d'un train en Transcaucasie, rapporte hier l'agence indépendante Postfactum. Un responsable du ministère soviétique des Chemins de fer a déclaré qu'il s'agissait d'un acte terroriste.

ABIDJAN. – Plusieurs milliers d'Ivoiriens ont manifesté hier dans le centre d'Abidjan en réclamant la démission du président Félix Houphouët-Boigny, traité d'«assassin», ont rapporté des témoins.

PUBLICITÉ

44-5541/4x4

ESCOBAR. – Le patron du Cartel de la drogue de Medellin, Pablo Escobar, a confirmé jeudi dans un communiqué adressé à un média local son intention de se livrer à la justice de son pays et a démenti avoir essayé d'obtenir un arrangement particulier avec le gouvernement colombien en échange de sa reddition.

IRAK. – Deux corps découverts jeudi par les fusiliers marins britanniques dans le nord-est de l'Irak ont été identifiés comme étant ceux de journalistes de la BBC portés disparus depuis deux mois, a annoncé la chaîne britannique.

AIDE. – Le président George Bush a déclaré hier qu'il se «sentait plus ouvert» à la demande soviétique d'une aide occidentale après avoir rencontré des économistes soviétiques qui présentent ces jours-ci leurs projets de réformes au gouvernement américain. Parmi ceux-ci se trouve Evgueni Primakov, envoyé personnel du président Mikhaïl Gorbatchev.

SIDA. – Les 7183 nouveaux cas de sida signalés par les Etats-Unis, le Brésil et le Zimbabwe à l'Organisation Mondiale de la Santé en mai portent à 366.455 le nombre des sidéens dans le monde.

HOMMAGE. – La ville espagnole de Vic, près de Barcelone, a observé cinq minutes de silence hier à la mémoire des neuf habitants tués mercredi lors d'un attentat à la voiture piégée attribué aux séparatistes basques de l'ETA.

TIEN AN MEN. – La police chinoise a interdit les rassemblements et des soldats ont été déployés afin de prévenir d'éventuels débordements le 4 juin, jour anniversaire de la répression armée des manifestations pro-démocratiques de 1989, a-t-on appris hier.

ACCORD. – L'Ukraine a signé hier avec la Hongrie un accord de coopération bilatérale, premier du genre entre une République soviétique et Budapest. L'agence MTI rapporte que l'accord a été paraphé par le président ukrainien Leonide Kravtchouk et son homologue hongrois Arpad Goncz qui a souligné que la Hongrie reconnaissait par là même la souveraineté de l'Ukraine.

SÉNÉGAL. – Le gouvernement sénégalais et les séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC - illégal) ont signé hier à Bissau un accord de cessez-le-feu, a-t-on appris de source officielle.

Une défaillance technique

Accident du Boeing autrichien en Thaïlande

Un des réacteurs du Boeing-767 de Lauda Air qui s'est écrasé dimanche dernier en Thaïlande (223 morts) a été retrouvé gravement endommagé par le feu, ce qui étaye l'hypothèse d'une défaillance technique, a déclaré vendredi le maréchal Somboon Rahong, directeur des autorités aéroportuaires.

Selon lui, le livre de bord du pilote a été découvert sur le lieu de l'accident, et le pilote y avait inscrit le mot «feu». Il n'a pas fourni de plus amples précisions. Les porte-parole de Boeing et de Pratt et Whitney, le fabricant des moteurs, ont déclaré vendredi que rien ne laissait apparaître que les réacteurs ont eu des problèmes avant l'accident.

Le réacteur droit a été découvert à trois ou quatre kilomètres du lieu de l'accident, avec l'aile droite. «Il est impossible que ce soit un sabotage» a ajouté le maréchal Rahong, qui n'a pas directement participé à l'enquête sur place. Il a ajouté qu'il n'était pas possible pour le moment de déterminer la cause de la défaillance. (ap)

ÉVÉNEMENT

Le SPD y croit

Le Parti social-démocrate allemand (SPD) a tourné la page.

Cinq mois après une défaite électorale humiliante, le parti des illustres Willy Brandt, Helmut Schmidt ou Hans-Jochen Vogel procède à un lifting de circonstance. En choisissant d'installer de jeunes loups sur le devant de la scène, il affiche clairement ses intentions. Le SPD veut retrouver les sensations du pouvoir. Le ton est dicté.

Une hypothèse que plus personne n'exclut toutefois au vu des attermoiements du gouvernement d'Helmut Kohl.

Le SPD exprime clairement ses opinions. En gros, on pourrait les résumer à paix et solidarité.

Paix d'abord, puisque les sociaux-démocrates s'opposent à l'implication de l'armée allemande à l'étranger, si ce n'est pour des missions pacifiques des casques bleus des Nations Unies. Un premier coup dur pour le chancelier qui a besoin de l'appui du SPD pour faire passer un projet de loi qui autoriserait l'armée à intervenir dans des opérations de type guerre dans le Golfe.

Solidarité ensuite en affichant un certain scepticisme face à la politique du gouvernement dans l'ex-RDA. «Paradoxalement, c'est à l'Etat de planifier le passage du collectivisme au libéralisme», a déclaré le nouveau président du parti Bjoern Engholm. Deuxième flèche pointée en direction du chancelier de la République fédérale.

Deux exemples qui reflètent le refus catégorique du SPD de participer à une grande coalition nationale qui pourrait émerger en raison des problèmes que pose l'unification. Pas question pour lui de cautionner l'actuelle politique de Bonn.

Bonn qui soit dit en passant garde les préférences des sociaux-démocrates en tant que capitale. Une position courageuse, car ils sont les seuls à oser, parmi les partis politiques, le dire...

Le SPD retrouve donc des couleurs après avoir pâli ces derniers mois. Profitant des erreurs d'Helmut Kohl, il espère que des élections anticipées viennent confirmer ce retour en force.

Quatre jours de congrès au cœur du printemps renaissant pourraient laisser augurer de meilleurs jours pour une rose un brin fânée.

Daniel DROZ

No 1303 PAR-DESSUS M LE MARCHE Samedi 1 juin 1991

La Suisse, une aventure ?

C'est pour le septième centenaire de notre pays que paraît le treizième livre-cadeau de Migros. Intitulé «L'Aventure suisse», il donne sur l'évolution de notre nation un aperçu généreusement illustré, plus marqué par l'aventure et plus proche du quotidien que l'histoire officielle.

Sœur Clara Eckhart conduisant un lépreux à Winterthour dans un hospice; Andreas Ryff, marchand à Bâle, progressant péniblement dans la neige profonde du col de la Gemmi; et le conseiller municipal genevois Charles Pictet de Rochemont faisant marcher au pas les gardes de la milice qui lui a été confiée... Le trait commun de toutes ces scènes? Elles ont toutes eu lieu l'année d'un centenaire: 1391, 1591, 1791.

Cette promenade de siècle en siècle, comme l'annonce déjà le sous-titre, présente par rapport aux livres d'histoire traditionnels la particularité d'aborder «L'Aventure suisse» par le biais des hommes qui l'ont vécue. Au lieu d'une succession de constitutions et de guerres, on voit vivre chaque siècle, avec son caractère propre. C'est en se basant sur des lettres, des journaux intimes et des biographies que Hans Peter Treichler est parvenu à ressusciter le quotidien de ses personnages. Au fil des neuf chapitres, auxquels ont aussi collaboré Sebastian Speich et Peter Ziegler, le lecteur suivra le développement de la Suisse selon des points de vue toujours renouvelés. Chaque siècle est introduit par une abondante section d'illustrations, dont beaucoup n'avaient encore jamais été publiées, et se clôt sur un essai de Georges-André Chevallaz, qui y brosse un tableau de la situation du moment en le replaçant dans son cadre européen.

Les coopératrices et coopérateurs de Migros recevront avec leur documentation de votation générale un bon qui leur permettra de retirer fin mai dans tous les magasins Migros cette «Aventure suisse».

La votation générale

C'est à ce moment de l'année qu'un million et demi environ de coopératrices et de coopérateurs reçoivent leur documentation en vue de la votation générale. Car ils ont pour privilège d'exprimer par leur vote ce qu'ils pensent de l'activité commerciale de leur coopérative et de répondre par le même canal à des questions de la Fédération des coopératives Migros.

Outre l'approbation des comptes annuels, l'utilisation proposée du résultat net et la décharge à donner à l'administration, les votants s'exprimeront également cette année sur une question consultative de la Fédération des coopératives Migros: **Qu'attendez-vous de Migros dans un proche avenir (sur le plan commercial, mais aussi social, culturel, politique ou autre)?**

Les enveloppes réponses doivent être renvoyées ou déposées dans l'une des urnes prévues dans la plupart des magasins Migros **le 10 juin au plus tard.**

Une chose à savoir: toute personne établie en Suisse peut devenir coopérateur ou coopératrice. Il suffit de s'inscrire auprès de la coopérative Migros régionale de son lieu de résidence (il en existe douze en tout). Il ne peut cependant y avoir qu'une personne inscrite par foyer. Chaque membre bénéficie de divers avantages et reçoit gratuitement l'intéressant hebdomadaire d'information «Construire».

Augmentation des prix du yoghourt et de quelques autres produits laitiers

Bien que nous fassions tout pour éviter les augmentations et les repousser systématiquement jusqu'au dernier moment, nous nous voyons dans l'obligation d'ajuster à partir de juin 1991 les prix d'un certain nombre de produits laitiers frais.
Le prix du **yoghourt** sera relevé de **5 centimes pour le gobelet de 180 grammes,** et de **10 centimes pour le gobelet de 500 grammes.**
Les autres **augmentations sont de 5% environ** pour certains produits laitiers frais.
Cette mesure nous est avant tout dictée par l'alourdissement marqué de nos coûts (salaires, énergie, transport et taux d'intérêt). Nous la regrettons et espérons pouvoir compter sur votre compréhension.

Nouveau!

Horloges magiques...

Chaque appareil électrique qui s'allume au bon moment augmente votre confort, peut améliorer votre sécurité et vous aide utilement à économiser l'électricité.

Les nouvelles horloges de programmation sur prise Migros Typ 500 et LOGICA sont des appareils d'avant-garde, homologués ASE. Un design moderne et des techniques de précision se marient en un appareil fonctionnel et agréable. Six touches de fonction suffisent à assurer une programmation parfaitement conviviale, aussi simple que logique, avec 84 heures de commutation possibles! Et rien de plus facile que de programmer sur la journée ou la semaine. Autre nouveauté: la batterie intégrée qui préservera votre programmation pendant de nombreuses semaines en cas de panne de courant.

Vous trouverez cette nouvelle génération d'horloges de programmation sur prise aux prix de fr. 65.– et de fr. 75.– dans tous les Brico-Loisirs Migros.

44-2706

Rédaction: Service de presse Migros, case postale 266 8031 Zurich

MIGROS

NEUCHÂTELOISES NEUCHÂTELOIS

OUI

À LA DEUXIÈME ENFANTINE

Syndicat autonome des enseignants
Société pédagogique neuchâteloise

28-502014

Publicité intensive, Publicité par annonces

Je m'abonne

Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, plus de 50% d'économie

☐ 12 mois à Fr. 203.– (et bénéficie d'un mois gratuit)
☐ 6 mois à Fr. 106.–
☐ 3 mois à Fr. 57.–
☐ 1 mois gratuitement à l'essai

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour cette durée jusqu'à révocation écrite.

Nom Prénom

Rue

NP/Localité

Signature

Date de naissance* Tél.*

*Facultatif

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

En tous points profitable: l'abonnement!

Eblouissante série spéciale: Camry 2,0 Sedan GLi «Brillant»

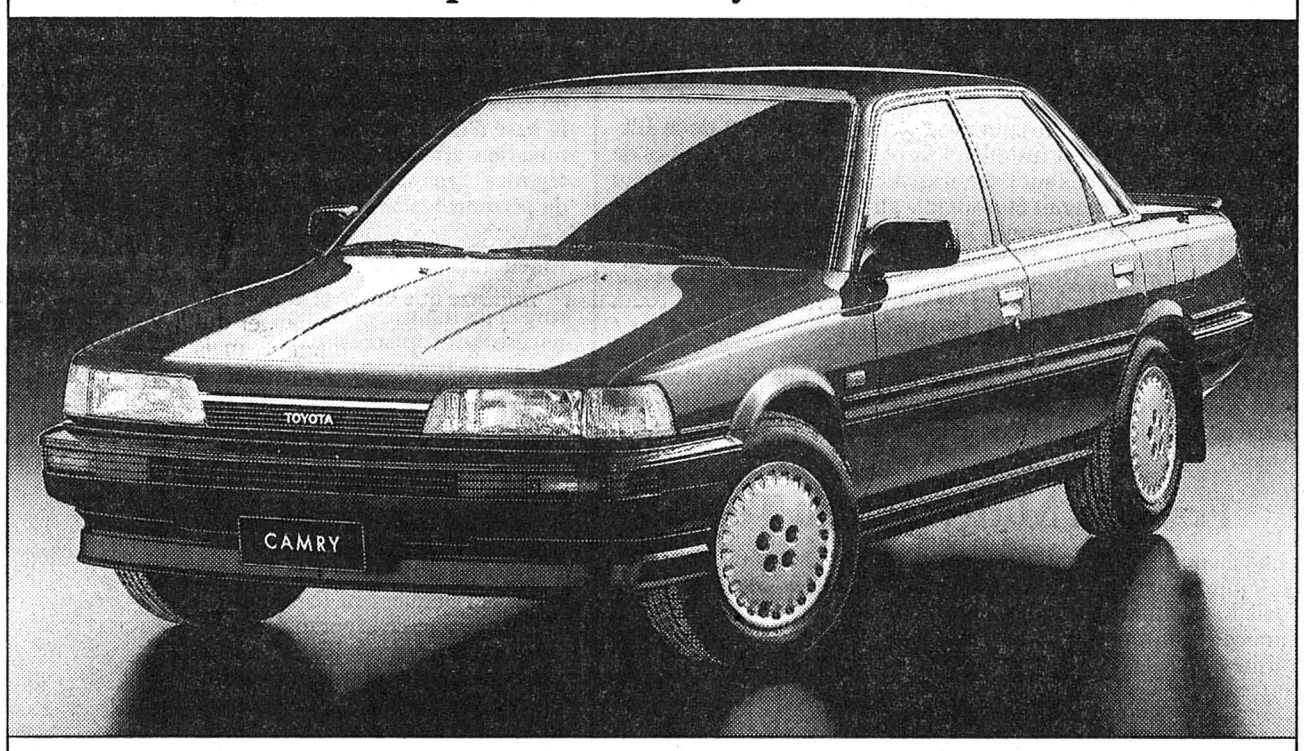

Fr. 2000.– de superéquipement pour à peine fr. 490.–.

Camry 2,0 Sedan GLi «Brillant»: 1998 cm³, 89 kW (121 ch), 16 soupapes, injection électronique d'essence, radio-cassette, verrouillage central, lève-glace électriques, régulateur de vitesse, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, direction assistée, 4 portes, superéquipement compris, fr. 27 390.–; automatique, fr. 28 890.–. Version de base de la Camry 2,0 Sedan GLi, fr. 26 900.–; automatique, fr. 28 400.–. Camry 2,0 Sedan GLi 4 x 4, fr. 31 100.–.

Attrayantes offres de reprise et de leasing.

Pour à peine fr. 490.–, vous recevez: un climatiseur d'une valeur de fr. 2000.–.

Cette fièvre des diamants a été déclenchée par les séries spéciales «Brillant» superéquipées qui vous attendent en plus d'un concours brillamment doté: un bon pour une Toyota «Brillant», d'une valeur de fr. 20 000.–, de véritables diamants et de nombreux autres prix. Il serait dommage de vous en priver.

TOYOTA
LE Nº 1 JAPONAIS

510-000.222-004/4x4

Fièvre des diamants dans votre agence Toyota:

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 ● **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33 ● **Saignelégier:** Garage Frésard, 039/51 12 20

L'Impartial

L'Europe fait moins peur

Intégration européenne: les Suisses se prononcent

Les Suisses ont de moins en moins peur de l'intégration européenne. Les sondages d'opinion réalisés au cours du dernier semestre en attestent. En mars, 33% des 1064 personnes interrogées par l'institut Démoscope sur mandat du Bureau fédéral de l'intégration se seraient prononcées, si elles avaient dû voter, en faveur d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne (CE). Un tiers aurait voté contre et un tiers n'avait pas d'opinion.

Selon les résultats de ce sondage, présentés hier à Berne à l'occasion d'un séminaire sur l'intégration européenne, 49% des personnes interrogées sont d'avis que la Suisse doit adhérer à la CE, soit directement, soit après un passage par l'Espace économique européen (EEE). Les partisans d'une adhésion immédiate sont 24% en moyenne nationale, mais 31% en Suisse romande.

32% POUR LE CAVALIER SEUL

25% des personnes interrogées estiment que l'EEE est une solution intermédiaire avant l'adhésion et 17% considèrent l'EEE comme un but en soi. Près d'un tiers des personnes interrogées, soit 32% s'est prononcé pour le «cavalier seul»: la Suisse doit rester à l'écart de l'EEE et de la CE. L'opinion est très polarisée en Suisse romande où les partisans de l'adhésion immédiate sont 31% contre une moyenne nationale de 24% et les partisans du «cavalier seul» sont 39% contre une moyenne de 32%.

INFORMATION TRÈS LACUNAIRE

La majorité des personnes interrogées se considèrent par ailleurs mal informées sur l'Europe: 7% estiment être «très mal» informées, 38% «mal» informées, 51% «à peu près» informées et 10% seulement se qualifient de «très bien» informées.

Un rapprochement entre la Suisse et la CE apporte, pour 58% des personnes interrogées, des inconvénients pour le marché suisse de l'emploi, alors que 37% des répondants y voient des avantages. Les Romands et les habitants du nord-est de la Suisse, régions où travaillent de nombreux frontaliers, donnent en majorité des appréciations positives sur cette question.

ACCORD DE CONFIANCE

«Le traité sur l'EEE est avant tout un accord de confiance», estime le chef négociateur de la Suisse, le secrétaire d'Etat Franz Blankart. Le traité sur l'Espace économique européen (EEE), à moins d'un mois de la date prévue pour sa ratification, a pris une tournure tout à fait acceptable, le bilan étant globalement positif, a-t-il affirmé à l'occasion d'un séminaire sur l'intégration européenne destiné à la presse, hier à Berne.

Le traité sur l'EEE constitue une «formidable chance» et un «billet d'entrée» à la Communauté européenne (CE), si une adhésion à la CE devait être considérée comme souhaitable. En effet, 80% environ du travail préparatoire nécessaire à une adhésion serait déjà réalisé, a souligné Franz Blankart qui n'a pas caché, à titre personnel, son penchant pour cette solution.

Pour le secrétaire d'Etat, l'Europe aura dans quatre ans un nouveau visage: deux (l'Autriche et la Suède) ou peut-être quatre pays de l'AELE (qui en compte six + le Liechtenstein) auront passé à la CE, de sorte que l'accord sur l'EEE sera quasiment bilatéral. Cette situation atténuerait les inconvénients du pilier AELE.

CENDRILLON PRÉVOYANTE

Se voulant rassurant, le secrétaire d'Etat a comparé la Suisse, dans son attitude actuelle, à une Cendrillon bien timorée. Elle rencontre le prince charmant mais, avant de se fiancer, lui demande de dresser avec elle une liste de tous les conflits conjugaux qu'ils pourront avoir et une liste des solutions à ces hypothétiques problèmes. Le prince risque bien de prendre la fuite, a relevé Franz Blankart, et il n'est pas possible, avec toute l'imagination du monde, de tout prévoir. (ats)

Enquête en cours

Suissesse toujours détenue en Turquie

Le Ministère public enquête depuis quelque temps déjà sur la Suissesse Anna Barbara Kistler, détenue depuis plusieurs jours par les autorités turques. Cette femme est soupçonnée d'avoir possédé des explosifs à des fins criminelles, a expliqué hier le porte-parole du ministère, Roland Hauenstein.

Berne cherche à savoir si la police turque a trouvé des armes ou des explosifs lorsqu'elle a arrêté Anna Kistler.

Roland Hauenstein, qui avait affirmé jeudi que le Ministère public n'enquêtait pas sur cette Suissesse, a expliqué qu'un malentendu s'était produit.

Selon différents journaux, Anna Kistler a été en rapport avec des organisations terroristes d'extrême gauche en Turquie. (ap)

KALÉIDOSCOPE

Etrangers résidents: record

Le nombre d'étrangers résidant de manière permanente en Suisse a atteint un nouveau record. A fin avril dernier, la population étrangère résidante comptait 1.120.668 personnes, soit 59.549 ou 5,6% de plus que l'année passée. Sur l'ensemble des résidents, 264.817 personnes possédaient une autorisation de séjour à l'année et 855.851 une autorisation d'établissement. La proportion d'étrangers par rapport à l'ensemble de la population résidante a ainsi augmenté de 0,7% pour s'établir à 16,6%, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Aéroport de la Blécherette fermé?

La Municipalité de Lausanne veut fermer l'aéroport de la Blécherette avant 2006 et installer à sa place plusieurs centaines de logements. Le préavis sur l'aménagement d'ensemble du plateau de la Blécherette devrait être soumis au Conseil communal dans trois ans environ, a annoncé hier l'exécutif lausannois.

Genève: chute mortelle d'un bambin

Un enfant portugais, âgé de quatre ans, a fait une chute mortelle, hier matin à Genève, alors qu'il était seul dans un appartement situé au cinquième étage d'un immeuble, a indiqué la police genevoise.

François Mitterrand au Tessin

La Chancellerie d'Etat tessinoise a confirmé la venue au Tessin, le 7 juin prochain, du président de la République française François Mitterrand. Toutefois, contrairement à ce qui avait été annoncé en un premier temps, François Mitterrand effectuera sa visite officielle d'un jour à Lugano et non à Locarno.

Cigarettes: le prix n'augmentera pas

Le prix des cigarettes n'augmentera pas. Plusieurs organisations de la santé approuvent la position d'Odilo Guntern au sujet du prix des cigarettes, a indiqué hier l'Association tabagisme (AT). L'augmentation du prix des cigarettes, au bénéfice de l'industrie du tabac, ne sert que peu à la santé publique et devrait provoquer une intensification de la publicité en faveur du tabac. Par contre, une hausse de la taxe sur le tabac serait bénéfique, selon l'AT.

Genève: trois ans de réclusion

La Cour d'assises de Genève a condamné hier à trois ans d'emprisonnement un Valaisan de 35 ans pour le meurtre de sa mère. En mai 1978, l'accusé avait déjà commis un crime. Il avait tué son père à Lausanne. L'ombre de la mère a plané tout au long du procès. Grabataire, anorexique, pesant 31 kilos, la sexagénaire tyrannisait son fils qui lui était totalement dévoué, ont indiqué tous les témoins.

Des femmes à Mon-Repos

Egalité: recours d'enseignantes bâloises admis par le Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral a admis hier le recours déposé par une vingtaine d'enseignantes bâloises, qui réclament une meilleure classification de leur activité professionnelle. Le Tribunal administratif de Bâle-Ville devra corriger, sur la base d'une expertise, la discrimination affectant certaines catégories typiquement féminines du personnel enseignant.

Selon le statut cantonal des fonctionnaires, les jardinières d'enfants, les maîtresses de couture et les maîtresses d'école ménagère sont placées dans des classes de traitement inférieures à celles d'autres enseignants comme les maîtres primaires. En 1989, le Tribunal administratif cantonal avait admis une discrimination fondée sur le sexe, en laissant le soin au Parlement cantonal de la corriger.

Pour les intéressées, certaines qualités typiquement féminines, comme le sens de la communication, n'ont pas été suffisamment retenues dans l'analyse scientifique de leur activité. Si ces critères sont mieux notés, leurs catégories seront aussi mieux classées. Elles exigeaient une expertise sur ce point.

La IIe Cour de droit public leur a donné gain de cause, en obligeant la justice bâloise à entrer en matière sur la demande d'expertise pour en tirer les conséquences financières. Dix ans après la votation sur l'égalité entre hommes et femmes, le Parlement cantonal aurait dû adapter son statut. La Cour fédérale n'a en revanche pas voulu trancher elle-même le fond de l'affaire.

BERNOISES DÉBOUTÉES

La même Cour a en revanche rejeté un recours déposé par 7 maîtresses de travaux ménagers bernoises, qui invoquait également l'égalité des sexes. Elles exigeaient d'avoir la même classe de traitement que les maîtres primaires du canton. Les qualifications professionnelles et la durée de la formation n'étant pas les mêmes, il n'y a pas discrimination, a estimé la majorité de la Cour.

VICTOIRE SOLEUROISE

Lors de la même audience, la Cour fédérale a donné gain de cause à une enseignante soleuroise. Nommée à titre provisoire seulement, cette dernière n'avait pas eu droit à son traitement pendant un congé maternité. Elle se plaignait notamment d'être moins bien traitée que les maîtres provisoires en cas de service militaire.

Tout en retenant une discrimination inadmissible, la Cour fédérale n'a pas voulu faire la comparaison avec le service militaire. L'égalité doit plutôt être assurée par rapport aux autres congés maladie. (ats)

Une délégation des femmes, à la sortie du Tribunal fédéral. Le sourire en prime. *(Keystone)*

Baragiola sous la censure fédérale

Film du terroriste interdit

Un film vidéo réalisé par l'ancien terroriste Alvaro Baragiola-Lojacono, qui purge une peine de 17 ans de réclusion à Lugano, a été interdit hier avec «effet immédiat» par le délégué au 700e, Marco Solari. Le bureau du délégué a expliqué que la version visionnée par Marco Solari est différente de celle présentée le 23 mai à la presse. Toutefois la première version de cette «bulle d'utopie» ne sera pas retirée du programme des festivités du 700e.

Intitulé «Lo denuncio» (je le dénonce), le film réalisé par Alvaro Baragiola, 36 ans, en collaboration avec Stefan Jung et Pierre Mennel, explique les motifs pour lesquels, selon lui, un ancien terroriste l'aurait dénoncé, l'accusant d'être un ex-membre des Brigades Rouges italiennes. Il fait partie des 200 courts-métrages produits dans le cadre de la Fête des quatre cultures et intitulés «bulles d'utopie». (ats)

Le PC-12 vole!

Le dernier-né de la famille Pilatus, le PC-12, a effectué son premier vol d'essai hier matin à 10 heures. A l'issue d'une quarantaine de minutes de vol, Heinz Galli, le chef pilote d'essais de la firme de Stans, a confirmé les bonnes caractéristiques aérodynamiques de l'appareil. Le développement se poursuit selon le programme prévu, même si la firme est toujours à la recherche d'un partenaire à risque. (ms)

● finance

● divers

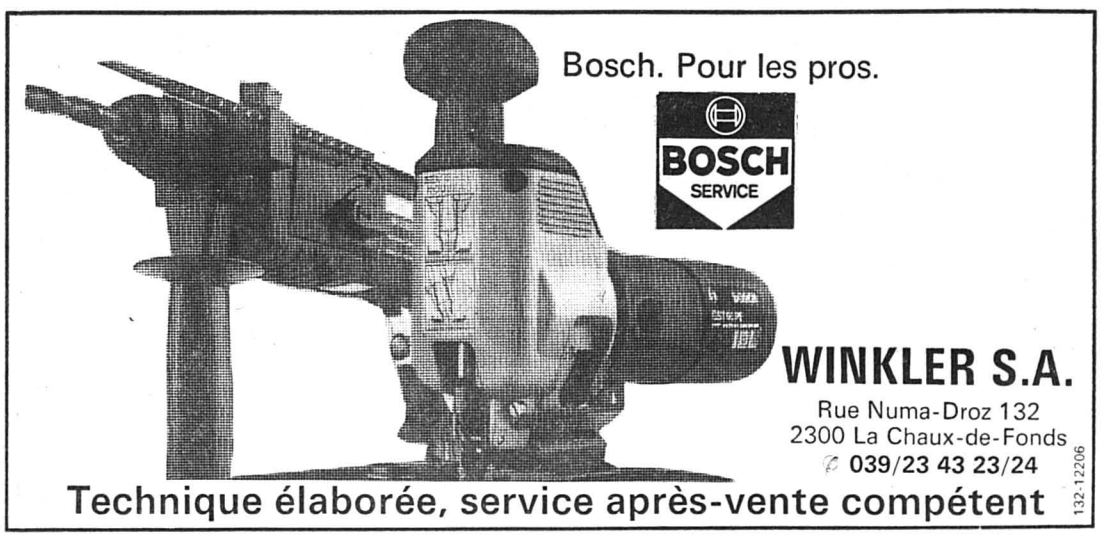

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/ 21 11 35
Fax: 039/ 28 58 52

Corinne CHUARD
Alain PORTNER
Irène BROSSARD
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Deux cas de rage

En ce début du mois de mai, deux nouveaux cas de rage ont été signalés dans les environs de La Chaux-de-Fonds. Il s'agit de deux renards, l'un trouvé mort à la Joux Perret, l'autre ayant dû être abattu à proximité de Biaufond. Le contrôle effectué a confirmé qu'ils étaient atteints de la rage. Ces animaux sont peut-être venus de France voisine où la maladie sévit assez fortement. «Les consignes de prudence demeurent, rappelle le vétérinaire cantonal, nous ne sommes pas encore à l'abri».

(cc-dl)

Dégâts matériels

Une voiture conduite par M. G. H. de Sils im Domleschg (GR) circulait hier à 18 h sur la rue de l'Abeille en direction sud. A l'intersection avec la rue de la Jardinière, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. P. A. J. de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur cette dernière en direction est.

Collision

Hier à 16 h, une voiture conduite par M. R. M. de La Chaux-de-Fonds circulait rue du Marais 112 en direction nord. A l'intersection avec la rue du Progrès, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. J. R. W. de Saint-Imier qui circulait rue du Progrès en direction ouest. Dégâts matériels.

AGENDA

Avenir de l'Afrique

Directeur pour l'Afrique et l'Amérique latine de la Coopération au développement, M. Henri-Philippe Cart donnera jeudi 30 mai, à 20 h 30, au Club 44, une conférence sur le thème «Quel avenir pour l'Afrique».

Spectacle «Phantastica»

Après les écoliers, le public est convié, mercredi 29 mai et vendredi 31 mai, 20 h 30, Beau-Site, à une représentation de «Phantastica», spectacle traitant des problèmes de la drogue.

Dédicace

Le Prof. Charles Hahn, coauteur du livre «Du cœur mystique au coœur mécanique» (Ed. 24 Heures) dédicacera son ouvrage aujourd'hui de 14 à 17 h au Printemps.

Parlement des jeunes en projet

Ils ont la fibre civique

Pour établir le projet d'un Parlement des jeunes, un questionnaire a été distribué aux écoliers et étudiants de 11 à 20 ans. Les réponses sont réjouissantes. Ils ont la fibre civique et veulent un Parlement qui ne soit pas une copie du Conseil général; 395 d'entre eux sont prêts à travailler à ce projet. La copie sera livrée en fin d'année au Conseil général qui statuera. Mais déjà, les écoliers du Collège des Endroits ont mis en place leur propre Parlement.

Partie d'une motion déposée au Conseil général en mai 1990, l'idée d'un Parlement des jeunes est retournée à ceux qu'elle concerne au premier chef. Le questionnaire distribué à plus de 4000 exemplaires dans les écoles secondaires, supérieures et professionnelles, a été dépouillé par la chancellerie communale. Il reflète la volonté des classes d'âge de 12 à 20 ans, quelques réponses émanants de grands élèves jusqu'à 30 ans.

ILS EN VEULENT

Avec 2710 exemplaires remplis, soit près de 70%, l'intérêt est évident. Parmi les réponses, 1500 consultés (55%) disent que ce parlement serait une bonne chose, et 1142 (42,5%) assortissent leurs réponses d'un «peut-être»; seuls 68 élèves (2,5 ‰) pensent le contraire.

A la question d'assumer un mandat, ils se retrouvent 346 à souligner un oui net et 464 un «plutôt oui». Les non-intéressés expriment en majorité un manque de temps. Mais les très motivés sont prêts à consacrer 1 à 2 heures par mois (829 élèves), 1 à 2 heures par semaine (301 élèves) et même 39 candidats y passeraient plus de 2 heures par semaine. Pour le groupe de préparation, 395 élèves sont candidats. Petite bizarrerie du du dépouillment, il est bon nombre de consultés qui s'emballent pour toutes les propositions, mais n'envisagent pas d'y abandonner quelques temps de leurs loisirs. De toutes façons, les bonnes volontés sont plus que suffisantes. «C'est réjouissant et mieux que chez les adultes» constate Hughes Wülser, président de la commission officielle, formée de représentants politiques et de quelques membres hors partis.

PROCÉDURE

Il faudra faire un choix parmi les centaines d'intéressés et deux séances d'information auront lieu les mercredi 29 et jeudi 30 mai prochain. Dès lors, deux groupes de travail, de 15 personnes chacun, seront constitués, avec équilibre des âges, des sexes et des provenances scolaires ou d'apprentissage. Au vu plus que satisfaisant des réponses, ce Parlement pourra être réellement une affaire des jeunes eux-mêmes. Leurs groupes de travail œuvreront en parallèle de la Commission et rapport sera rendu en fin d'année au Conseil général pour la mise en place effective.

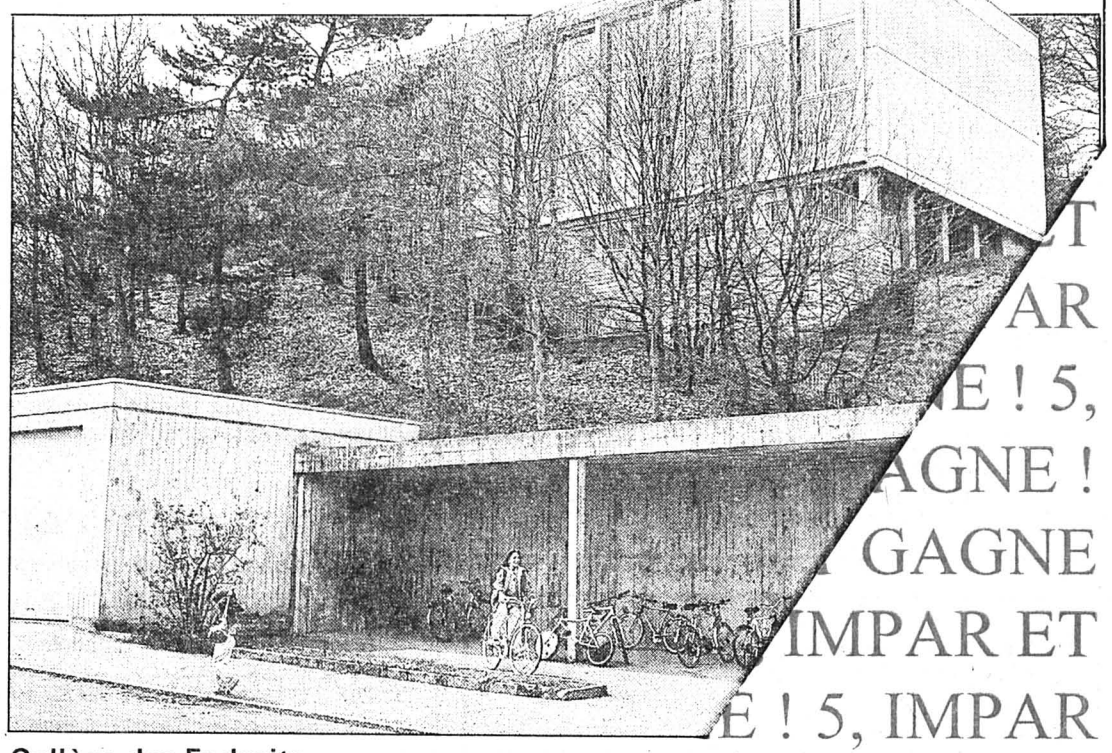

Collège des Endroits
Le Parlement nouveau demande un parc à vélos visib
ger les vandales.

Cette procédure
une première vr
ment dans la cré

Le Parleme

Les récrées mouvementées, le règlement no enseignantes du collège des Endroits à pr tion. Un Parlement a pris forme, compo primaire et aux classes P (Préprofess

Dotés des pleins pouvoirs, ces je surveillance des récrées, le passag sance, etc.. Les écoliers revendiq hangar à vélos visible des class

Conseil général de La Sagne

Premier citoyen et chef de gare

André Botteron (lib-ppn) est devenu, lundi 6 mai, le premier citoyen de La Sagne. Il a succédé à Mme Rose-Marie Willen (soc) et dirigera pendant une année les débats du Conseil général. Sexagénaire, ce chef de gare espère se montrer digne de cette nouvelle fonction de président du législatif, synonyme pour lui d'une fin de carrière politique en apothéose.

«En 40 ans de service, je n'ai jamais manqué un jour de travail». Fils d'agriculteur, M. Botteron est entré au CMN (Chemin de fer des Montagnes neuchâteloises) en juillet 1951. Là, il a gravi les marches des wagons. De contrôleur et conducteur, il est devenu ensuite chef de station et depuis l'an passé, responsable des gares de La Sagne et des Ponts-de-Martel. C'est dire que ce citoyen connaît la discipline et le service à la comunauté.

Marié et père de deux enfants, le nouveau président du législatif aime sa région... Il s'y balade volontiers à pied ou en ski de fond. Vrai Sagnard, il a toujours habité sur le territoire de sa commune et il occupe ses loisirs, en jardinant ou en bricolant. Ce goût de la terre et de la nature assure le lien avec ses concitoyens d'une commune campagnarde et agricole. Sans nul doute, ils auront un président qui comprendra leurs problèmes.

André Bott
Il dirigera
palette.

La poli
chez
père
Qu
r

premier citoyen
défend d'être r
n'ai jamais é
politique!»
siège tou
trentain
de so
mièr
der
l'

S

- HÔPITAL
  ✆ 27 21 11.
- PHARMACIE D'OFFICE
  Coop 1, rue Neuve 9,
  30. Ensuite
  ✆ 23 10 17, rensei
- SERVICE D'URG
  MÉDICALE ET
  ✆ 23 10 17 r
  qu'en cas d'
  famille).
- HOM
  La S
  teu
- P

ETA

Qui va faire partie de notre équipe de spécialistes?

Contrôlleur/-euse

Vous vous occupez du contrôle de la fabrication depuis le début jusqu'au montage avec relevés des statistiques. Si vous avez une formation professionelle ou de l'éxperience dans ces domaines, nous vous offrons un travail très intéressant.

Toutes personnes intéressées peuvent s'adresser à Richard Weber à Corgémont, tél. 032/9715 61.

Distributeur/-trice

Vous planifiez, distribuez et surveillez l'avancement et le maintien des délais, suivez les opérations et préparez les livraisons. Si vous avez une formation professionelle ou de l'éxperience dans ces domaines, nous vous offrons un travail très varié.

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! SMH

37-12126

Pour Courtelary, au centre industriel
Nous cherchons

une employée de bureau

- bilingue allemand-français;
- temps partiel possible.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser:
WYSSTEC AG, Tilles 353, 2603 Péry.
✆ **032/96 10 84**

6-506325

MISE AU CONCOURS

Par suite de mise à la retraite, nous cherchons pour nos stations d'épuration de Marin et de Cornaux un

mécanicien-électricien

ou

électricien

ayant de très bonnes connaissances en mécanique.

Le candidat doit être en possession d'un CFC ou d'un titre équivalent ainsi que du permis de conduire pour voiture.

Il s'agit d'un emploi stable comportant des travaux variés au sein d'une petite équipe.

Traitement et caisse de retraite selon barème de l'Etat.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Comité de direction de la Châtellenie de Thielle, case postale, 2074 Marin-Epagnier, **jusqu'au 17 juin 1991.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administration communale de Marin-Epagnier, ✆ 33 17 87 ou directement auprès du chef de station, ✆ 33 51 03

28-501930

Institut Catholique
2001 Neuchâtel

Ecole privée pour jeunes gens suisses alémaniques (internat), à caractère chrétien, cherche pour fin août 1991:

PROFESSEUR D'ALLEMAND
12 leçons dans 4 classes parallèles

PROFESSEUR D'ANGLAIS
8 leçons dans 4 classes parallèles

PROFESSEUR DE DACTYLO
10 leçons dans 4 classes parallèles

Possibilité de cumuler ces postes afin d'arriver à un poste à plein temps.

Ces postes conviendraient bien à une personne bilingue ou possédant de très bonnes connaissances de la langue allemande et ayant une formation dans le secondaire. Expérience de l'enseignement indispensable. Nous souhaitons trouver des personnes motivées, ayant le contact facile avec les ados et étant attachées aux valeurs chrétiennes.

Faire offre avec curriculum vitae à M. P. Ettlin, directeur de l'Institut catholique, Maladière 1, 2001 Neuchâtel

28-501910

Pour Courtelary, au centre industriel
Nous cherchons

un dessinateur sur machines

il est demandé:

- intérêts à développer des prototypes.
- possibilité de travailler avec CAD.

Pour d'autres renseignements, veuillez vous adresser:
WYSSTEC SA, Tilles 353, 2603 Péry.
✆ **032/96 19 84**

6-506325

Publicité intensive, Publicité par annonces

LES TELECOM AU SERVICE DE TOUS

PTT

Vous avez terminé votre scolarité obligatoire et cherchez une place d'apprentissage. Mais une formation de 2 ou 3 ans vous rebute. Alors, cette annonce vous est destinée.

En effet, la Direction des télécommunications de Neuchâtel (DTN) cherche pour le 1er octobre 1991

des téléopératrices/ téléopérateurs

(anciennement téléphonistes)

Elle leur offrira une formation complète d'une année au service des renseignements (✆ No 111) à Neuchâtel, avec un salaire intéressant, durant l'apprentissage déjà.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, êtes de nationalité suisse ou au bénéfice du permis d'établissement C et possédez de bonnes connaissances d'allemand; alors n'hésitez pas!

Prenez contact avec notre division personnel et état-major, ✆ 038/20 17 11, pour plus de renseignements.

Vous voudrez bien adresser vos offres manuscrites à la

Direction des télécommunications
Division personnel et état-major
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel

5-7550

Nous cherchons:

tourneur qualifié

pour tour CNC. Com: Olivetti contor 10.
Michel Monnard. Mécanique de précision.
Bellevue 32, ✆ 28 35 55,
2300 La Chaux-de-Fonds

132-500956

Jeter des ponts - nouer des liens.

PRO INFIRMIS

au service des personnes handicapées

● BOURSE

DOW JONES ↑	30.5.91	3000,45
	31.5.91	3027,50

ZURICH ↑	30.5.91	1110,40
	31.5.91	1124,00

$ US ↑	Achat	1,45
	Vente	1,4850

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

	Achat	Vente
$ Once	360.—	363.—
Lingot	16.950.—	17.200.—
Vreneli	98.—	108.—
Napoléon	95.50	100.50
Souver. $ new	120.—	130.—
Souver. $ old	120.—	130.—

Argent

$ Once	4.07	4.22
Lingot/kg	188.—	203.—

Platine

Kilo Fr	17.760.—	18.060.—

CONVENTION OR

Plage or	17.300.—
Achat	16.950.—
Base argent	240.—

INVEST DIAMANT

Mai 1991: 245

A = cours du 30.5.91
B = cours du 31.5.91

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Kuoni	20500.—	20500.—
Calida	1500.—	1450.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1025.—	1025.—
B. Centr. Coop.	810.—	810.—
Crossair p.	380.—	380.—
Swissair p.	735.—	765.—
Swissair n.	615.—	620.—
LEU HO p.	1630.—	1600.—
UBS p.	3650.—	3760.—
UBS n.	775.—	784.—
UBS b/p	145.—	149.—
SBS p.	337.—	341.—
SBS n.	293.—	294.—
SBS b/p	303.—	304.—
C.S. hold. p.	2010.—	2040.—
C.S. hold. n.	372.—	373.—
BPS	1430.—	1450.—
BPS b/p	129.—	131.—
Adia Int. p.	790.—	790.—
Elektrowatt	2960.—	2950.—
Forbo p.	2270.—	2290.—
Galenica b/p	340.—	336.—
Holder p.	4980.—	4950.—
Jac Suchard p.	8400.—	8400.—
Landis n.	1150.—	1145.—
Motor Col.	1450.—	1450.—
Moeven p.	4530.—	4540.—
Bührle p.	485.—	495.—
Bührle n.	155.—	151.—
Bührle b/p	188.—	190.—
Schindler p.	5620.—	5600.—
Sibra p.	350.—	345.—
Sibra n.	335.—	330.—
SGS n.	1670.—	1710.—
SMH 20	180.—	180.—
SMH 100	566.—	574.—
La Neuchât.	870.—	880.—
Rueckv p.	2950.—	3030.—
Rueckv n.	2390.—	2440.—
W'thur p.	4090.—	4100.—
W'thur n.	3320.—	3340.—
Zurich p.	4850.—	4900.—
Zurich n.	4070.—	4110.—
BBC I-A-	4650.—	4670.—
Ciba-gy p.	2970.—	2950.—
Ciba-gy n.	2550.—	2570.—
Ciba-gy b/p	2530.—	2530.—
Jelmoli	1460.—	1460.—
Nestlé p.	8720.—	8950.—
Nestlé n.	8600.—	8800.—
Nestlé b/p	1670.—	1710.—
Roche port.	7770.—	7780.—
Roche b/j	4840.—	4870.—
Sandoz p.	2440.—	2570.—
Sandoz n.	2310.—	2390.—
Sandoz b/p	2290.—	2300.—
Alusuisse p.	1160.—	1160.—
Cortaillod n.	6100.—	6200.—
Sulzer n.	4700.—	4730.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	77.50	77.—
Aetna LF cas	60.—	61.50
Alcan alu	29.75	30.—
Amax	36.—	36.—
Am Cyanamid	94.—	95.50
ATT	53.50	54.75
Amoco corp	74.50	75.—
ATL Richf	178.—	179.50
Baker Hughes	38.50	39.50
Baxter	51.75	51.50
Boeing	68.50	71.25
Unisys corp	5.60	5.85
Caterpillar	69.50	72.75
Citicorp	23.25	23.50
Coca Cola	82.75	84.25
Control Data	16.25	16.75
Du Pont	66.—	69.50
Eastm Kodak	59.50	62.25
Exxon	85.25	85.50
Gen. Elec	108.50	112.—
Gen. Motors	62.—	62.25
Paramount	54.50	57.75
Halliburton	61.50	64.—
Homestake	21.50	21.50
Honeywell	83.75	88.75
Inco ltd	48.50	48.50
IBM	151.—	153.50
Litton	118.50	119.—
MMM	132.—	136.—
Mobil corp	94.50	95.75
NCR	152.—	154.50
Pepsico Inc	47.50	46.75
Pfizer	86.—	87.50
Phil Morris	100.—	100.50
Philips pet	37.50	39.—
Proct Gamb	123.—	125.50
Sara Lee	57.—	58.50
Rockwell	39.25	40.25
Schlumberger	88.50	91.75
Sears Roeb	57.50	58.75
Waste mgmt	59.—	60.—
Sun co inc	48.—	48.75
Texaco	92.50	94.—
Warner Lamb.	106.50	107.50
Woolworth	44.75	46.—
Xerox	83.25	85.—
Zenith el	10.—	10.25
Anglo am	47.50	47.25
Amgold	96.50	97.25
De Beers p.	34.—	34.—
Cons. Goldf I	31.—	31.50
Aegon NV	91.—	91.25
Akzo	85.—	86.—
ABN Amro H	29.25	29.50
Hoogovens	45.75	46.75
Philips	23.50	23.75
Robeco	75.50	76.25
Rolinco	74.50	75.50
Royal Dutch	119.—	120.—
Unilever NV	123.—	124.—
Basf AG	220.—	221.—
Bayer AG	247.50	248.50
BMW	478.—	483.—
Commerzbank	237.—	230.—
Daimler Benz	629.—	646.—
Degussa	298.—	305.—
Deutsche Bank	574.—	581.—
Dresdner BK	325.—	328.—
Hoechst	232.—	234.—
Mannesmann	236.—	235.—
Mercedes	516.—	526.—
Schering	697.—	701.—
Siemens	544.—	553.—
Thyssen AG	185.50	188.—
VW	334.—	338.—
Fujitsu ltd	12.—	11.75
Honda Motor	13.75	14.25
Nec corp	15.—	15.75
Sanyo electr.	6.10	6.20
Sharp corp	16.—	16.75
Sony	66.25	67.25
Norsk Hyd n.	45.—	44.75
Aquitaine	88.50	91.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	41¾	41½
Alcan	20¼	21¼
Aluminco of Am	71⅜	71⅛
Amax Inc	24⅞	24⅞
Asarco Inc	25⅛	24⅞
ATT	37⅜	37⅛
Amoco Corp	51½	52.–
Atl Richfld	122¼	123¾
Boeing Co	48⅜	49⅛
Unisys Corp.	3⅞	3⅞
Can Pacif	16¾	17¾
Caterpillar	49⅛	51¾
Citicorp	16.–	16¼
Coca Cola	57⅜	57¼
Dow chem.	54½	55½
Du Pont	46⅞	47⅜
Eastm. Kodak	42½	42⅜
Exxon corp	58½	58⅜
Fluor corp	47⅜	50⅛
Gen. dynamics	38⅛	38⅜
Gen. elec.	76¾	77¼
Gen. Motors	42½	43⅛
Halliburton	43⅝	44⅞
Homestake	15.–	14⅞
Honeywell	60⅝	63.–
Inco Ltd	33⅜	35⅛
IBM	104⅜	106⅜
ITT	59⅞	61⅞
Litton Ind	82⅛	82⅛
MMM	92⅝	95¼
Mobil corp	65½	65⅞
NCR	105⅜	105⅝
Pacific gas/elec	26.–	25⅞
Pepsico	31⅝	31⅜
Pfizer inc	60.–	58⅞
Phil. Morris	68¼	68⅜
Phillips petrol	26¼	27½
Procter & Gamble	85½	85⅛
Rockwell intl	27¾	28.–
Sears, Roebuck	40⅛	40⅝
	–	–
Sun co	33¾	32⅞
Texaco Inc	64⅜	64½
Union Carbide	19⅞	20.–
US Gypsum	2.–	2.–
USX Corp.	24¼	25¼
UTD Technolog	44⅜	46⅞
Warner Lambert	73⅛	71½
Woolworth Co	31½	33½
Xerox	58¼	58.–
Zenith elec	7¼	7½
Amerada Hess	53¾	53⅞
Avon Products	44¼	44⅛
Chevron corp	73⅜	73⅞
UAL	152⅛	154.–
Motorola inc	69.–	71¼
Polaroid	24½	25⅜
Raytheon	83¼	84¾
Ralston Purina	53⅜	54⅛
Hewlett Packard	53⅝	54½
Texas Instrum	37½	39⅛
Unocal corp	25⅝	25¼
Westingh elec	29½	29¾
Schlumberger	62⅝	64⅛

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1570.—	1570.—
Canon	1480.—	1510.—
Daiwa House	1960.—	1990.—
Eisai	1830.—	1840.—
Fuji Bank	2800.—	2800.—
Fuji photo	3300.—	3400.—
Fujisawa pha	1780.—	1820.—
Fujitsu	1100.—	1130.—
Hitachi chem	1250.—	1260.—
Honda Motor	1320.—	1350.—
Kanegafuji	695.—	713.—
Kansai el PW	2930.—	2940.—
Komatsu	1490.—	1550.—
Makita Corp.	2110.—	2090.—
Marui	2160.—	2160.—
Matsush el I	1660.—	1680.—
Matsush el W	1620.—	1640.—
Mitsub. ch. Ma	860.—	870.—
Mitsub. el	755.—	756.—
Mitsub. Heavy	750.—	748.—
Mitsui co	801.—	799.—
Nippon Oil	1060.—	1060.—
Nissan Motor	722.—	748.—
Nomura sec.	2140.—	2170.—
Olympus opt	1150.—	1190.—
Ricoh	760.—	765.—
Sankyo	2420.—	2410.—
Sanyo elect.	585.—	594.—
Shiseido	1910.—	1890.—
Sony	6240.—	6300.—
Takeda chem.	1600.—	1630.—
Tokio Marine	1340.—	1350.—
Toshiba	780.—	784.—
Toyota Motor	1800.—	1800.—
Yamanouchi	2700.—	2720.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	**1.43**	**1.51**
1 $ canadien	**1.23**	**1.33**
1 £ sterling	**2.39**	**2.64**
100 FF	**24.25**	**26.25**
100 lires	**0.1070**	**0.1220**
100 DM	**84.25**	**86.25**
100 fl. holland.	74.50	76.50
100 fr. belges	4.—	4.30
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.—	12.30
100 escudos	0.90	1.10

DEVISES

1 $ US	**1.45**	**1.4850**
1 $ canadien	**1.2675**	**1.2975**
1 £ sterling	**2.48**	**2.54**
100 FF	**24.77**	**25.37**
100 lires	**0.1125**	**0.1165**
100 DM	**84.45**	**85.65**
100 yen	1.0555	1.0695
100 fl. holland.	74.85	76.05
100 fr belges	4.09	4.17
100 pesetas	1.3550	1.3950
100 schilling aut.	12.02	12.16
100 escudos	0.96	1.00
1 ECU	1.7355	1.7595

Téléciné interrompt ses programmes

Les contraintes de la concession sont trop lourdes

Télécinéromandie, seule chaîne à péage de télévision privée en Suisse francophone, a annoncé hier qu'elle interrompait avec effet immédiat la diffusion de ses programmes. Cette décision a été arrêtée d'un commun accord entre la direction générale et l'actionnariat, précise un communiqué publié à La Chaux-de-Fonds.

L'impossibilité dans laquelle se trouve la chaîne de surmonter les contraintes techniques, politiques et administratives imposées par la concession a conduit à une impasse, ajoute la société. La suspension des programmes survient à l'entrée de l'été, période peu propice à un nouveau développement. Des négociations seront entamées avec les autorités fédérales en vue d'obtenir «des conditions d'exploitation économiquement viables».

Depuis la fondation de l'entreprise, le 23 septembre 1983, plusieurs investisseurs se sont succédé à la tête de TCR. Les pertes cumulées par tous ceux qui ont cru à la possibilité d'exploiter une chaîne privée en Romandie sont estimées à environ 40 millions de francs par le conseil d'administration de la chaîne.

PERSPECTIVES BIEN BLOQUÉES

Les perspectives de parvenir à une rentabilité couvrant les frais d'exploitation étant «bloquées par les dispositions légales en vigueur» (interdiction de la publicité), TCR conserve la concession qui lui a été attribuée, «dans l'attente des résultats des négociations».

PAS SORTIE DU TUNNEL

La nouvelle direction, installée en 1991 sous la conduite de Christian Defaye, de la TV romande, a fourni un travail considérable, écrit le conseil d'administration. Elle a parfaitement réalisé ce qu'on attendait d'elle. Une nouvelle grille concue par des «professionnels de haute volée» a rapidement marqué un tournant dans la qualité des prestations. «Ce sont des circonstances extérieures, notamment de diffusion, qui ont précipité la décision de suspendre les émissions».

Le 4 avril dernier, Christian Defaye, directeur, et Pierre-Alain Blum, principal actionnaire, avaient présenté à La Chaux-de-Fonds un nouveau programme et un nouvel «emballage», comprenant essentiellement du cinéma de qualité, en se donnant jusqu'en avril 1992 pour «sortir du tunnel».

TCR avait été reprise il y a trois ans par l'industriel chaux-de-fonnier, qui espérait faire passer le nombre des abonnés de 11.000 (niveau stagnant depuis des années) à 20.000 (seuil de rentabilité). Un programme «100% cinéma» avait été confié au spécialiste du film de la TV romande.

Depuis le 8 avril, 60 films étaient programmés mensuellement. Cependant, pour donner de la couleur à la chaîne cryptée, différentes émissions diffusées en clair devaient lancer les films de la soirée.

Cette tentative de sauver TCR – qui a usé sept directeurs en sept ans – s'achève ainsi par un échec au moins momentané. Mais la direction espère encore que la chaîne privée sera un jour «traitée de manière égale aux chaînes étrangères diffusées gratuitement par les PTT et à sa grande sœur alémanique Télé-Club». (ats)

Pierre-Alain Blum et Christian Defaye: une alliance qui a buté sur les tracasseries de la concession attribuée à la chaîne privée. (ASL/archives)

PARTI PRIS

TCR, cobaye financier!

Il y avait beaucoup de monde, le 23 septembre 1983, autour du berceau de Télécinéromandie, la nouvelle chaîne privée, car tous les espoirs étaient permis.

On y retrouvait notamment Edipresse (24 Heures et Le Matin), Sonor (La Suisse), la SBS, Adia, Publicitas. Après plusieurs refus, P.-A. Blum (Ebel) avait rejoint les actionnaires du départ.

Peu à peu, il est apparu que les espérances légitimes du début, à savoir l'autorisation de diffuser de la publicité, restaient du domaine de l'utopie.

De plus, les installations techniques de diffusion n'ont jamais atteint une extension satisfaisante.

Malgré ces difficultés, P.-A. Blum a décidé de ne pas abandonner le navire et il s'est rapidement retrouvé seul à porter TCR à bout de bras. Le capital a été remis à zéro et reconstitué par M. Blum au début du mois de novembre dernier avec l'intention de s'associer avec des professionnels de l'audio-visuel.

D'importants groupes ont marqué beaucoup d'intérêt, mais tous ont renoncé en prenant connaissance des contraintes imposées par la concession octroyée par le Conseil fédéral.

Ne désespérant jamais d'aboutir, P.-A. Blum a installé une direction très professionnelle au début de l'année, nommant M. Christian Defaye à la direction générale.

La nouvelle équipe a fait des prodiges en peu de temps, mettant en place une grille de qualité. Il n'en reste pas moins qu'une évaluation objective de la situation laisse apparaître qu'il faudrait plusieurs années, trois au moins, pour rassembler les 28.000 abonnés nécessaires au bon fonctionnement de TCR. Or, actuellement, il n'y en a que 10.000. Ainsi, l'effort financier s'avère démesuré par rapport à l'enjeu d'où, enfin, la sage décision de suspendre la diffusion des programmes.

Les 35 personnes de l'entreprise ont été licenciées dans le strict respect des conventions de travail.

On commencera peut-être à comprendre au Conseil fédéral que l'on ne peut pas indéfiniment demander au secteur privé de servir de cobaye financier pour supporter ses expériences et interminables tergiversations: plus de 40 millions de francs au total ont été engloutis en pure perte par les différents investisseurs qui se sont succédé au chevet de Télécinéromandie.

Gil BAILLOD

Le BRRI résilie tous ses contrats

L'agence de Roger de Diesbach à bout de souffle

Le Bureau de reportage et de recherche d'informations (BRRI) à Rossens (FR), fondé il y a quatre ans et demi par le journaliste Roger de Diesbach, se voit contraint de dénoncer ses contrats avec une vingtaine de médias suisses. Lâché par deux importants clients, le BRRI, spécialisé dans le journalisme d'investigation, a informé hier qu'il cesserait «sauf miracle» son service d'information régulier dès le 1er septembre. Cette annonce a suscité diverses réactions, dont celles des professionnels qui regrettent la disparition de l'agence.

«Avec l'accord de ses clients», le BRRI continuera à leur livrer des articles, mais sans obligation.

Les journaux intéressés ne paieront plus que les articles qu'ils décideront de publier. Jusqu'ici, il s'engageait par contrat à fournir vingt enquêtes journalistiques par mois, que les journaux intéressés payaient sous forme d'un forfait mensuel fixé en fonction de leur tirage. Cette production était assurée par une équipe de quatre journalistes permanents et plusieurs collaborateurs occasionnels.

DEUX POIDS LOURDS

Dans un communiqué, le responsable du BRRI Roger de Diesbach expose la raison principale de sa décision, des résiliations d'abonnements au BRRI par certains journaux clients pour une somme globale mensuelle de 6500 francs. Le chiffre d'affaires mensuel se montait à 45.000 francs.

Commentaire pessimiste du journaliste: «Avec la forte baisse des rentrées publicitaires des journaux, le BRRI, déjà fragile, a peu de chances de compenser ces pertes de recettes». Celles-ci ont été provoquées par plusieurs désabonnements, notamment celui du quotidien alémanique «Schaffhauser Nachrichten» (tirage env. 26.000 ex., 1500 francs/mois au BRRI) et surtout, très récent, celui de «24 Heures» (plus de 95.000 ex., 4500 francs/mois).

MILLE INFORMATIONS

Créé en décembre 1986, le BRRI a déjà produit au total «1000 informations vérifiées, d'un intérêt général et d'une originalité indiscutable». Tout en relevant que le BRRI, «souvent actif dans des domaines délicats», n'a jamais été condamné par un tribunal, Roger de Diesbach rappelle ce qui a été sa raison d'être: «Contribuer à la transparence démocratique, montrer le dessous des cartes, parfois secouer des tabous, mais sans tomber dans la chasse aux sorcières ou les vaines polémiques.»

Si le BRRI a toujours été une entreprise financièrement fragile, et ainsi à la merci de quelques désabonnements, c'est qu'il a, selon son responsable, buté sur un marché suisse peu favorable aux petites agences de presse, «un marché helvétique de l'information, qui veut que l'on gagne surtout de l'argent dans le rose, l'amusant, l'anecdotique, le sanguinaire, la fesse ou les relations publiques».

UN CHOIX

«24 Heures n'a rien contre le BRRI, mais un quotidien doit faire des choix, en fonction de son enveloppe budgétaire globale. C'est son droit le plus absolu», a affirmé hier Marcel Pasche, directeur des publications du groupe Edipresse.

Réagissant au communiqué de Roger de Diesbach, qui imputait les difficultés du BRRI aux désabonnements de «24 Heures» et des «Schaffhauser Nachrichten», Marcel Pasche trouve «dangereux» qu'une agence soit fragile au point que le départ de deux abonnés menace sa survie. A propos des deux anciens journalistes du BRRI qui ont été engagés par le nouveau quotidien romand, M. Pasche remarque: «Mais c'est le jeu de la concurrence, c'est même un signe de santé pour la presse.»

PAS INDISPENSABLE

De son côté, Karl Hotz, rédacteur en chef adjoint des Schaffhauser Nachrichten, explique que son journal a préféré utiliser à d'autres fins l'argent qu'il consacrait au BRRI. «Ces articles sont intéressants, mais pas indispensables. Ainsi, nous n'en imprimions qu'un ou deux par mois. C'est un enrichissement, quand nous avons la place de les publier, ce qui est rarement le cas. Nous avons considéré que cet argent pourrait être mieux utilisé ailleurs, par exemple pour un poste de correspondant à Bruxelles.»

«COÏNCIDENCE...»

Autre réaction, celle de François Gross, membre du Conseil de la presse de la Fédération suisse des journalistes (FSJ). Il déplore la fin d'une expérience «originale, courageuse, professionnellement très intéressante et qui avait donné ses lettres de noblesse au journalisme d'investigation».

Et de relever la coïncidence entre l'annonce de cette disparition et de celle de «Vous».

«Il est très regrettable que des éditeurs et rédacteurs en chef n'aient pas trouvé les moyens nécessaires au maintien du BRRI, alors qu'ils n'ont pas hésité à injecter des centaines de milliers de francs dans un magazine d'une qualité plus que discutable.

Cela montre qu'il y a quelque chose de pourri dans la presse suisse», a déclaré M. Gross.

(ats)

Un nouveau rédacteur en chef à «La Suisse»

Michel Baettig a été nommé rédacteur en chef du journal «La Suisse», a communiqué hier la direction du quotidien genevois. M. Baettig occupait déjà cette fonction ad interim depuis la démission en février de son prédécesseur Eric Lehmann.

Agé de 46 ans, M. Baettig est licencié en sciences politiques de l'Université de Genève et de l'Institut des Hautes études internationales. Il a travaillé dans plusieurs médias avant d'être engagé par «La Suisse» et d'en devenir rédacteur en chef adjoint en 1987. Ce poste sera occupé par Daniel Haegler qui fonctionnait auparavant comme secrétaire général de la rédaction. Le communiqué précise que Charles Baudinat est promu directeur des rédactions du groupe Sonor, alors que Jean-Pierre Gattoni devient membre de la rédaction en chef.

Ces différentes nominations interviennent alors que le journal «La Suisse», qui est encore numéro un sur le marché genevois, traverse une passe difficile à l'instar de la presse suisse en général. Des restrictions budgétaires ont en effet été prises pour compenser la baisse des rentrées publicitaires. Depuis plusieurs mois les journalistes quittant la rédaction ne sont, par exemple, pas remplacés. (ats)

Le magazine «VOUS» va cesser de paraître

Le magazine «VOUS», encarté chaque samedi depuis novembre 1988 dans quatre quotidiens romands, cessera de paraître à dater du 7 juillet pour des raisons économiques. Tiré à plus de 200.000 exemplaires, l'encart se trouvait dans «La Liberté» de Fribourg, «Le Journal du Jura» de Bienne, «La Suisse» de Genève et «L'Express» de Neuchâtel.

Le magazine n'a pas résisté à la baisse du volume publicitaire et au prolongement de la durée d'investissement qui en découlait, selon Roger Babel, secrétaire du conseil d'administration de Magazines Plus SA, qui groupe les quatre éditeurs et la société Hallwag à Berne. Cette dernière assurait la rédaction, la publicité et l'impression du magazine. Les neuf personnes qui travaillent pour le magazine se verront proposer d'autres activités éditoriales auprès de Hallwag, selon M. Babel. «Il n'y aura pas de licenciement abrupt sans proposition compensatoire», a-t-il précisé.

OBJECTIFS PAS ATTEINTS

Dans un commentaire de son rédacteur en chef Jean-Luc Vautravers, «L'Express» expliquait hier: «La cessation de la parution était devenue inévitable. Le magazine bénéficiait d'un délai d'au moins trois ans pour se rapprocher du seuil de rentabilité. Or, dès le départ, la publication a été handicapée par un marché de la publicité devenu difficile. Sur ce point, il n'a jamais atteint les objectifs fixés.»

Des quatre journaux concernés, seule «La Suisse» a décidé de proposer dès le 17 août un autre supplément à ses lecteurs, le magazine «Femme aujourd'hui», publié à Genève par les éditions Magazines SA. «La Liberté» annonce pour sa part «plusieurs innovations»: une information fouillée, une approche magazine quotidienne et davantage de rubriques pratiques. Quant à «L'Express», il examinera la possibilité de continuer à publier, sous une forme plus économique, une partie du supplément. (ats)

● avis urgent

BROCANTE PUCES
à Boudevilliers
les 1er et 2 juin
de 9 à 19 h
28-500665

LES SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Auvent de l'écriteau plus court. 2. Manche de la hache plus long. 3. Manche droite de l'homme. 4. Souche de droite plus haute. 5. Banquette de canot nº 2 plus large. 6. Amarre du canot nº 2 abaissée. 7. Poignée de la rame gauche du canot nº 3. 8. Amarre du canot d'extrême gauche incomplète.

Le labyrinthe

Lisez dans l'ordre les 8 mots suivants:
Heidi - Irène - Stéphanie - Jeanne - Andrée - Anny - Gabrielle - Marie

Casse-tête mathématique

216 x 24 = 5184
: + −
18 + 2565 = 2583
12 + 2589 = 2601

Le négatif

Il s'agissait du No 2

Les 9 cases

195
637
428

Concours No 290 Trois devant, trois derrière

C	O	N	T	E	M	P	L	A	T	I	F
O	L	E	I	C	U	L	T	R	I	C	E
N	E	P	H	R	E	C	T	O	M	I	E
G	E	L	I	F	I	C	A	T	I	O	N
R	A	S	T	A	Q	U	O	U	E	R	E
E	R	G	O	T	H	E	R	A	P	I	E
G	A	L	A	C	T	O	P	H	O	R	E
A	C	E	T	Y	L	E	N	I	Q	U	E
T	E	S	T	I	M	O	N	I	A	L	E
I	D	E	N	T	I	F	I	A	B	L	E
O	S	T	E	N	T	A	T	O	I	R	E
N	O	M	E	N	C	L	A	T	U	R	E

Tous les mots placés, on lisait dans la première colonne verticale CONGREGATION

Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, Monsieur J.-Daniel Rudaz, Reçues 18, 2400 Le Locle

CONCOURS

L'île des chevaliers

C'est une île de la Méditerranée dont l'histoire est intimement liée à l'Europe toute proche. Occupée, colonisée par une multitude d'hommes venus d'une... multitude de pays, elle a gagné son indépendance en 1964. Depuis, elle est régulièrement «occupée» par les hordes tranquilles mais envahissantes des touristes qui l'aiment bien parce qu'elle offre de jolies criques et une architecture mélangées à nulle autre pareille, témoin de tous les bâtisseurs qui se sont succédé là.

Quand on évoque le nom de ce bout de terre, on pense immédiatement aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lesquels utilisèrent le nom de l'île pour créer un ordre exclusif et élitaire. La légende veut que Charles Quint offrit l'île aux chevaliers en échange d'un faucon par an.

La réalité est sans doute moins anecdotique mais elle nimbe ce territoire d'une aura historique que la Sicile toute proche va chercher, elle, chez les Grecs ou les Romains.

Peuple de marins et de cultivateurs, les indigènes parlent leur propre langue. Leur vocabulaire est émaillé de mots à consonances anglaise, arabe, espagnole ou française, traces tenaces du séjour plus ou moins prolongé de leurs «hôtes» de naguère.

La conquête de l'île par la France allait précipiter le déclin des chevaliers qui en avaient fait une place forte pour défendre l'accès par la mer aux lieux saints que les pèlerins de l'époque étaient nombreux à parcourir. Défaits lors d'une révolte des habitants de l'île, les Français signent un accord de paix avec les Anglais qui deviennent à leur tour les colons régnant dès 1801. Ils ne partiront de La Valette qu'à indépendance proclamée.

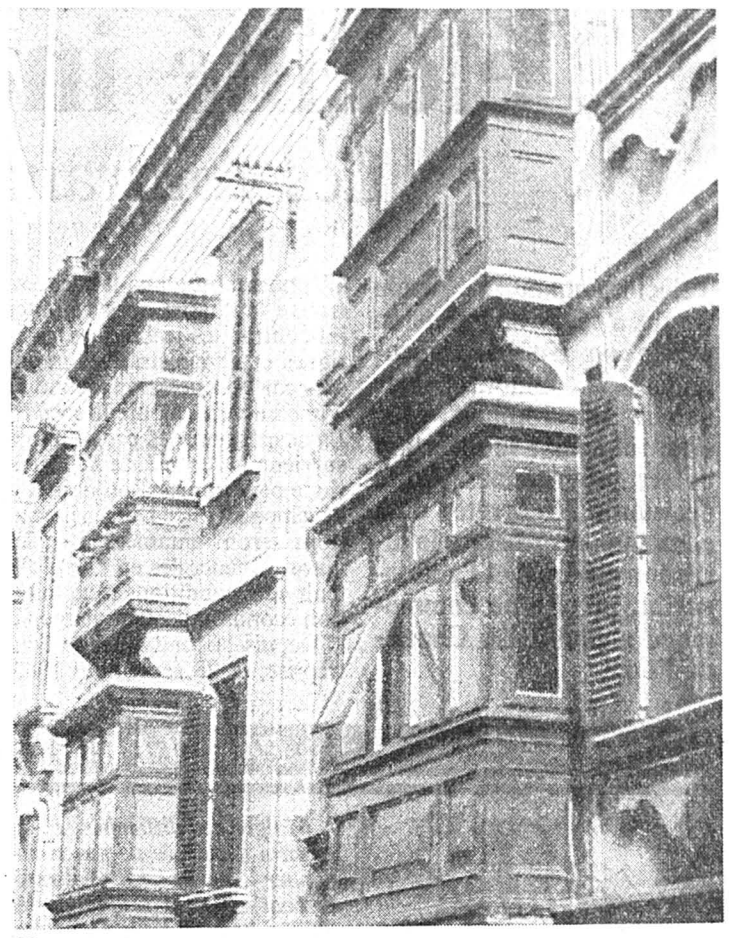

Une rue de la capitale, La Valette.

Concours No 291

Question: Quelle est cette île?

Réponse: .....
Nom: .....
Prénom: ..... Age .....
Adresse: .....
NP ..... Localité .....

A retourner sur carte postale avant mardi 4 juin à minuit à: L'Impartial, jeux concours,
Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi
un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE
est attribué par tirage au sort
parmi les réponses exactes.

UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL
est tiré au sort chaque trimestre
(prochain fin juin)
parmi les réponses exactes reçues
durant les trois derniers mois.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS
ET NOM DU GAGNANT
DANS LA PAGE DES JEUX
DE SAMEDI PROCHAIN

SUPERLABYRINTHE

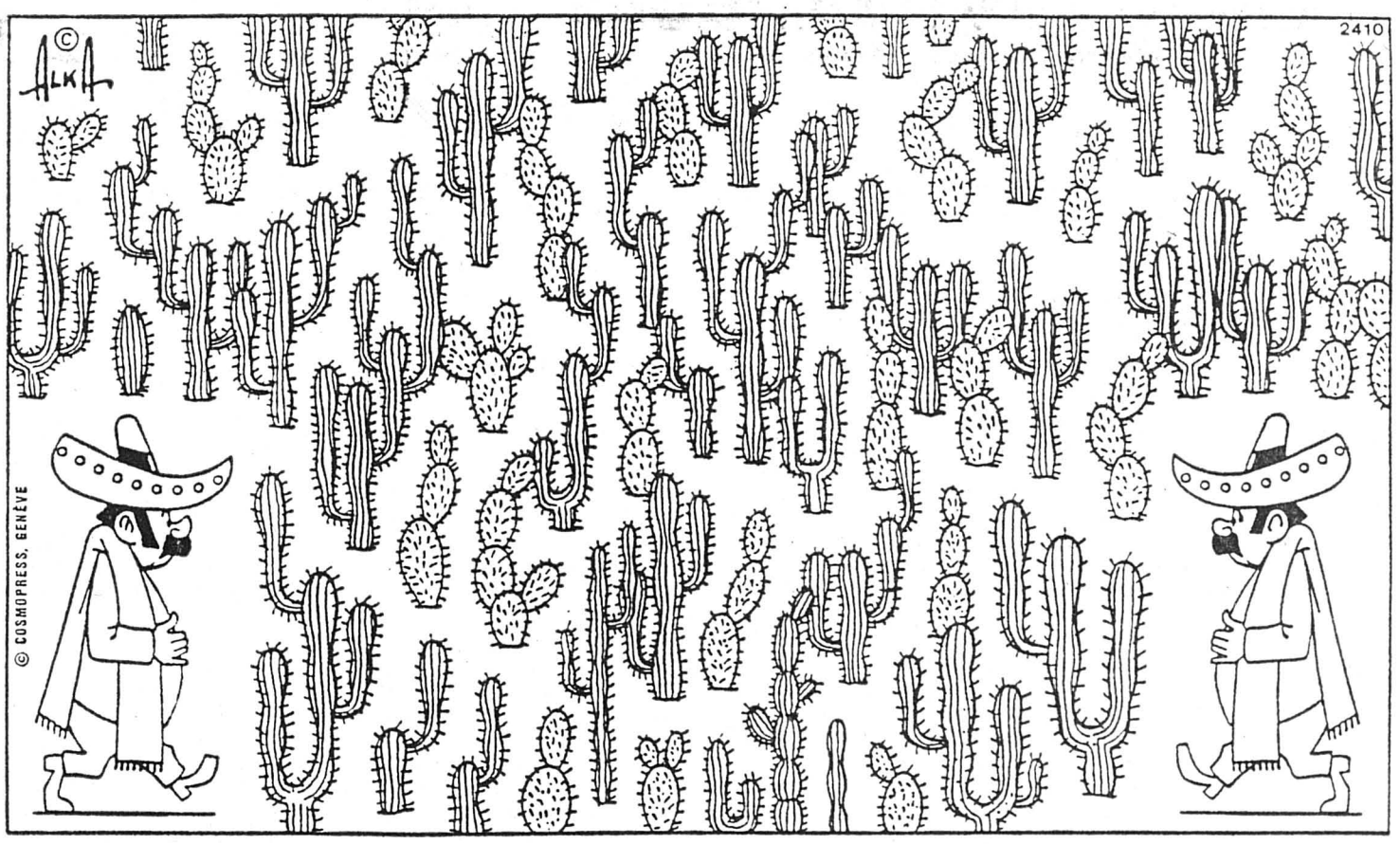

AU MEXIQUE: Pedro voudrait rejoindre Pancho, son frère jumeau, en passant par ce labyrinthe de cactus. Voulez-vous l'aider à trouver le bon chemin? Mais attention de ne pas vous piquer! Ces deux frères jumeaux ne sont pas exactement identiques. Regardez-les bien et vous pourrez trouver cinq différences.

LES HUIT ERREURS

...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

LES HUIT MOTS

S						
		G				
			T			
				N		
						S

A - B - C - D - E - H - I - L - M - O - R - S - T - U - V - X

Utilisez uniquement les lettres ci-dessus et formez ou complétez horizontalement — sur le thème PRENOMS — les sept mots de la grille. La colonne centrale donne verticalement, de haut en bas, LE NOM D'UNE LOCALITE FRIBOURGEOISE.

Chaque lettre peut être utilisée plusieurs fois. Sept lettres sont déjà en place. Les accents ne sont pas pris en considération.

LE PUZZLE CHIFFRÉ

2	3	6	9	1
4	9	5	4	5
7	2	3	6	9
4	3	2	6	1
9	7	7	8	3

Partagez cette grille en cinq sections de cinq cases chacune, de telle manière qu'en additionnant les cinq nombres d'une même section vous obteniez pour chaque section le même total. Dans une même section il ne peut y avoir deux fois le même nombre. (pécé)

SUBARU EXPOSITION et inauguration des nouveaux locaux pour les 25 ans

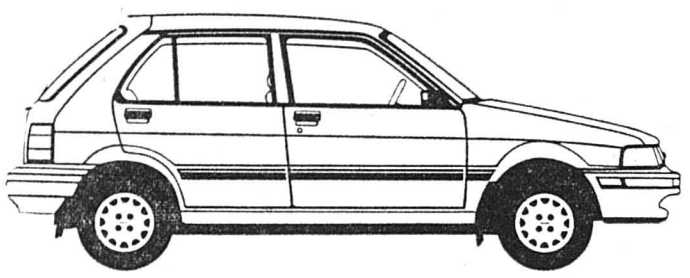

JUSTY 1,2 i

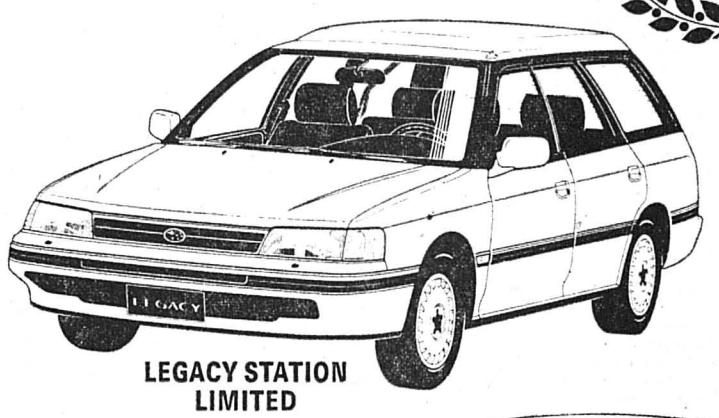

LEGACY STATION LIMITED

WAGON, 6 pl.

Samedi 1er juin de 10 à 22 heures

Venez partager le verre de l'amitié en dégustant une authentique bière japonaise

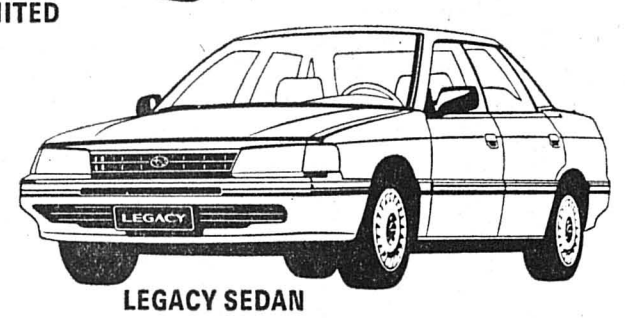

LEGACY SEDAN

Emil Frey SA

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE

La Chaux-de-Fonds Fritz-Courvoisier 66 ✆ 039/28 66 77

La plus grande, la plus intéressante exposition de la région!

132-12388

● avis officiels

Office des poursuites de Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un appartement en propriété par étages (PPE) au Landeron

Le mercredi 19 juin 1991, à 15 heures, au Landeron, à l'Aula du Centre administratif, rue du Centre 2, l'Office des poursuites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier gagiste en 1er rang, de la part de propriété par étages suivante (appartement de 3 pièces et dépendances) appartenant à l'hoirie Szuts Laszlo, au Landeron, et Mme Sieglinde Szuts, rue Pont-de-Vaux 36, au Landeron, copropriétaires chacun pour ½, savoir:

Cadastre du Landeron

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 7273/S – LE PONT DE VAUX: PPE, copropriétaire de la parcelle 7251 pour 43/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants:

- 3e: appartement est de l'entrée ouest de trois pièces, un hall, une cuisine, une salle de bains, un W.-C., un balcon – surface indicative 92 m² – plus le local annexe suivant:
- Rez: Annexe S1, cave de 4m².

L'appartement mis en vente est composé de 3 chambres, cuisine agencée, un W.-C., une salle de bains et un balcon. Il dispose d'une place de parc. Il est libre immédiatement. Adresse: rue Pont-de-Vaux 36, au Landeron:

Estimation cadastrale (1982): Fr. 165000.–
Estimation officielle (1991): Fr. 290000.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriétés par étages comprenant l'appartement mis en vente:

Parcelle 7251 – Le Pont de Vaux, bâtiments et places-jardins de 2662 m².

Assurance incendie (1990): Fr. 2945000.– + 50%.

L'immeuble, construit en 1974, divisé en propriétés par étages en 1981, comprend 28 appartements, ascenseur, chauffage au mazout avec production d'eau chaude, buanderies avec machine à laver et tumbler, locaux de séchage, locaux à vélos, caves.

Il est situé à l'extrémité est de la localité du Landeron, rue Pont-de-Vaux 36, 38 et 40, près de La Neuveville, à 5 minutes en voiture du centre de chaque localité. Il bénéficie d'une vue imprenable sur le lac de Bienne.

Pour une désignation plus complète de l'appartement mis en vente, ainsi que de l'immeuble divisé en propriétés par étages, nous nous référons au Registre foncier dont des extraits sont déposés à notre Office, au rapport de l'expert, ainsi qu'au règlement de la propriété par étages, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 27 mai 1991.

La part de copropriété formant la parcelle 7273/S sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège social à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente pourra être visité les 5 et 12 juin 1991, de 14 à 15 heures.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ✆ 038/22 32 41 ou 22 32 49.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé:
Y. Bloesch

28-122

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi

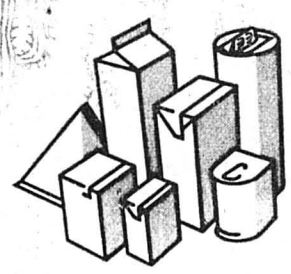

Tetra Pak

Tetra Pak est une société mondiale de premier plan dans le domaine du développement et de la fabrication de machines de remplissage de matériel d'emballage pour le conditionnement et la distribution de produits alimentaires liquides et pompables tels que le lait, les jus de fruits, le vin, l'eau, les huiles comestibles et autres.
Nos produits sont commercialisés dans 107 pays, nous avons en fonction 49 sociétés de marketing, 34 usines de production et des centres de développement dans 8 pays.

Tetra Pak Romont SA cherche pour son département développement de Romont, un

TECHNICIEN ET avec CFC de MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
ou formation équivalente

ACTIVITÉS PRÉVUES :

— Définition des essais à effectuer en coopération avec le requérant
— Préparation des banc-d'essais ou des machines de remplissages existantes
— Exécution des essais
— Analyses des résultats (rapport écrit en anglais)

CONNAISSANCES REQUISES :

— Commande hydraulique et pneumatique
— Automate programmable
— Système électronique de mesure
— IBM - PC, acquisition de données
— Langue française (langue maternelle), anglais parlé et écrit

NOUS OFFRONS :

— Conditions modernes de travail
— Tâches variées et indépendantes en liaison avec le développement de nouveaux emballages

Pour tous renseignements, téléphonez au 037 / 52 81 11, Mlle Bérard.
Les offres manuscrites avec curriculum vitae et documents usuels doivent être adressés à:

Tetra Pak Romont S A
Service du personnel, case postale 32, 1680 Romont

Tetra Pak, Tetra Brik, Tetra Classic, Tetra Rex, Tetra King et Tetra Top sont des marques déposées du groupe Tetra Pak

17-2624

À UN PRIX CHAMPION!

NOUVEAU:
KADETT fun
Fr. 18'350.–*

La Kadett Fun a vraiment tout pour plaire. D'une part, un prix incroyablement avantageux et d'autre part, un équipement supplémentaire très étoffé. A l'extérieur, la griffe «FUN», les rétroviseurs de même couleur que la carrosserie, les élégants enjoliveurs et, sur la Caravan, la rambarde de toit. A l'intérieur, vous découvrirez les sièges tendus d'un tissu au design spécial, le siège du conducteur réglable en hauteur, le volant grand confort à 3 branches, antidérapant, le radiocassette stéréo avec 4 haut-parleurs et le compartiment pour cassettes. La Fun 1.4i offre bien sûr toutes les qualités qui ont fait la réputation de la Kadett. En version 3 ou 5* portes, coffre classique 4 portes ou Caravan. Moteur 1.6i ou 1.8i et ABS en option. Kadett Fun – une Kadett nommée plaisir!

Kadett FUN 1.4i Caravan, 5 portes, Fr. 19'650.–.

Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.

McCANN-ERICKSON 62.222/91

OPEL GM

Look at Opel now!

OPEL

LE N°1 INCONTESTÉ EN SUISSE.

6-706583

SPORTS À LA TV

SAMEDI

TSR
22.20 Fans de sport.

DRS
22.00 Sportpanorama.

TSI
15.30 Cyclisme. Tour d'Italie.
22.45 Sabato sport.

TF1
23.30 Formule sport.

A2
14.10 Tennis. Roland-Garros.
20.30 Rugby. Finale du championnat de France: Bègles-Toulouse.
23.45 Tennis. Roland-Garros (résumé).

FR3
11.00 Tennis. Roland-Garros.
13.00 Tennis. Roland-Garros.
00.35 L'heure du golf.

La5
17.45 Intégral. Magazine des sports mécaniques.

M6
19.20 Turbo.

RAI
14.30 Sabato sport.

ARD
18.15 Sportschau.

ZDF
11.00 Tennis. Roland-Garros.
22.05 Sport-studio.

DIMANCHE

18.30 Fans de sport.

TSI
16.00 Cyclisme. Tour d'Italie.
19.50 Automobilisme. GP du Canada (commentaire français).

TF1
11.20 Auto-Moto.
16.20 Football. Demi-finales de la Coupe de France.
18.15 Téléfoot.

A2
14.15 Tennis. Roland-Garros.
22.10 Tennis. Roland-Garros.

FR3
11.00 Tennis. Roland-Garros.
13.00 Tennis. Roland-Garros.

La5
19.30 Le club Formule 1. GP du Canada.

RAI
15.30 Cyclisme. Tour d'Italie.
18.10 Football. 90o minuto.
22.10 La domenica sportiva.

TVE
16.00 Area deportiva.

ARD
14.15 Tennis. Roland-Garros.

football

Dates à retenir

Les finales des 101e, 102e et 103e épreuves de Coupe d'Europe, celles de la saison 91/92, auront lieu les 29 avril/13 mai (Coupe UEFA, matches aller-retour), 6 mai (Coupe des vainqueurs de Coupe) et 20 mai (Coupe des clubs champions), dans des stades qui restent à désigner. Le tirage au sort du premier tour aura lieu le 11 juillet prochain à Genève pour des rencontres se déroulant le 18 septembre (aller) et le 2 octobre (retour).

Paul Gascoigne quitte l'hôpital

L'international anglais Paul Gascoigne, victime d'une déchirure des ligaments du genou lors de la finale de la Coupe d'Angleterre du 18 mai dernier, entre Tottenham Hotspurs et Nottingham Forest, est sorti de l'hôpital londonien dans lequel il avait subi une intervention chirugicale. «Gazza» devrait se rendre la semaine prochaine en Italie pour discuter de son éventuel transfert à la Lazio, qui avait été remis en cause en raison de sa blessure.

La grosse offensive luganaise

Fin des transferts en Ligue nationale

Achevée dans la nuit de vendredi à samedi, la période des transferts a été marquée par une offensive luganaise. Dépossédé de son titre par le CP Berne, le club tessinois s'est en effet assuré les services de deux joueurs ayant disputé les Mondiaux, Doug Honegger et André Rötheli.

De plus, il a acquis avec Jean-Jacques Aeschlimann, Laurent Stehlin, John Fritsche et Patrick Sutter quatre joueurs disposant déjà d'une expérience internationale.

FR Gotteron a lui aussi étoffé son effectif tandis que Berne et Kloten semblent pouvoir disposer de forces sensiblement égales à celles qu'ils avaient déjà la saison dernière.

Bienne pour sa part a bâti son équipe sur l'arrivée de deux joueurs soviétiques de Sokol Kiev. Mais ces transferts ne sont pas encore définitivement réglés, Juldachev et Chirjaiev étant également annoncés à Davos.

A noter par ailleurs que seuls deux clubs de LNA ont changé d'entraîneur: Olten (Dan Hober pour Kevin Primeau) et Zoug (Björn Kinding pour Roland von Mentlen). En LNB enfin, si le HC Sierre a perdu 13 joueurs tout comme son entraîneur Juhani Tamminen, des départs qui n'ont pas tous été compensés, Neuchâtel YS, néo-promu, a lui aussi choisi la filière soviétique avec l'engagement de Avdeev et Chipitsin.

LNA

AMBRI PIOTTA. Entraîneur: Lefley (Can, ancien). **Etranger:** Leonov (URSS, Dinamo Moscou). **Arrivées:** F. Celio (Grasshoppers), Robert (Lugano), Lechenne (Martigny). **Départs:** Metzger (Bienne), Mettler (Lausanne), Batt (Dübendorf), Egli (Olten), McCourt (assistant entraîneur, étranger de réserve).

BERNE. Entraîneur: Gilligan (EU, ancien). **Etrangers:** Haworth (Can), Ruotsalainen (Fin). **Arrivées:** Clavien (Sierre), Rogenmoser (Rapperswil-Jona), Bühler (Langnau), Baumgartner (Kloten). **Départs:** Cunti (arrêt de la compétition), Kormann (Lyss), Hirschi (Olten), Hochuli (Neuchâtel YS), M. Maurer (Neuchâtel YS).

BIENNE. Entraîneur: Decloe (Ho, Can, ancien). **Etrangers:** Juldachev (URSS, Sokol Kiev, ?), Chirjaiev (URSS, Sokol Kiev, ?). **Arrivées:** Glanzmann (Rapperswil-Jona), Metzger (Ambri), M. Martin (Sierre), Schmid (Lyss). **Départs:** J.-J. Aeschlimann (Lugano), Stehlin (Lugano), Leuenberger (FR Gotteron), Patt (Rapperswil-Jona), Rüedi (Olten), Kölliker (arrêt de la compétition), Dupont (Ajoie), Gingras (Lugano), Erni (Kloten).

COIRE. Entraîneur: Schumacher (S, ancien). **Etrangers:** Stepanitchev (URSS), Vochakov (URSS), Lavoie (Can). **Arrivées:** Bachschmied (Lugano), Elsener (Kloten), Signorell (Ajoie), Zuccolini (Grasshoppers), Pfeuti (Lyss), Salis (Rapperswil-Jona). **Départs:** Liesch (Davos), Bleiker (Herisau), Locher (Grasshoppers), Bärtschi (Langenthal).

FR GOTTERON. Entraîneur: Cadieux (S, ancien). Etrangers: Bykov (URSS), Khomutov (URSS). **Arrivées:** Gygli (Genève-Servette), Brasey (Lugano), Leuenberger (Bienne), Silver (Sierre). **Départs:** Wüthrich (Sierre), Staub (Lucerne), Gschwind (Ajoie), Theus (Davos), Moret (Martigny), Mischler (Neuchâtel YS).

KLOTEN. Entraîneur: Volek (Tch, ancien). **Etrangers:** Eldebrink (Su), Nilsson (Su). **Arrivées:** Jezzone (Sierre), Fontana (Lugano). **Départs:** Baumann (arrêt de la compétition), Baumgartner (Berne), Rauch (CP Zürich), Elsener (Coire), Ayer (Davos), Soguel (Zoug).

LUGANO. Entraîneur: Sletvoll (Su, ancien). **Etranger:** Gingras (Can, Bienne). **Arrivées:** Rötheli (Olten), Sutter (Olten), J.-J. Aeschlimann (Bienne), Stehlin (Bienne), Honegger (Sierre), Fritsche (Zoug), Tosi (Bülach). **Départs:** Robert (Ambri), Fontana (Kloten), Vollmer (CP Zürich), Fiala (Ajoie), Brasey (FR Gotteron), Bachschmied (Coire), Bernasconi (Lucerne), Svensson (Leksand, Su), Näslund (Malmoe, Su).

OLTEN. Entraîneur: Hober (Su, nouveau). **Etrangers:** Polcar (Tch, Dukla Jihlava), Stastny (Tch, Can). **Arrivées:** Egli (Ambri), Moser (Langnau), Ghillioni (Ajoie), Hirschi (Berne), Rüedi (Olten). **Départs:** Rötheli (Lugano), Sutter (Lugano), Wieser (Lyss), Stucki (Ajoie), Bonito (Lausanne), Monnier (Zoug), McEwen (?).

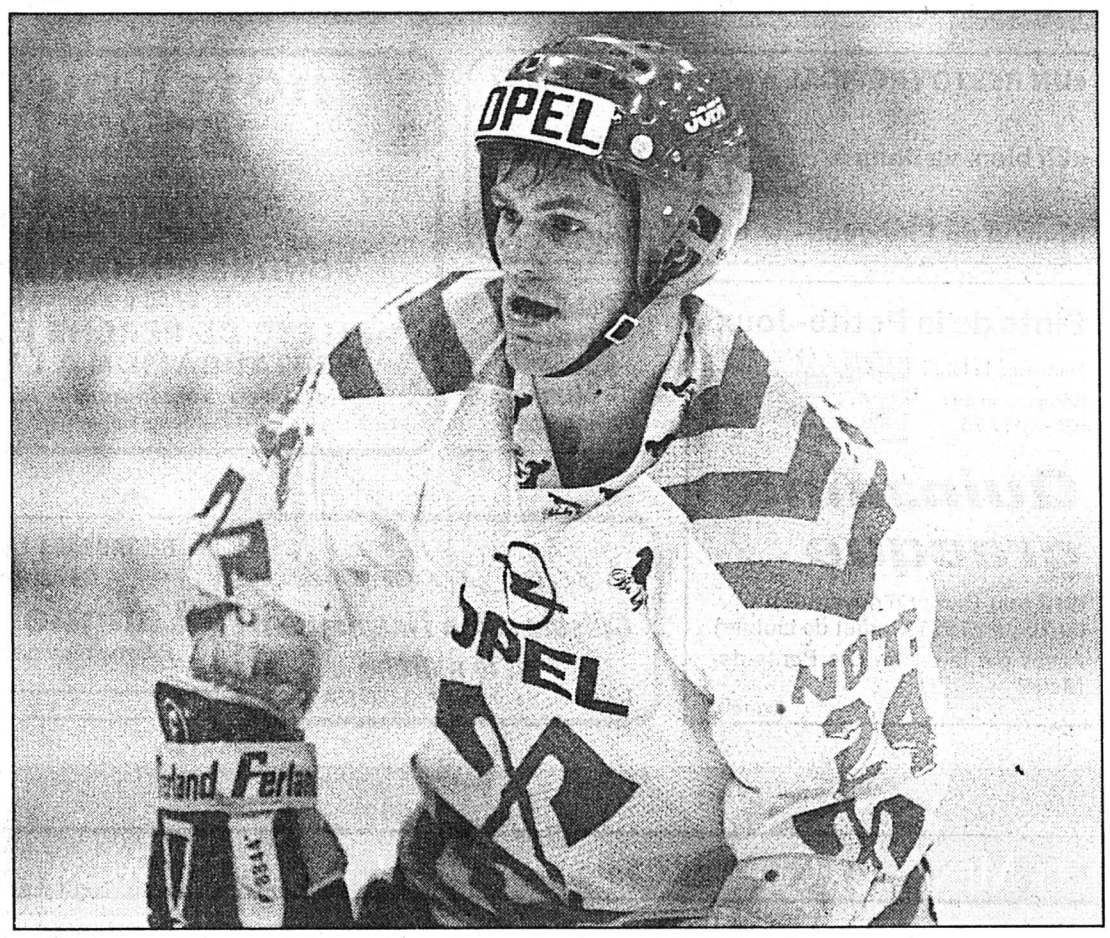

Marc Leuenberger: de Bienne à FR Gotteron. *(Lafargue)*

CP ZURICH. Entraîneur: Wohl (Tch, ancien). **Etrangers:** Prijachin (URSS, Calgary Flames), Krutov (URSS), Richard (Can). **Arrivées:** Rauch (Kloten), Vollmer (Lugano), Schenkel (Davos). **Départs:** Boutilier (contrat non renouvelé), Vochakov (Coire), Buriola (Bülach), Tschudin (Grasshoppers), Habisreutinger (Sierre), B. Martin (?), Wittmann (Grasshoppers).

ZOUG. Entraîneur: Kinding (Su, nouveau). **Etrangers:** Yaremchuk (Can), McLaren (Can). **Arrivées:** Soguel (Kloten), Monnier (Olten), Schöpf (Rapperswil-Jona), Steffen (Langnau), Schafhauser (Boston College), Freitag (Seewen). **Départs:** Stehli (Herisau), Kohli (Grasshoppers), Vondal (?), Laczko (Davos), Fritsche (Lugano), Müller (Lucerne), Laurence (?), Wetter (Herisau).

LNB

AJOIE. Entraîneur: Gosselin (Can, ancien). **Etrangers:** Dupont (Can, Bienne), Lambert (Can). **Arrivées:** Müller (Bâle), Gschwind (FR Gotteron), Stucki (Olten), Bornet (Genève-Servette), Fuchs (Martigny), Griga (Genève-Servette), Taccoz (Viège), Fiala (Lugano). **Départs:** Studer (?), Berchtold (Neuchâtel YS), Schneeberger (?), Ghillioni (Olten), Schai (Rapperswil-Jona), Grand (Neuchâtel YS), Weber (?), Bützberger (?), Grogg (?), Signorell (Coire), Daoust (Kaufbeuren, All).

BULACH. Entraîneur: Alexander (Can, ancien). **Etrangers:** Allison (Can), Tsujiura (Can). **Arrivées:** Buriola (CP Zürich), Brandi (Fiemme, It), Blöchliger (Rapperswil-Jona), Gartmann (Uzwil). **Départs:** Tosi (Lugano), Fridlin (?), Bächler (Lyss), Rüeger (Neuchâtel YS), Koleff (Grasshoppers, entraîneur), Pedersen (La Chaux-de-Fonds), Peter (Dübendorf).

DAVOS. Entraîneur: Nethery (Can, ancien). **Etrangers:** Juldachev (URSS, Sokol Kiev, ?), Chiriajev (URSS, Sokol Kiev, ?). **Arrivées:** Ayer (Kloten), Liesch (Coire), Laczko (Zoug), Theus (FR Gotteron), Hänggi (Lausanne), Caduff (Herisau), Egli (Herisau), Morf (Sierre). **Départs:** J. Soguel (arrêt de la compétition), Paganini (arrêt de la compétition), Schenkel (CP Zürich):

HERISAU. Entraîneur: Del Curto (S, ancien). **Etrangers:** Dolana (Tch, Dukla Jihlava), Vlk (Tch, Dukla Jihlava). **Arrivées:** Bleiker (Coire), Wetter (Zoug), Stehli (Zoug), Morgenthaler (Lausanne). **Départs:** Terry (?), Taylor (Bolzano), Ecoeur (Martigny), Egli (Davos), Caduff (Davos), Schülli (Winterthour), Widmer (Urdorf).

LAUSANNE. Entraîneur: Flynn (EU, ancien). **Etranger:** Lawless (Can). **Arrivées:** Guignard (Morges), Kindler (Lyss), Gaggini (Sierre), Keller (Genève-Servette), Mettler (Ambri-Piotta), Tanner (Langnau), Bonito (Olten), Frutiger (Thunerstern), Ledermann (Langnau). **Départs:** Morgenthaler (Herisau), Lattmann (Neuchâtel YS), Morel (études), Miner (?), Trebaticky (?), Maylan (Neuchâtel YS).

LYSS. Entraîneur: McParland (Can, ancien). **Etranger:** encore ouvert. **Arrivées:** Wieser (Olten), Bächler (Bülach), Steck (Langnau), Kormann (Berne), Gerber (Langnau). **Départs:** Kindler (Lausanne), Weibel (Grindelwald), Pfeuti (Coire), Schmid (Tramelan), Schmid (Bienne), Witschi (Grindelwald), T. Laczko (?), Lamoureux (?), Gagné (?), T. Maurer (Neuchâtel YS), Fasel (?).

MARTIGNY. Entraîneur: Dubé (Can, ancien). **Etrangers:** Glowa (Can, Sierre), Mongrain (Can, Sierre), Gagnon (Can). **Arrivées:** Bodenmüller (Viège), Ecoeur (Herisau), Heldner (Viège), Guntern (Viège), Mercier (Genève-Servette), Moret (FR Gotteron). **Départs:** Bünter (?), Fernandez (Genève-Servette), Fuchs (Ajoie), Kaltenbacher (Ambri-Piotta), Lechenne (Ambri-Piotta), Métivier (retour au Canada), Chastin (Sierre), Pousaz (?).

NEUCHATEL YS. Entraîneur: Novak (Tch, ancien). **Etrangers:** Schipitsin (URSS, Spartak Moscou), Avdeev (URSS, Färjestad-Su). **Arrivées:** M. Maurer (Berne), Berchtold (Ajoie), Hochuli (Berne), Maylan (Lausanne), Rüeger (Bülach), Grand (Ajoie), Lattmann (Lausanne), I. Lutz (Genève-Servette), T. Maurer (Lyss), Mischler (FR Gotteron), Vuille (La Chaux-de-Fonds). **Départ:** Fuhrer (La Chaux-de-Fonds).

RAPPERSWIL-JONA. Entraîneur: Michailov (URSS, nouveau).- **Etrangers:** Bijakin (URSS, CSCA Moscou), Kochevnikov (URSS). **Arrivées:** Hemmi (Arosa), Bünzli (CP Zürich), Haueter (Arosa), Gustin (Wetzikon), Patt (Bienne), Meier (Arosa). **Départs:** Schöpf (Zoug), Rogenmoser (Berne), Glanzmann (Bienne), Eicher (arrêt de la compétition), Bhend (arrêt de la compétition), Yates (?), Hills (?).

SIERRE. Entraîneur: Ebermann (Fr, Tch, nouveau). **Etrangers:** Chastin (URSS, Martigny), Zybin (URSS, EV Vienne). **Arrivées:** Wüthrich (FR Gotteron), Allenbach (Adelboden), Escher (Viège), Habisreutinger (CP Zürich), Kappeler (Viège), Honsberger (Genève-Servette), Micheloud (Sion), Trummer (Adelboden). **Départs:** Challandes (?), Clavien (Berne), Honegger (Lugano), Guntern (Martigny), Jezzone (Kloten), Gaggini (Lausanne), Christophe Berdat (Moutier), Glowa (Martigny), Lötscher (arrêt de la compétition), M. Martin (Bienne), Mongrain (Martigny), Morf (?), Silver (FR Gotteron). (si)

Jiri Novak et Neuchâtel YS: le premier objectif sera de se maintenir en LNB. *(Schneider)*

Lacune comblée

Un président pour Neuchâtel YS

Après une année sans président, Neuchâtel YS a enfin déniché l'oiseau rare désireux d'assumer cette lourde tâche. Mario Castioni (43 ans), directeur-adjoint de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, sera en effet officiellement élu à la présidence du club de LNB le 6 juin prochain lors de l'assemblée générale. (Imp)

TRANSFERTS DU CP FLEURIER

Arrivées: Cavin (Yverdon), Lapointe (Langnau), Liechti (Lucerne), Berta (Lugano), Chauveau (Yverdon), Pahud (Neuchâtel YS), Morel (Lausanne).

Départs: Giger (Lucerne), Volet (Monthey), Colo (Le Locle), Dietlin (Le Locle), Hirschi (Couvet).

L'entraîneur sera encore Jean-Michel Courvoisier.

«UN RESTO TROPICAL À NEUCHÂTEL, HEIN?

«Eh bien, va donc à *La Lagune*

Maison du Plongeur - ✆ 038/25 51 82

28-1391

Pinte de la Petite-Joux

Fermeture le lundi
Réservation au
039/37 17 75

Quinzaine grecque

du 2 juin (buffet d'ouverture)
au 16 juin 1991 (buffet de clôture)
Accès par le centre des Ponts-de-Martel

157-14002

Publicité intensive Publicité par annonces

HÔTEL DU LAC

Les Brenets, ✆ 039/32 12 66
Ouvert 7 jours sur 7
Toujours notre fameuse
FONDUE CHINOISE
Fr. 25.– par personne
FONDUE BOURGUIGNONNE
Fr. 27.50 par personne
FILETS DE PERCHE ET TOUTE RESTAURATION À LA CARTE
Nous vous souhaitons la bienvenue!
Jean Habegger

28-14168

Aux Rochettes

Cuisine selon l'inspiration et le marché

Route du Valanvron – ✆ 039/28 33 12

28-12014

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
Dimanche 2 juin
Langue de bœuf
Réservez, s.v.p.: ✆ 039/61 13 77

132-500191

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

● *offres d'emploi*

Votre avenir nous passionne

Pour le bâtiment nous engageons des:

- **menuisiers**
- **maçons**
- **serruriers**

On vous renseignera lors de votre visite à notre agence.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Nous avons plusieurs postes à vous proposer si vous êtes

monteurs électriciens

- travail indépendant
- postes fixes et temporaires
- engagement tout de suite ou à convenir

Intéressés? Alors, contactez-nous rapidement.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Etude d'avocats
cherche
secrétaire dactylo
pour début août ou mi-août.
Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres U 132-702524 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Votre avenir nous passionne

URGENT nous cherchons

un ferblantier CFC + un bon aide

pour 6-8 semaines dans le vallon de Saint-Imier
Christophe Meyer attend votre appel.

410-471

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

URGENT!
Restaurant-Pizzeria à Neuchâtel
cherche
- **CUISINIER**
- **PIZZAIOLO**
- **BARMAID**
- **SERVEUR**

✆ 038/31 13 42 ou 038/42 54 90 ou écrire à Piccor Associés, case postale 35, 2014 Bôle.

450-1335

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

un(e) employé(e) d'administration

à l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de La Chaux-de-Fonds, par suite de démission honorable de la titulaire.

Exigences:
- formation commerciale;
- habile dactylographe;
- bonne orthographe;
- connaissances de moyens informatiques;
- discrétion.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 5 août 1991.

Possibilité de se renseigner à l'Office d'orientation, rue du Parc 53, à La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 30 18.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 7 juin 1991.**

28-119

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

deux psychologues-conseillers(ères) en OSP (dont un(e) à mi-temps)

Qualification souhaitée:
- licence en psychologie, si possible OSP, ou être disposé(e) à acquérir les compétences requises.

Entrée en fonction: à convenir.

un(e) documentaliste-informateur(trice)

Qualifications souhaitées:
- licence universitaire et/ou formation de documentaliste,
- intérêt pour la gestion d'une documentation sur les professions et les formations et pour l'information du public,
- facilité de rédaction.

Entrée en fonction: 1er août 1991 ou à convenir.

à l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle de Neuchâtel, par suite de démissions honorables.

Obligations et traitement: légaux.

Délai de postulation: jusqu'au 5 juin 1991.

Toutes les informations souhaitées peuvent être demandées à M. D. Pepin, directeur, OROSP, place des Halles 8, 2000 Neuchâtel.
✆ 038/22 37 32 ou 038/22 35 15

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-1191

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES

un(e) juriste à mi-temps

pour le Service juridique de l'Etat, à Neuchâtel, par suite de démission honorable du titulaire.

Exigences:
- licence en droit,
- éventuellement brevet d'avocat,
- intérêt pour le droit administratif,
- sens des responsabilités.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 7 juin 1991.

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

un(e) programmeur(euse) analyste (à temps complet)

à l'Office de la statistique scolaire, à Neuchâtel, suite à la démission honorable de la titulaire.

Exigences:
- formation commerciale ou technique accomplie,
- certificat ou diplôme d'études en informatique,
- bonnes connaissances de l'ordinateur personnel et de ses applications en MS-DOS,
- expérience de travail sur VAX,
- intérêt à utiliser les moyens modernes qu'offre l'informatique aux fins bureautique, statistique et pédagogique du Département de l'instruction publique.

Les candidat(e)s pourront s'adresser à M. Marc Humbert, directeur de l'Office de la statistique scolaire, ✆ 038/22 32 93, pour tout renseignement complémentaire.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er août 1991 ou date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 7 juin 1991.

POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

un ingénieur ETS en génie civil

au Service des ponts et chaussées, office des routes cantonales, à Neuchâtel, afin de réaliser des études et travaux routiers.

Le domaine de la construction des routes vous intéresse. Vous avez un diplôme d'ingénieur ETS en génie civil et êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C, avez l'esprit d'initiative, du goût pour l'emploi de moyens informatiques et ne craignez pas d'assumer vos responsabilités. Vous aimez travailler avec une petite équipe que vous serez amené à diriger dans un cadre de travail agréable. Alors, vous êtes la personne que nous nous réjouissons d'engager.

De l'expérience dans ce domaine serait un avantage mais ne constitue pas une condition.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: tout de suite date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 7 juin 1991.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL
cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

un(e) chargé(e) des études d'impact

pour le Service cantonal de la protection de l'environnement, à Peseux.

Ce(tte) nouveau(elle) collaborateur (trice) se verra confier les tâches incombant au service cantonal spécialisé dans la procédure d'études d'impact. Il (elle) aura également à veiller à ce que les projets de construction non soumis à étude d'impact soient traités de manière pertinente en ce qui concerne l'ensemble des aspects touchant la protection de l'environnement. Il (elle) sera chargé(e) d'opérer des contrôles sur le terrain, notamment après exécution des projets.

Les exigences pour ce poste sont:
- diplôme universitaire, éventuellement ETS,
- formation complémentaire solide en protection de l'environnement,
- expérience professionnelle,
- sens des responsabilités et de l'organisation,
- esprit d'initiative,
- aisance dans les contacts humains,
- de bonnes connaissances de la langue allemande.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 7 juin 1991.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chef du Service de la protection de l'environnement, M. J.-M. Liechti.
✆ 038/22 32 50-51

un(e) responsable de la protection des monuments et des sites

Ce(tte) futur(e) responsable devra être à même:
- de proposer une politique de conservation à l'intention du chef du département et du Conseil d'Etat,
- de diriger une petite équipe de collaborateurs,
- d'inspirer à ceux-ci la motivation nécessaire à la réalisation de la politique décidée,
- de suggérer les mesures utiles afin de faire participer la population du canton à cette politique.

Il (elle) devra donc avoir:
- une formation de haut niveau, ayant abouti à un diplôme d'architecte ou universitaire dans le domaine de l'histoire de l'art ou de la restauration,
- une expérience professionnelle réussie,
- le goût pour la formulation et la mise en œuvre d'une politique de conservation,
- une éthique professionnelle irréprochable.

Formellement, le (la) titulaire aura le titre de conservateur(trice) des monuments et des sites. Le début de son engagement coïncidera avec une réflexion nouvelle du Conseil d'Etat quant à la politique poursuivie et aux structures en place.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 7 juin 1991.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. J.-C. Jaggi, conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, Château, 2001 Neuchâtel. ✆ 038/22 35 51

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, **précisant le poste recherché,** accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

L'annonce, reflet vivant du marché

Les principaux résultats

Simple messieurs, 3e tour : Agassi (EU/4) bat P. McEnroe (EU) 6-2 6-2 6-0. Hlasek (S) bat Carbonell (Esp) 7-6 (9/7) 4-6 6-4 6-3. Forget (Fr/7) bat Ondruska (AfS) 6-1 6-4 3-6 6-3. Mancini (Arg) bat Gustafsson (Su) 6-3 3-6 6-2 6-3. Miniussi (Arg) bat Camporese (It) 2-6 6-3 6-4 6-3. Chang (EU/10) bat Connors (EU) 4-6 7-5 6-2 4-6 (0-15), abandon. Becker (All/2) bat Masur (Aus) 6-3 6-3 6-2. Clavet (Esp) bat Delaitre (Fr) 4-6 6-2 6-3 6-4.

Simple dames, 3e tour: Graf (All/2) bat Stafford (EU) 6-0 6-1. Sanchez (Esp/5) bat Fulco (Arg) 6-1 6-1. Sawamatsu (Jap) bat Graham (EU) 5-7 6-2 6-4. Tauziat (Fr/13) bat Jagerman (Aus) 6-4 6-0. Fernandez (EU/4) bat Thoren (Fin) 6-4 6-3. Withlinger (EU) bat Grossman (EU) 7-6 (9/7) 6-4. Appelmans (Bel) bat Rajchrtova (Tch) 6-2 6-0.

Double dames, 2e tour : Jordan/McGrath (EU/5) battent Maleeva-Fragnière/Strebel (S) 6-1 6-3. (si)

Hlasek en pleine confiance

Le Zurichois continue son chemin à Roland-Garros

«Ici à Paris, il faudra me battre !» A Roland-Garros, Jakob Hlasek a vraiment abandonné ses complexes aux vestiaires. Pour la quatrième fois de sa carrière, «Kuba» accède aux huitièmes d'une finale d'une épreuve du Grand Chelem. Victorieux 7-6 (9-7) 4-6 6-4 6-3 en 2 h 56' de l'Espagnol Tomas Carbonell (ATP 81), Jakob Hlasek se profile de plus en plus comme l'adversaire numéro 1 d'André Agassi dans le troisième quart du tableau.

Quarante-huit heures après sa démonstration contre Emilio Sanchez, Hlasek, toujours sur ce même court no 11 qui n'a pas fini de lui porter bonheur, n'a pas eu la partie aisée face à ce Catalan qui l'avait exécuté une année plus tôt à Monte-Carlo (6-3 6-1) et qui, paradoxalement, ne comptait qu'une seule victoire sur terre battue avant ces Internationaux de France.

Dans une première manche d'excellente facture, qu'il remportait finalement 9-7 au tie-break, Hlasek a ainsi dû sauver... cinq balles de set, dont deux sur des extraordinaires passings en coup droit. «J'ai perdu ce match au premier set», reconnaissait Carbonell.

PIÈGE DÉJOUÉ

C'est encore sur un passing en coup droit que Hlasek forçait la décision au troisième set. «Aujourd'hui, j'en ai réussi trois qui valent de l'or», souligne-t-il.

Dans la quatrième manche, après un «break» essuyé d'entrée de jeu comme dans la deuxième, Hlasek a su exploiter la véritable seule baisse de régime de Carbonell pour retourner la situation et parfaitement déjouer le piège de ce seizième de finale.

A la différence du match contre Sanchez, Jakob Hlasek n'a pas témoigné de la même efficacité sur sa mise en jeu (8 aces et 24 services gagnants). «Les meilleures armes de Carbonell sont le retour et le passing. Je me suis donc efforcé de varier la vitesse et les effets de mon service pour le troubler», explique Hlasek.

LE BON CHOIX

Même si la victoire les fuit depuis huit ans (Yannick Noah en 1983), les attaquants ont, selon Hlasek, toutes leurs chances dans ce Roland-Garros 1991. «Les courts sont secs et les balles rapides. Nous pouvons nous exprimer pleinement».

Le Zurichois est convaincu d'avoir fait le bon choix en réduisant sa préparation spécifique à la terre battue au strict minimum avec seulement les Internationaux d'Italie et la Coupe des nations à Düsseldorf. «Il est impératif de se présenter à Paris dans un état de fraîcheur intact. Vous avez bien vu ce qui s'est produit avec Sergi Bruguera et d'autres ténors», poursuit-il. «Moi, je suis bien sur mes jambes et, surtout, en pleine confiance. Je sais que j'ai toutes mes chances».

CONNORS EXTRAORDINAIRE

Roland-Garros pleure le grand Jimmy Connors. Admirable, étonnant, éternel même, le gaucher américain a tiré sa révérence à l'appel de son cinquième set contre Michael Chang après plus de 3 h 30' de jeu. Trahi par son dos et aussi par son âge, Jimmy Connors a été contraint à l'abandon alors même qu'il venait d'égaliser à deux manches partout et qu'il avait, sur un dernier retour gagnant, inscrit le premier point du set décisif.

C'est au début du troisième set que la douleur est apparue. Un massage prodigué par le soigneur de l'ATP ne devait finalement lui accorder qu'un sursis. Mais quel sursis! Après avoir cédé six jeux d'affilée pour être mené deux sets à un, Connors a retrouvé tout son punch, cette rage au cœur qui lui avait permis d'empocher le premier set.

Devant les attaques qui fusaient sur les lignes, les réflexes stupéfiants à la volée de ce vétéran et cette bande du filet qui le narguait, Michael Chang ne pouvait masquer son désarroi. Le même qui avait saisi deux ans plus tôt sur ce même Central Ivan Lendl, lorsque le jeune Américain, au bord de la rupture, l'avait superbement bluffé.

Maître du court, Jimmy Connors, par ses coups décroisés, a constamment dicté les opérations. Très vite, Michael Chang a laissé apparaître quelques failles dans son psychisme, lui que l'on disait impénétrable. L'Américain ne pourra pas le nier. Face à ce Connors que personne ne croyait aussi fort, Michael Chang, peut-être pour la première fois de sa vie, a eu peur sur un court. (si)

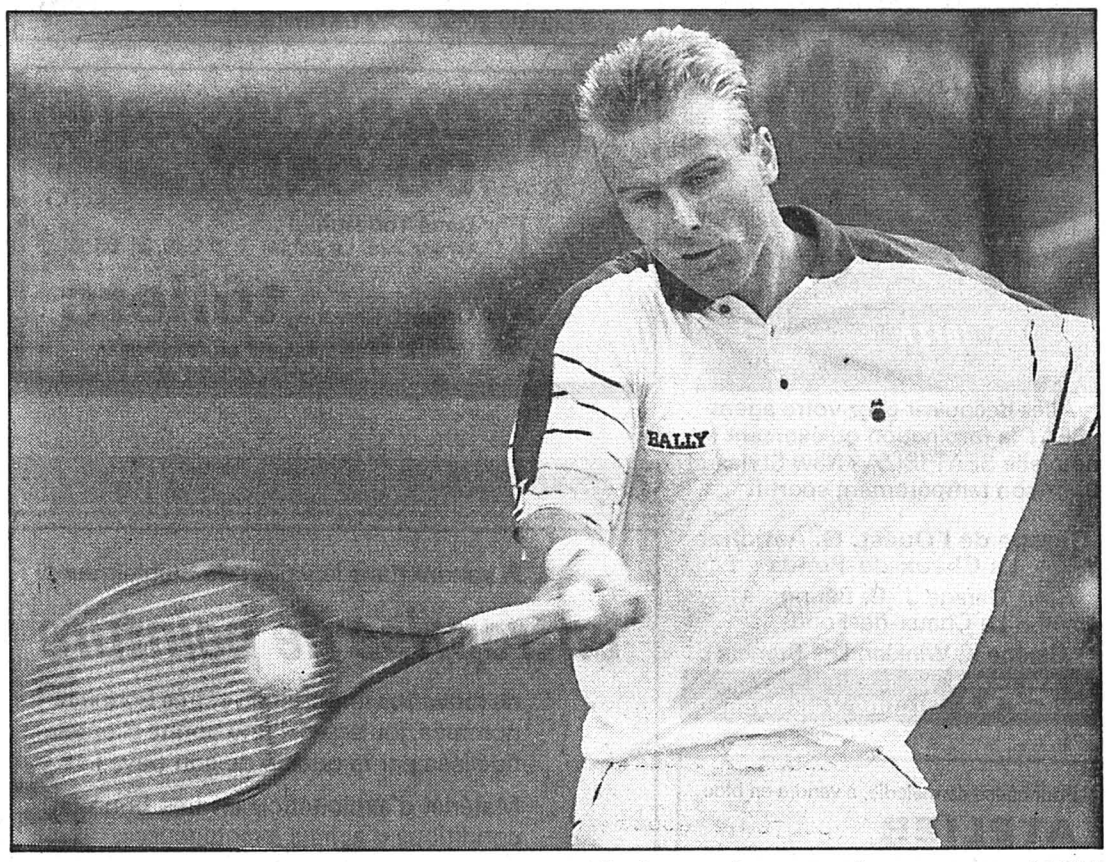

Jakob Hlasek: la confiance en ses moyens grandit de match en match. *(ASL)*

Du tout beau monde!

Participation de rêve à Gstaad

Huit joueurs classés parmi les vingt meilleurs mondiaux figurent sur l'«entry list» de l'édition 1991 du «Swiss Open» de Gstaad (300.000 dollars), qui se déroulera du 6 au 14 juillet prochain.

Dernier joueur admis directement dans ce tableau final, l'Espagnol Javier Sanchez est classé au 54e rang de l'ATP. Jamais dans l'histoire du tournoi, le «cut-off» n'avait été aussi élevé.

Victorieux à Estoril et Monte-Carlo mais malheureux à Roland-Garros, Sergi Bruguera (ATP 5) se retrouve en tête de liste devant Guy Forget (ATP 7), Goran Ivanisevic (ATP 8) et Emilio Sanchet (ATP 11). Sept joueurs annoncés à Gstaad ont remporté un titre cette année. Jakob Hlasek, dont ce sera le retour dans l'Oberland, et Marc Rosset, demi-finaliste l'an dernier, vont vers une tâche très difficile.

L'engouement pour ce tournoi risque bien d'être unique. D'ores et déjà, il est assuré que l'on disputera les quarts de finale, le vendredi 12 juillet, à guichets fermés (5218 places). Il est donc recommandé d'utiliser la location (tél: 030/ 4 72 72 ou 4 72 73. fax: 030/ 4 61 71). (si)

judo

Imérien bronzé

L'Imérien Valentin Delacour s'est adjugé la médaille de bronze de la catégorie juniors moins de 86 kg lors des championnats suisses individuels, qui ont eu lieu à Sierre.

ski alpin

L'heure du bilan

Les championnats du monde de Saalbach-Hinterglemm, en février dernier, ont attiré 222.688 spectateurs pour l'ensemble des 12 épreuves. Moins de la moitié cependant (100.810) ont payé leur place. La descente messieurs a été disputée devant 39.551 personnes, l'épreuve de vitesse du combiné masculin devant 6.189 spectateurs seulement.

CYCLISME

Chioccioli se remet au rose

Nouveau changement de leader au Giro

Dépossédé de son maillot rose la veille par le Français Eric Boyer, l'Italien Franco Chioccioli a remis immédiatement les choses au point. Deuxième de la 5e étape – la plus longue – du Giro, Sorrento – Scanno sur 246 km, derrière son compagnon d'échappée Marino Lejarreta, le coureur de la Del Tongo a repris son paletot de leader, avec 8" d'avance sur l'Espagnol et 49" sur le Français.

Sur les routes des Abruzzes, les coureurs ont eu à escalader, au passage des Apennins, les premières difficultés du 74e Tour d'Italie: le Valico II Calvario (1.112 m) au km 192, le Colle della Croce (1.163 m) au km 206 et le Passo Monte Godi (1.630 m), une ascension classée en 1ère catégorie dont le sommet était situé à 16 km de l'arrivée. C'est dans cette ultime grimpée que devaient se décider la victoire d'étape et la nouvelle passation de pouvoir en tête du classement général.

Trop courts et insuffisamment pentus, les deux premiers cols de la journée – au haut desquels le Portugais Acacio Da Silva s'est présenté le premier – n'avaient pas permis de provoquer une sélection, malgré quelques tentatives vite annihilées. Au terme d'une de celles-ci, au moment de la jonction, Chioccioli jaillissait en contre, suivi par l'infatigable Lejarreta (34 ans). Le duo portait rapidement son avance à une quinzaine de secondes, alors que le peloton explosait pour ne plus conserver en son sein qu'une petite trentaine d'éléments, dont tous les favoris et le Suisse Fabian Fuchs. Boyer – soutenu par Pensec – Bugno et Chiappucci en occupaient les premières loges.

Les fuyards – Chioccioli assurant l'essentiel du travail – creusaient dans la descente un écart qui franchissait la barre des quarante secondes aux abords de Scanno. Où le sprint, en légère montée, revenait au Basque Marino Lejarreta. Un homme dont la vitalité, à son âge respectable, étonne d'autant plus qu'il est le seul à disputer chaque année les trois grands Tours nationaux! La reconquête du maillot rose suffisait au bonheur de Franco Chioccioli, dont le panache ferait presque de l'ombre au duo Bugno-Chiappucci... (si)

Tragique

Le Tour d'Italie a été endeuillé par le décès d'un technicien espagnol de la chaîne de Radio Antena 3, selon la direction du Giro. La voiture pilotée par Angel Barroso, 34 ans, de Madrid, est entrée en collision hier après-midi avec un autre véhicule alors qu'elle suivait une route parallèle au parcours de la cinquième étape du Tour d'Italie, entre Sorrente et Scanno. (si)

BASEBALL

La série noire

Nouvelle défaite des Artfullboys

Série noire pour les Artfullboys de Neuchâtel. En effet, les néo-promus en ligue nationale A ont bien du mal à suivre le rythme endiablé de l'élite baseballistique suisse, puisqu'ils se sont vus infliger pas moins de quatre défaites consécutives.

Dimanche dernier, les Neuchâtelois se déplaçaient à Therwil où ils avaient rendez-vous avec les Flyers I. Un match très intéressant, malgré sa triste issue pour les Artfullboys, et bien disputé par les deux équipes. Résultat final: 10 à 8.

Souhaitons une meilleure chance à notre équipe cantonale, car elle en aura besoin samedi, lors du match qu'elle disputera contre l'équipe championne suisse 1990: les Hound Dogs de Genève. (mn)

Les classements

Cinquième étape. Sorrento - Scanno (246 km): 1. Lejaretta (Es) 6h 47'08" (36,253 km/h). 12" bonification. 2. Chioccioli 8It) m.t 8" bon. 3. Chiappucci (It) à 50". 4" bon. 4. Boyer (Fr). 5. Lelli (It). 6. Echave (Esp). 7. Bugno (It). 8. Chozas (Esp). 9. Gusmeroli (It). 10. Kvalsvoll (Nor).

Classement général: 1. Chioccioli (It) 25h 32'33". 2. Lejarreta (Esp) à 08". 3. Boyer (Fr) à 50". 4. Chiappucci (It) à 1'01". 5. Bugno (It) à 1'03". 6. Pulnikov (URSS) à 1'16". 7. Jaskula (Pol) à 1'17". 8. LeMond (EU) à 1'18". 9. Lelli (It) à 1'24". 10. Echave (Esp) à 1'25".

AUTOMOBILISME

Mansell le plus rapide

Les premiers essais du GP du Canada

Au cours de la première séance d'essais officiels du Grand-Prix du Canada sur la piste détrempée du circuit Gilles Villeneuve à Montréal, le Britannique Nigel Mansell s'est montré le plus rapide.

Lors des essais non officiels du Grand Prix du Canada, sur le circuit Gilles Villeneuve à Montréal, Riccardo Patrese a été victime d'une traînée d'huile laissée sur la piste par le moteur de la McLaren-Honda d'Ayrton Senna.

La Williams de Patrese a subi quelques dommages et la séance d'entraînement a été interrompue durant 45 minutes. L'Italien est sorti indemne de l'accident.

Les écuries Fondmetal (Grouillard), Lamborghini (Larini, van de Poele) et Osella (Chaves) ne se sont pas qualifiés dans la séance de préqualifications.

Montréal. Grand-Prix du Canada. Premiers essais officiels: 1. Mansell (GB), Williams Renault, 1'35"065. 2. Alesi (Fr) Ferrari, 1'35"257. 3. Senna (Bré) McLaren-Honda, 1'35"843. 4. Moreno (Bré) Benetton-Ford, 1'35"897. 5. Prost (Fr), Ferrari 1'36"003. 6. de Cesaris (It) Ford Jordan, 1'37"097. 7. Piquet (Bré), Benetton-Ford, 1'37"354. 8. Patrese (It) Williams Renault, 1'37"593. 9. Martini (It), Minardi Ferrari, 1'37"064. 10. Bernard (Fr) Larrousse-Ford, 1'38"013. (si)

cyclisme

Victoire finale de Jérôme Simon

Le Français Jérôme Simon a remporté à St-Nazaire le Tour d'Armorique, alors que son compatriote Thierry Marie s'est imposé lors de la 4e et dernière étape, un contre-la-montre individuel de 15,6 km, au terme duquel le Suisse Tony Rominger a pris la deuxième place.

vélo tout terrain

Les frères Pelot se distinguent

Lors de la première manche du Championnat suisse de vélo tout terrain qui se déroulait à Sainte-Croix, les Chaux-de-Fonniers Philippe et David Pelot ont obtenu, respectivement, la 15e et la 23e place dans le combiné.

football

Wilmots au Standard de Liège

L'international belge Marc Wilmots a été transféré du FC Malines au Standard de Liège. Le joueur a signé un contrat pour une durée de trois saisons.

LA NOUVELLE SEAT IBIZA. ...FANTASTIQUE

Allez découvrir chez votre agent SEAT la fascination qu'exercent la nouvelle SEAT IBIZA «New Style» et son tempérament sportif.

Garage de l'Ouest, G. Asticher
La Chaux-de-Fonds
Garage J.-C. Béring
La Chaux-de-Fonds
Garage K. Winkler, Les Brenets

132-12196

SEAT Groupe Volkswagen

Pour cause de maladie, à vendre en bloc

ATELIER DE RHABILLAGE

complètement équipé, avec fournitures, mouvements mécaniques et quartz.
✆ 032/41 72 25, matin.

410-102505

offres d'emploi

Nous cherchons

GÉRANT OU GÉRANTE

dynamique possédant patente de restaurants.
Ouvert à un couple. Région Montagnes neuchâteloises.
Intéressement possible.
Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire.
Ecrire sous chiffres K 132-702582 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

CARROSSERIE DU CRET

René Todeschini
Verger 22a, Le Locle ✆ 039/31 55 24

Urgent. Cherche **tôliers**

Veuillez vous présenter ou téléphoner.

28-800067

immobilier

A vendre dans le vallon de Saint-Imier

entreprise de peinture

de moyenne importance et très bonne renommée, jouissant d'une bonne clientèle fidélisée par la qualité de son travail.

Matériel d'exploitation en très bon état, conditions d'achats avantageuses.

Ecrire sous chiffres 470-30390 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2300 La Chaux-de-Fonds

27e Fête de la jeunesse jurassienne

SAMEDI 1er juin 1991 TAVANNES

HALLE CANTINE (derrière la gare)

20 heures: ***BORIS SANTEFF*** 22 h 30: ***Discomobile PICK-UP***

6-800332

divers

CPLN – Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois

ANNÉE SCOLAIRE 1991 – 1992

Inscription aux cours obligatoires des nouveaux apprentis

MERCREDI 5 JUIN 1991, entre 14 et 17 heures
Halle omnisports, Pierre-à-Mazel 14, Neuchâtel

Les élèves se muniront des formules d'inscription remises par les maîtres d'apprentissage, de deux photographies, d'une copie de leur contrat d'apprentissage, de leur carnet de vaccination et d'argent pour le paiement du forfait.

Ecole professionnelle commerciale

Pour les apprentis:

- Employés de commerce
- Employés de bureau
- Vendeurs/ Vendeuses
- Employés du commerce de détail

Ecole des arts et métiers

Pour les apprentis: des secteurs

- **Alimentation** (boulanger-pâtissier, confiseur-pâtissier-glacier, cuisinier, sommelier).
- **Service** (coiffeur, employée de maison, de ménage collectif).
- **Nature** (fleuriste, horticulteur, forestier-bûcheron).
- **Construction** (dessinateur en bâtiment, en génie civil, en aménagement du territoire).
- **Arts graphiques** (imprimeur, typographe).

Ecole technique

Pour les apprentis:

- Mécaniciens de précision
- Dessinateurs de machines
- Mécaniciens-électriciens
- Automaticiens
- Electroniciens
- Laborants en chimie
- Agents techniques des matières synthétiques
- Plasticiens appareilleurs

Le directeur: F. BURGAT
Le directeur: J. LAURENT
Le directeur: P. GREMAUD

Tous les nouveaux élèves doivent être inscrits et sont tenus de suivre les cours professionnels dès la rentrée scolaire.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à la direction de l'école, téléphone 038/21 41 21.

450-584

Règlement du concours des fenêtres et balcons fleuris 1991 et du plus gros légume!

L'Impartial — UCAR

Art. 1 Ce concours est destiné à encourager la décoration florale de balcons et fenêtres, terrasses, devantures de commerces, fermes, par des plantes vertes et fleuries à La Chaux-de-Fonds pendant l'été. Le jury ne tiendra aucun compte des plantes et fleurs artificielles, ni des tentures. Les vases à fleurs seront peints ou cachés et resteront dans l'uniformité des caissettes de présentation.

Art. 2 Seront admis à concourir les personnes présentant des balcons et fenêtres, terrasses, devantures de commerces, fermes, visibles d'une chaussée de bonne circulation et situés sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds. Les ruelles et cours intérieures ne sont pas prises en considération.

Art. 3 Prix spécial pour:
a) le plus grand tournesol
b) le plus gros choux
c) la plus grande courgette

Art. 4 Toute personne, propriétaire ou locataire peut prendre part au concours à l'exception des membres du jury. L'inscription est gratuite.

Art. 5 Les participants au concours trouveront des bulletins d'inscription auprès des fleuristes de la ville jusqu'au 29 juin 1991.

Art. 6 Des récompenses seront distribuées aux participants ayant totalisé au minimum 35 points (maximum possible: 60 points).

Art. 7 Les décisions du jury sont sans appel. Aucune correspondance ne sera échangée sur les décisions, l'organisation ou les récompenses du concours.

Le président du jury: Bernard Wille
La Chaux-de-Fonds, juin 1991

Bulletin d'inscription Concours «balcons fleuris» de La Chaux-de-Fonds 1991

Nom: Prénom:

Rue: No: Etage:

Catégories: Balcons et fenêtres ☐ Terrasses ☐
Devantures de commerces ☐ Fermes ☐
Plus gros légume ☐

A retourner jusqu'au 29 juin 1991 à M. Bernard Wille
Parcs et plantations
Rue des Pâquerettes 34
2300 La Chaux-de-Fonds

PDC • PRD • UDC vous proposent:

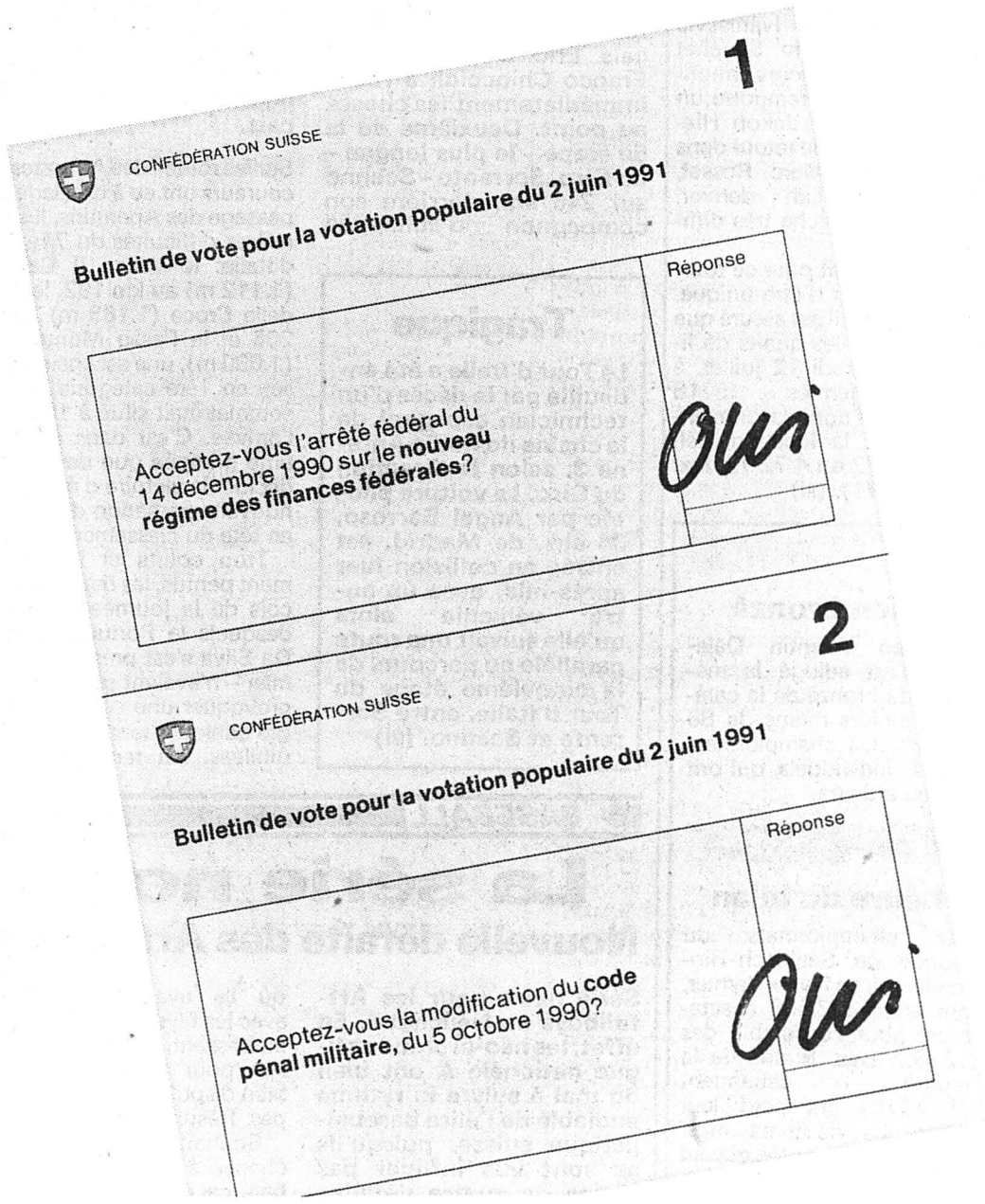

Comité d'action suisse, case postale 5835, 3001 Berne
Responsable: Mme Anne-Marie Kappeler

44-10213/4×4/

A l'affiche

Promotion-relégation LNA-LNB

GROUPE 1

Ce soir

17.30 Saint-Gall - Bâle
20.00 Et.-Carouge - Chiasso
Wettingen - Fribourg
Yverdon - Baden

CLASSEMENT

1. St-Gall	11	8	1	2	29- 9	17
2. Wettingen	11	6	2	3	13-13	14
3. Chiasso	11	5	3	3	14-13	13
4. Yverdon	11	4	2	5	16-15	10
5. Bâle	11	3	4	4	14-14	10
6. Baden	11	3	3	5	15-17	9
7. Fribourg	11	3	3	5	14-20	9
8. Etoile-Car.	11	3	0	8	12-26	6

GROUPE 2

Ce soir

17.30 SC Zoug - Locarno
20.00 La Chx-de-Fds - Aarau
Old Boys - Schaffhouse
Zurich - UGS

CLASSEMENT

1. FC Zurich	11	5	6	0	20- 7	16
2. Aarau	11	5	5	1	20-11	15
3. Schaffhouse	11	6	2	3	16- 9	14
4. Locarno	11	5	4	2	15- 8	14
5. Chx-Fds	11	4	1	6	22-23	9
6. UGS	11	1	7	3	10-19	9
7. SC Zoug	11	2	3	6	12-21	7
8. Old Boys	11	1	2	8	9-26	4

Barrage contre la relégation en première ligue

Match-aller

Ce soir

17.30 Glaris - Montreux

PREMIÈRE LIGUE

Finales

Ce soir

17.00 Brüttisellen - Pratteln (aller: 0-2)
18.00 Martigny - Delémont (0-5)
Soleure - Brühl (0-0)

Dimanche

16.00 Colombier - Châtel-St-Denis (1-3)

DEUXIÈME LIGUE

Finales

Dimanche

10.00 Grand-Lancy - Grône
16.00 Bassecourt - Stäfa
C. Fribourg - St. Lausanne
St. Nyonnais - Serrières

VOILE

Régate de prestige «L'Impartial» au 5e Bol d'or

La cinquième édition du Bol d'or du Lac de Neuchâtel se disputera ce week-end. Il s'agit là d'une des plus prestigieuses régates de la saison.

La formule audacieuse de cette épreuve, proposant un parcours handicap, permet à des bateaux de potentialités différentes de courir en temps réel et garantit le spectacle.

Généralement, près de 500 barreurs et équipiers se livrent à une lutte sans merci. Plusieurs «étrangers», en particulier des Lémaniques et des Alémaniques, ont fait le déplacement de Grandson, ce qui permettra aux navigateurs neuchâtelois de se tester.

Deux challenges importants seront attribués au terme de cette course. Le Bol d'or pour le premier monocoque et le Challenge Corum pour le premier multicoque.

Les vents faibles, annoncés pour le week-end, pourraient bien convenir au catamaran «L'Impartial». (pj)

Avec vous dans l'action
L'Impartial

L'avant-dernière fois

Le FCC reçoit Aarau ce soir à La Charrière

Le championnat touche doucement à sa fin. Ainsi, pour le FC La Chaux-de-Fonds le match de ce soir (20 h) contre Aarau sera l'avant-dernier de la saison à domicile et le dernier face à une formation de LNA. Voilà une occasion pour le FCC de démontrer qu'il a les moyens de bousculer les meilleures équipes de son groupe et qu'il aurait pu faire mieux sans certaines baisses de régime.

par Julian CERVIÑO

La semaine passée, à l'issue du match contre Schaffhouse, la défaite avait laissé un goût amer aux Chaux-de-Fonniers en nette reprise après leur passage à vide contre Old Boys. Il n'avait manqué que le réalisme aux gars du FCC, sinon la victoire ne leur aurait certainement pas échappé. En ira-t-il de même ce soir contre Aarau? Difficile à dire. Mais, une chose est à souhaiter, c'est que les «jaune et bleu» ne soient pas ridicules face aux Argoviens.

Ce souhait, Roger Läubli l'émet également. «Il faut que nous montrions quelque chose devant notre public, espère-t-il. Dans ce deuxième tour nous n'avons pas été très brillants à domicile et c'est le dernier moment de nous reprendre.» Juste.

PAS ÉVIDENT

Reste que ce ne sera pas évident. En effet, Aarau, actuel second de ce groupe 2 de promotion-relégation, a besoin de point pour distancer Schaffhouse et Locarno qui ne sont qu'à une longueur. «Je sais très bien que les Argoviens ne peuvent pas se permettre de perdre ne serait-ce qu'un point chez nous, commente Roger Läubli. On ne devra donc pas compter sur des cadeaux de leur part.» Oh que non...

Le mentor de La Charrière devra, par contre, savoir motiver ses joueurs. «Ce sont des footballeurs et ils doivent démontrer qu'ils ont de l'orgueil, lance-t-il. Ce soir, je mise sur cela.» A vrai dire, la dernière sortie des siens en terres schaffhousoises a dû rassurer l'ex-Xamaxien. «C'est vrai, on a fait un très bon match» concède-t-il.

BACHMANN TITULAIRE

A tel point, que la formation que le druide de La Charrière alignera aujourd'hui ressemblera à peu de chose près à celle qui a évolué samedi passé. Les seules modifications pourraient intervenir dans le secteur défensif – on n'en dira pas plus – et peut-être en attaque, Roger Läubli hésitant à titulariser le jeune Marchini.

Quant à Laurent Bachmann, il défendra à nouveau la cage chaux-de-fonnière. «Il a fait un match sans faute à Schaffhouse, déclare Roger Läubli. Je ne vois donc pas pourquoi, je ne le ferais pas jouer ce soir.» Romain Crevoisier peut donc continuer à ronger son frein. Tout comme François Laydu, qui n'est pas vraiment dans le coup, et Pavoni, toujours convalescent.

Mile Urosevic (à gauche) et Fabrice Maranesi confirmeront-ils leurs bonnes prestations de Schaffhouse? (Henry)

UN BON EXEMPLE

Les autres titulaires du contingent devront eux confirmer leur retour en forme. Surtout que, pour l'instant, aucun contrat n'a encore été resigné au FCC. Mais, Roger Läubli ne se fait pas trop de soucis. «Tout le monde, ou presque, semble disposer à rester, glisse-t-il. De plus, contre les bonnes équipes nous avons toujours bien joué cette saison.» Le premier match contre Aarau, le 17 mars dernier au Brügglifeld, qui s'était soldé par une victoire argovienne (3-1), en est, justement, un bon exemple, les Chaux-de-Fonniers étant passés près de l'exploit.

Alors, le FCC prendra-t-il sa revanche ce soir? Réponse sur le coup de 21 h 45. J.C.

«Le coup est jouable»

Michel Decastel est confiant avant de recevoir Châtel-Saint-Denis

Finales de première ligue: acte 1, suite. Les matches-retour du premier tour se dérouleront ce week-end. Si pour Delémont, vainqueur 5-0 samedi passé à La Blancherie, la rencontre de ce soir (18 h) devrait ressembler à une formalité, pour Colombier il s'agira de s'employer à fond dimanche (16 h) pour refaire le retard face à Châtel-Saint-Denis, qui s'était imposé 3-1 sur ses terres.

«Ça va bien», au bout du fil Michel Decastel est confiant. «Malgré notre défaite, l'équipe sait qu'elle a les moyens de renverser la situation.»

Pour se faire, l'idéal serait que les Colombins inscrivent deux buts sans en recevoir aucun. «Le coup est jouable, estime l'entraîneur des Chézards. Nous savons que les Châtelois sont dangereux en contre, mais si nous restons attentifs en défense tout devrait bien se passer.»

Espérons donc que la mésaventure de dimanche passé ne se répétera pas et que l'arrière-garde colombine ne commettra pas d'erreurs. Chose qui cette saison fut d'ailleurs assez rare, puisque Colombier n'a encaissé que deux fois trois buts dans une même partie.

SPECTACLE GARANTI

Côté offensif, le spectacle est garanti. La troupe de Michel Decastel ayant l'habitude de mener le jeu, elle devrait offrir un véritable récital à ses supporters, qui, souhaitons-le, viendront nombreux encourager leurs favoris. Le retour de Pierre-Alain Mayer, suspendu lors du match-aller, ne peut d'ailleurs qu'augmenter la force de frappe des gens du Littoral.

Précisons encore que Laurent Torri pourrait également faire sa rentrée, que Laurent De Agostini est incertain et vous connaîtrez tous les ingrédients de ce match-retour. Pourvu que la sauce prenne.

L'après-midi promet d'être chaude dimanche aux Chézards pour le portier châtelois Jaquier, qui intervient ici devant Weissbrodt lors du match-aller. (Lafargue)

DELÉMONT DÉJÀ EN VALAIS

Il était neuf heures hier matin quand Jean-Marie Conz et les siens ont mis le cap sur le Valais. Voilà qui prouve bien que, malgré l'avantage qu'ils ont acquis samedi dernier, les Jurassiens ne se déplacent pas la fleur au fusil. C'est plutôt bon signe. Même si on voit mal comment les Octoduriens pourraient renverser une situation des plus compromises.

Vous nous direz qu'«en football on en a vu d'autres». Peut-être, mais les miracles ne se produisent pas tous les jours et les nombreux supporters des SRD qui feront le voyage jusqu'à Martigny n'ont pas trop de soucis à se faire. J.C.

Coup dur pour Serrières

Le gardien du FC Serrières, club finaliste de deuxième ligue, Nicolas Christinet ne jouera pas contre Stade-Nyonnais. «Il s'est blessé à l'épaule jeudi à l'entraînement, indique l'entraîneur-joueur Pascal Bassi. C'est vraiment un coup dur.» Alors qui défendra les buts serriérois? «Je ferai un test aujourd'hui (réd: samedi) pour décider qui de Menendez ou Tschanz sera titulaire». Verdict dimanche (16 h) à Nyon.

(Imp)

Changement à l'AC Milan

L'ancien milieu de terrain international Fabio Capello, 44 ans, remplacera Arrigo Sacchi, démissionnaire, en qualité d'entraîneur du Milan AC. En outre, la venue de l'avant centre de l'Inter de Milan, Aldo Serena est désormais probable, selon les dirigeants milanais, alors que le départ du gardien Andrea Pazzagli est chose certaine.

SPORT Impar

La vie en rose

On ne s'ennuie pas au Giro. Une fois encore, le maillot rose a changé de titulaire. Deuxième de l'étape derrière Marino Lejarreta, l'Italien Franco Chioccioli a en effet repris la tête du classement. De quoi voir la vie en rose...

▶ 13

Un coup pour rien

NE Xamax ramène un point de Sion. Mais le titre s'est éloigné

● **SION - NE XAMAX 0-0**

La tradition a été respectée, qui veut que NE Xamax ne rentre pas bredouille de ses déplacements en Valais. Au terme d'un match bien dans la ligne de ce qui est proposé partout à la ronde – la rencontre a essentiellement valu par le bras de fer qui a mis aux prises le directeur de jeu et le public valaisan et sans lequel on se serait ennuyé ferme à Tourbillon – NE Xamax s'est maintenu dans la course à l'Europe. En revanche, il est désormais quasi certain que Roy Hodgson et ses gens ne coifferont pas la couronne de champion. A cent quatre-vingts minutes du dénouement, ils accusent toujours trois longueurs de retard sur des Grasshoppers qui ont réalisé la bonne opération de la soirée en ramenant un point de Lausanne, se rapprochant ainsi singulièrement du titre.

SION
Jean-François BERDAT

Depuis que Dame Coupe a accepté leurs avances, les Valaisans ne sont incontestablement plus animés de la rage de vaincre qui leur a si souvent permis de forcer la décision dans ce championnat. Hier au soir, ils n'ont ainsi jamais donné l'impression d'une équipe qui visait le doublé. On en veut pour preuve que mis à part un envoi de Baljic peu avant la pause, Pascolo – brillant en l'occurrence – n'a pratiquement pas eu à intervenir tout au long de la soirée.

Il convient certes de souligner que la défense xamaxienne a livré un match parfait. Et la rentrée de Ramzy n'y a sans doute pas été étrangère. Si l'effet de surprise a été total à l'heure où sa titularisation a été officialisée, l'Egyptien a eu tôt fait de rassurer tous les sceptiques.

Mieux: il s'est affirmé comme l'homme du match, qui a fait preuve d'une rare intransigeance sur le plan défensif tout en ne manquant aucune opportunité de venir créer le surnombre en milieu de terrain, voire à la pointe de l'attaque. Insuffisant toutefois pour prendre en défaut une arrière-garde valaisanne elle aussi bien à son affaire. Reste qu'à l'heure de l'analyse, Roy Hodgson se félicitait de son choix.

CHASSOT: FIN DE SAISON

S'il est revenu un point en poche, NE Xamax a perdu Chassot dans cette rencontre. Victime d'une déchirure musculaire alors qu'il était à la lutte avec Quentin, le Xamaxien a vu sa saison prendre fin, sans que le Valaisan ne soit en cause, empressons-nous de le préciser. «Dommage» dira simplement Roy Hodgson, un peu fataliste et qui n'est plus à une blessure près cette saison.

Jusque-là, Chassot et les autres ne s'étaient cependant guère mis en évidence. Et Lehmann ne connut qu'une seule alerte, en tout début de seconde période quand il détourna un envoi de Smajic. Maigre bilan, on en conviendra.

NON COUPABLE

Au coup de sifflet final, Enzo Trossero plaidait non coupable. «NE Xamax a refusé de se livrer, a littéralement bloqué le match. Cela dit et vu les positions au classement, c'était tout à fait normal et j'aurais opté pour une tactique semblable si j'avais été à la place de Roy Hodgson.» Comme quoi les entraîneurs sont sur la même longueur d'onde.

Pas étonnant dès lors que le Britannique se montre satisfait de la tournure prise par les événements. «Ce soir, tous les résultats parlent en notre faveur. Bien sûr, si nous avions cru en nos possibilités, nous aurions pu prétendre nous imposer. Mais tous comptes faits, nous n'avons pas réalisé une mauvaise opération puisque nous demeurons à la troisième place.» Vu sous cet angle, on ne peut que donner raison au Britannique.

J.-F. B.

A l'image de ce duel aérien entre Fernandez (maillot sombre) et Baljic, la confrontation entre Sion et NE Xamax ne verra pas de vainqueur. *(AP)*

Tourbillon: 10.600 spectateurs.
Arbitre: M. Friedrich (Seedorf).
Sion: Lehmann; Sauthier; Clausen (70e Biaggi), Brigger, Quentin; Piffaretti, Lopez, Calderon, Gertschen; Baljic, Orlando (63e A. Rey).
NE Xamax: Pascolo; Mottiez, Ramzy, Egli, Fernandez; Bonvin, Smajic, Perret, Gigon; Sutter, Chassot (73e Jeitziner).
Notes: Sion est privé de Geiger, O. Rey (suspendus) et Tudor (blessé); NE Xamax sans Ze Maria (suspendu), Lönn, Régis Rothenbühler ni Ryf (blessés). Avertissement à Chassot (27e, réclamations).

Victime d'une déchirure musculaire, Chassot est évacué sur une civière à la 73e minute, puis transporté à l'Hôpital de Sion. Coups de coin: 6-5 (6-2).

football

Monaco passe

Dans la première demi-finale de la Coupe de France opposant l'AS Monaco à la formation de deuxième division de Gueugnon, Monaco s'est qualifié sur le score de 5 à 0 (mi-temps 2-0). L'autre demi-finale doit mettre aux prises l'Olympique de Marseille à un autre club de deuxième division, Rodez, dimanche au stade du Vélodrome à Marseille.

Toulouse sauvé

France. Barrage D1/D2, match retour: Lens (D2) - Toulouse (D1) 1-0. Toulouse, vainqueur à l'aller par 4-0, reste en première division.

Encore un entraîneur viré!

Le club de Bayer Leverkusen (1re Bundesliga) s'est séparé avec effet immédiat de l'entraîneur Jürgen Gelsdorf (38 ans), deux ans avant l'échéance de son contrat. Il sera remplacé par Reinhard Saftig (39 ans), lui-même remercié il y a un mois par le VfL Bochum. Gelsdorf est le 11e entraîneur à faire ses valises depuis le début du présent championnat de Bundesliga. Un (triste) record en la matière.

Blazevic: un petit tour en Grèce

Limogé au mois de février dernier du FC Nantes, l'entraîneur suisse d'origine yougoslave Miroslav Blazevic (54 ans) a retrouvé de l'ouvrage en Grèce. L'ex-entraîneur de Vevey, Sion, GC, Lausanne, de l'équipe nationale, entraînera le PAOK Salonique, où il a signé un contrat de deux ans.

Allemagne

Düsseldorf - VfL Bochum . . . 3-4
Dortmund - Uerdingen 1-0

CLASSEMENT

1. Kaiserslaut.	31	17	10	4	62-39	44
2. Bayern M.	31	17	8	6	69-36	42
3. W. Brême	31	12	14	5	41-25	38
4. Hambourg	31	15	7	9	53-34	37
5. Francfort	32	14	9	9	58-39	37
6. Cologne	31	13	10	8	46-30	36
7. Stuttgart	31	12	10	9	49-39	34
8. Leverkusen	32	10	13	9	44-43	33
9. Düsseldorf	32	11	10	11	39-45	32
10. Wattensch.	31	8	14	9	39-48	30
11. Dortmund	32	8	14	10	39-54	30
12. Karlsruhe	31	8	13	10	42-47	29
13. Mönchengl.	31	6	17	8	42-51	29
14. VfL Bochum	32	9	10	13	49-50	28
15. St-Pauli	31	6	14	11	30-42	26
16. Nuremberg	31	8	9	14	35-51	25
17. Uerdingen	32	5	12	15	31-50	22
18. Hert. Berlin	31	2	8	21	32-77	12

LA PREUVE...

Monstrueux

Le dernier tango aura été de trop. A Bari, l'OM s'est mélangé les crampons pour venir se perdre dans les rets du filet tendu par une Etoile Rouge pas trop scintillante. L'heure de Raymond-la-Science n'a pas encore sonné. Dès lors, le Belge devra patienter avant de concrétiser sa dernière ambition, mourir sur le banc après un match, gagné de préférence. Pas n'importe quel match pourtant...

L'OM a manqué son rendez-vous avec l'histoire et, l'autre soir, c'est une nation tout entière qui a pleuré à chaudes larmes teintées de bleu et de blanc. Cent finales n'auront ainsi pas suffi aux footballeurs de l'Hexagone pour se détacher de leurs homologues dits faibles, pour décrocher légèrement et modestement tous les représentants des vingt «petites» nations qui n'ont pas encore eu droit aux honneurs continentaux. Tels les Albanais, tels les Finlandais, tels les Luxembourgeois, tels les Helvètes.

La France s'est réveillée en état de choc, se demandant ce qui lui était tombé sur la tête. Héros de ce funeste 29 mai de l'an – qui devait être de grâce – 1991, «Manu» a donné une sacrée leçon à tous ces énergumènes qui ont fait de la gare et de l'aéroport de Bari des lieux de recueillement comme si la cité des Pouilles venait de subir la plus horrible des catastrophes qui aient jamais frappé le globe. «Il me restera surtout une belle image de cette soirée. Ce n'est pas tous les jours que l'on dispute une finale à ce niveau» déclarait ainsi Amoros au sortir d'une douche qu'il aurait sans doute souhaitée moins froide. Les autres, tous les autres, ont été moins nobles. A l'exception toutefois de Bernard Tapie. S'il a parlé de la formule – «Je l'aurais trouvée géniale si l'OM avait gagné...» – BT s'est pour une fois montré beau perdant. A tel point qu'il est sorti grand vainqueur d'un mercredi qui ne restera pas gravé dans les mémoires des amateurs du ballon rond. «Il faut remettre le sport à sa vraie dimension» a ajouté un homme apparemment reconverti et qui semble enfin mesurer que l'argent ne suffit pas – plus? – au bonheur.

Au tapis l'espace d'un soir, Bernard Tapie aura tôt fait de retrouver ses esprits. Et, dès septembre prochain, son OM se remettra en route pour l'histoire. Entre-temps, le bon Bernard aura peut-être remporté une autre finale, celle des urnes, qui l'opposera à un certain Jean-Marie Le Pen. Là, ses «biftons» pourraient bien faire pencher la balance. Bonne Mère merci, ce n'est pas le cas sur les terrains de football.

Cela dit, si la France a pleuré ses Olympiens, l'Europe, elle, pleure ses finales. On l'a vérifié à Bari, l'enjeu a pris le pas sur le jeu. En d'autres termes, le football à l'échelon continental n'est plus du football. Et ne le redeviendra sans doute jamais, quelle que soit la formule imaginée.

Monstrueux dirait Basile Boli, le plus bel exemple qui soit pour illustrer que le footballeur descend du singe.

Jean-François BERDAT

... PAR SEPT

Vous avez dit nul?

Sur les autres stades

● **LAUSANNE - GRASSHOPPER 0-0**

La Pontaise: 10.700 spectateurs.
Arbitre: M. Röthlisberger (Suhr).
Lausanne: Huber; Hottiger, Herr, Verlaat, Ohrel; Isabella, Aeby, Fryda, Douglas (88e Viret), Schurmann, Studer.
Grasshopper: Brunner; Meier, Gren, Koller, Nemtsoudis; Gämperle, Sutter, Häsler, Gretarsson; Sforza, Rahmen (46e Cantaluppi).
Notes: Lausanne sans Iskrenov, Bissig et Comisetti, Grasshoppers sans Bickel, Közle, De Vicente, Strudale et Wiederkehr. Avertissements à Gretarsson et Koller. 72e tir sur la transversale de Sutter.

● **LUGANO - SERVETTE 1-1 (1-0)**

Cornaredo: 4800 spectateurs.
Arbitre: M. Müller (Obererlinsbach).
Buts: 31e Manfreda 1-0. 72e Mohr 1-1.
Lugano: P. Walker; Galvao; Ladner, Degiovannini, M.Walker; Sylvestre, Gorter, Penzavalli, Tami; Manfreda, Jensen (64e Matthey).
Servette: Pédat; Djurovski; Stiel, Schepull, Schällibaum; Cacciapaglia (89e Rufer), Hermann, Guex; Sinval, Gamberini (46e Mohr), Jacobacci.
Notes: 92 expulsion de Tami (faute de dernier recours).

● **YOUNG BOYS - LUCERNE 1-5 (0-3)**

Wankdorf: 3700 spectateurs.
Arbitre: M. Zen Ruffinen (Sion).
Buts: 8e Nadig 0-1. 27e Nadig 0-2. 43e Eriksen 0-3. 50e Eriksen 0-4. 54e Herbert Baumann 0-5. 55e Pagano 1-5.
Young Boys: Pulver; Alain Baumann; Weber, Streun; Pagano, Grossenbacher (66e Wittwer), Bohinen (46e Rubli), Hänzi, Gottardi; Jakobsen, Löbmann.
Lucerne: Mutter; Kaufmann; Birrer, Van Eck; Schönenberger, Moser (62e Wolf), Nadig, Burri (62e Kunz), Herbert Baumann; Knup, Eriksen.

1. Grasshopper	12	6	4	2	21-10	30 (14)
2. Sion	12	3	8	1	10- 9	29 (15)
3. NE Xamax	12	4	6	2	15-11	27 (13)
4. Lausanne	12	4	6	2	13-10	27 (13)
5. Lugano	12	5	3	4	13-11	26 (13)
6. Servette	12	0	9	3	11-19	21 (12)
7. Lucerne	12	2	4	6	13-17	20 (12)
8. Y. Boys	12	1	6	5	15-24	20 (12)

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 8 juin, 20h: Grasshopper - Sion, Lucerne - Lausanne, NE Xamax - Lugano, Servette - Young-Boys.

Incident à Lugano

Au terme de la partie qui opposait Lugano à Servette, un spectateur a jeté un sac en plastique contenant de l'eau sur l'arbitre de la rencontre, Werner Müller d'Obererlinsbach. L'arbitre est tombé au sol, mais s'est heureusement relevé indemne de cet incident et a regagné les vestiaires par ses propres moyens. (si)

L'Impartial
Régions

Le sans-gêne des pique-niqueurs

Navigation interdite près de Préfargier

● Lire en page 24

Les fiches ne seront pas détruites!

Le canton de Neuchâtel les mettra au frigo pour les historiens

Les cantons ne pourront en aucune façon autoriser la consultation des fiches et dossiers de la Confédération en leur possession. Le verdict du Tribunal fédéral est tombé il y a deux jours, une décision qui va dans le sens de «la garantie des intérêts publics et privés qui sont en jeu», chère à Michel von Wyss, chef du Département de l'intérieur du canton de Neuchâtel. Le droit désormais connu, les fiches neuchâteloises ne seront ni détruites, ni offertes à Berne.

Epilogue du grand feuilleton des «fiches», commencé en automne 1989, l'arrêt du Tribunal fédéral met un terme à la polémique de la propriété des dossiers et fiches que les cantons avaient constitués, sous mandat de la Confédération, au nom de la protection de l'Etat.

C'est la police cantonale qui se chargeait de la collecte de faits et nouvelles, directement ou au travers de son réseau d'indicateurs.

En septembre dernier, le Conseil d'Etat neuchâtelois avait dessaisi la police de ses fiches pour les déposer, à titre provisoire, aux archives de l'Etat dans l'attente du règlement juridique de ce conflit de compétence.

«Aujourd'hui les choses sont claires et nous pourrons proposer au Grand Conseil, en octobre ou novembre, la modification de la loi sur la police cantonale et de celle sur la protection de la personnalité dans le sens des travaux de la commission spécialement constituée pour élaborer de nouvelles dispositions en matière de protection de l'Etat», nous a précisé hier M. von Wyss.

Le rapport de la commission sera désormais l'aune selon laquelle le canton agira dans ce domaine controversé.

«On ne va pas pour autant réactualiser sans autres les fiches et les remettre simplement dans les mains de la police. On rétrocèdera exclusivement des fiches et des dossiers sur des personnes ou des organisations qui présentent une source potentielle de danger pour l'Etat.»

POUR L'HISTOIRE

Pour le solde, le canton a l'intention de laisser les fiches où elles sont et de ne pas les détruire. Michel von Wyss proposera dès lors de conserver ce matériel dans un but historique: «Fiches et dossiers sont autant de témoins de pratiques que l'on qualifiera peut-être de «farfelues» dans les temps futurs; un élément intéressant de l'état d'esprit qui était le nôtre en cette fin de siècle».

Ces documents seront bien entendu inaccessibles pendant une période de 60 à 100 ans, afin de garantir la protection de la personnalité des fichés comme des... ficheurs! M.S.

● Lire aussi le «Regard»

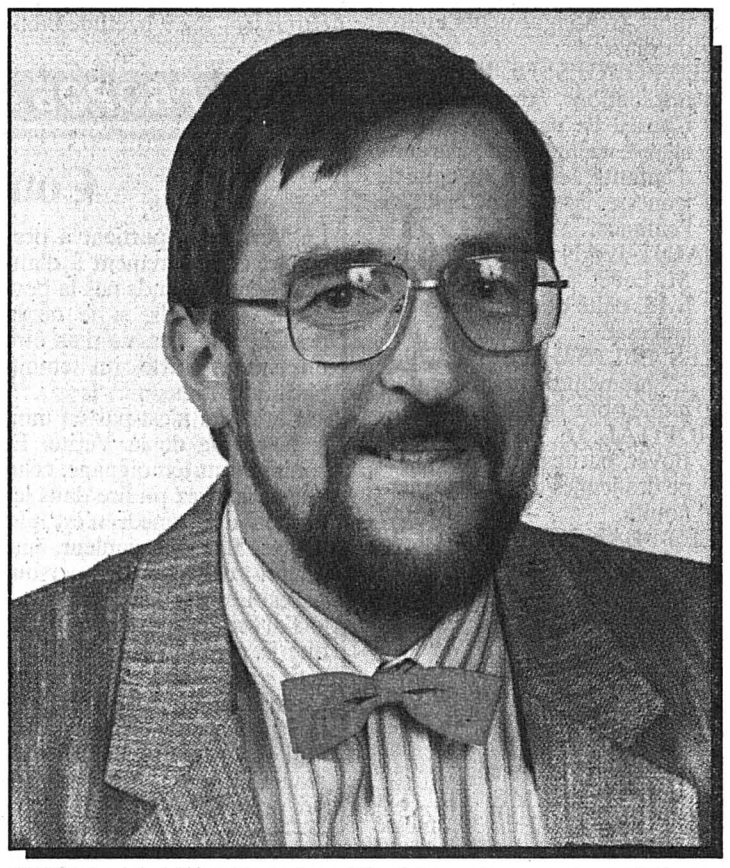

Michel von Wyss: «Aujourd'hui, les choses sont claires». (Imp)

REGARD

Fiche pratique

En se dotant prochainement d'une nouvelle base légale, le canton de Neuchâtel entend redéfinir la conception qu'il a de la protection de l'Etat, et des domaines où la police serait appelée à intervenir dans l'intérêt de l'Etat.

Un changement de discours et d'idéologie qui ne fera pas disparaître les «fiches» pour autant.

En terme de procédure, il ne sera plus possible au Ministère public de la Confédération de «mobiliser» la police des cantons en court-circuitant le Conseil d'Etat. Une notion majeure de non-ingérence discrète qui figure aussi en bonne place dans la nouvelle ordonnance fédérale.

Mais ce qui reste la question fondamentale en ce domaine, est bel et bien d'établir les critères qui détermineront l'ouverture d'un dossier sur une personne ou une association qui peut, potentiellement, représenter un danger pour l'Etat.

Pour le canton de Neuchâtel, il n'est pas question d'«activer» la police dans des domaines relevant du débat des idées ou d'activités exercées dans le cadre constitutionnel des libertés démocratiques. Signer une pétition ou appartenir à un groupe politique marginal ne constitueront plus un motif de mise en danger de la sécurité de l'Etat. Enfin, on l'espère...

Fait exception tout ce qui peut être soupçonné d'activité terroriste, actif ou passif, au sens large. Le PKK (parti communiste du Kurdistan) et ses adhérents, pour citer un exemple contemporain, en sont une. Raison invoquée: «Des groupements de ce genre agissent souvent avec violence pour soutirer des fonds auprès de compatriotes, dans le but d'alimenter la caisse qui finance la défense de leur cause».

Par son arrêt de mercredi, le Tribunal fédéral attribue toutes les compétences à la Confédération en matière de «gestion» des fiches et dossiers établis sur son ordre.

Une frustration de façade pour beaucoup de cantons qui masque en fait un certain soulagement: celui, pratique, de ne pas devoir créer un nouveau service public...

Mario SESSA

A chacun sa croix

«Coup de poing et coup de gueule» au Musée d'ethnographie de Neuchâtel

On voulait parler d'argent, celui-ci manquant, on parlera donc de croix: en 18 jours, 700e et surtout péripéties budgétaires obligeant, l'équipe du Musée d'ethnographie a réussi à monter envers et contre tout une nouvelle exposition temporaire – «A chacun sa croix» – qui sera vernie aujourd'hui. A voir absolument... sous peine de crucifixion immédiate.

Le bouillonnant conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel Jacques Hainard et son équipe ont réalisé un véritable tour de force culturel. Celui de mettre sur pied, en 18 jours seulement, une exposition temporaire d'envergure. «Jusqu'à fin mars, nous travaillions sur une exposition centrée sur le thème de l'argent», explique J. Hainard. 100.000 francs en moins dans le budget du musée, celui de la ville refusé par l'Etat et les dépenses communales gelées, «nous avons dû renoncer à ce premier concept». Pas question cependant de ne pas avoir une expo temporaire cette année. L'équipe a donc remis l'ouvrage sur le métier le 13 mai.

Les problèmes de trésorerie et le temps imparti obligeant, il fallait une exposition qui ne fasse appel qu'aux collections actuelles du musée. «A décision arbitraire, nous avons choisi de répondre par un autre arbitraire: choisir 14 dates dans l'histoire helvétique pour en faire un chemin de croix». 14 stations pour 14 étapes de l'histoire suisse piquées au hasard de 700 dates inscrites à la file sur les murs des salles d'exposition. Des salles auxquelles on n'accède qu'après avoir plongé dans une première fosse rassemblant le plus hétéroclite du symbolisme «kreuzien», allant du couteau suisse au corbeau parce qu'il fait «croa-croa»...

Chaque événement de l'histoire suisse retenu – «ou plutôt chaque non-événement, à l'image de ce grand «machin» qu'est la célébration du 700e», avance J. Hainard – est mis en parallèle avec un événement international. Et pour illustrer chacune des stations, une vitrine exposant des objets puisés dans les collections du musée devant d'ingénieux décors en carton de Jean-Pierre Zaugg.

Glanées au fil de l'exposition, quelques «comparaisons» qui ne manquent pas de piquant: en 1492, alors que dans le canton de Zurich on dépêche un émissaire jusque devant le pape pour pouvoir changer de paroisse, Christophe Colomb découvre l'Amérique; en 1790, à Vienne, Mozart compose son «Cosi fan tutte» pendant que dans le canton de Vaud, on s'interroge sur la légitimité de la dîme sur la pomme de terre. Dernière date, dernière station: le 5 février 91. Ce jour-là, le Conseil d'Etat neuchâtelois refuse le budget de la ville de Neuchâtel. Au même moment, à New Delhi, s'ouvre une conférence internationale sur l'orgasme réunissant des sexologues de renommée mondiale. La vitrine explicative présente des cache-sexe et cache-fesses. «A chacun son chemin de croix», conclut J. Hainard. (cp)

● *«A chacun sa croix»: exposition ouverte tous les jours de 10 à 17 h, sauf le lundi, du 1er juin 1991 au 12 janvier 92.*

L'exposition «A chacun sa croix» sera vernie cet après-midi à Neuchâtel. (Comtesse)

Les 16 et 17 mai 92

Prochaines élections communales neuchâteloises

Dans sa séance du 29 mai, le Conseil d'Etat neuchâtelois a fixé les dates des prochaines élections communales.

Le renouvellement des Conseils généraux (législatifs) se déroulera les samedi 16 et dimanche 17 mai 1992. Le corps électoral désignera à cette occasion ses autorités législatives dans les 62 communes de la République.

On sait que les Conseils communaux (exécutifs) sont nommés au deuxième degré par les législatifs. C'est une curiosité typiquement neuchâteloise, car c'est le dernier canton en Suisse qui pratique encore ce mode d'élection des exécutifs communaux. (nm)

DUO DU BANC

● Suite en page 28

LA CHAUX-DE-FONDS

Di, de 12 h à 16 h 30, rassemblement des enfants: «La fête avec nos mains».

Eglise réformée évangélique. –

GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte, M. Waldvogel, sainte cène. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h 45, culte de jeunesse.

FAREL: Di, 9 h 45, culte, M. Vanderlinden, garderie d'enfants. Me, 18 h 45, culte de jeunesse. Me, 19 h 30, office au C.S.P. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.

ABEILLE: Di, 9 h 45, culte, M. Carrasco, sainte cène, garderie d'enfants. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 18 h, culte de jeunesse, une fois par mois, (renseignements auprès du diacre).

LES FORGES: Di, 10 h, culte, installation du nouveau Conseil de paroisse, M. Cochand, sainte cène, garderie d'enfants. Je, 16 h 30, culte de jeunesse. Ve, 16 h, culte de l'enfance.

SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte, M. Lebet, sainte cène. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance et de jeunesse.

LES ÉPLATURES: Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte, M. Bovet, participation du groupe des jeunes de l'Eglise mennonite.

LES PLANCHETTES: Di, 10 h, culte, M. Rosat.

LA SAGNE: Di, 9 h 30, culte, M. Monin.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde (Temple-Allemand 70). – Sonntag, 10 Uhr, Gottesdienst mit Pfarrer F. Brechbühl.

Eglise catholique romaine. –

NOTRE DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe (chorale). Di, 9 h 30, messe; 18 h, célébration.

MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

SACRÉ-CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe des familles. Di, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). – Di, 9 h 45, grand-messe.

Première église du Christ Scientiste (Crêtets 91). – Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 19 h 30, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt) – Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). – Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). – Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). – Me, 14 h 15, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Di, 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). – Di, 10 h, culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). – Di, 8 h 30, culte à la Stadtmission.

Eglise évangélique libre (Paix 126). – Di, 9 h 45, culte avec l'Eglise de Réveil en la salle du Progrès 48; garderie d'enfants; école du dimanche. Je, 20 h, réunion de prière. Sa, 18 h, groupe de jeunes: Rencontre avec Nicky Cruz, patinoires du Littoral, Neuchâtel.

Eglise de Dieu (Paix 87). – Etude biblique: chaque ve à 19 h 45; service d'adoration: di à 9 h 45 ou 17 h 45 (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ✆ 23.23.94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). – Di, 9 h 45, à la salle du Progrès, rue du Progrès 48, culte en commun avec l'Eglise évangélique libre. Ma, 17 h 15, catéchisme. Je, 20 h, réunion de prière.

Action biblique (Jardinière 90). – Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). – Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et Jeune Armée. Me, 9 h 15, prière. Ve, 16 h 30, rencontre pour les enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). – Di, 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prêtrise des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste Soleil 7). – Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et garderie d'enfants. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique avec sujet: Ouverture du sixième sceau: L'anarchie. Apoc. VI:12-17.

Dojo Zen (Mission Maître Deshimaru, Parc 17, ✆ 23 54 53). – Horaire des Zazen, ma-me, 6 h 30 et 19 h 15, je, 6 h 30 et 20 h 30; ve, 6 h 30; sa, 16 h 30 (initiation 16 h); di, 10 h.

Stadtmission (Musées 37). – Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Dienstag, 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag, 20.00 Uhr, Bibelabend.

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique. –

TEMPLE: Di, 9 h 45, culte de fête des catéchumènes, Mme L. Bezençon et M. E. Julsaint. Garderie d'enfants à la cure.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 8 h 30, culte avec sainte cène, M. P. Favre; 19 h, culte, P. et L. Bezençon.

SERVICE DE JEUNESSE, LES MONTS: Di, 9 h 30.

LES BRENETS: Di, 10 h 15, culte avec sainte cène, M. P. Favre.

LA BRÉVINE: Di, 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Temple: Di, 9 h 45, culte, E. Perrenoud; 11 h, école du dimanche à la salle de paroisse; collège de Brot-Dessus, 10 h, école du dimanche.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). – Sonntag, kein Gottesdienst.

Eglise catholique romaine Le Locle. – Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe italienne.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. – Sa, 19 h, messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. – Di, 11, messe.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. – Di, pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Envers 63). – Di, 9 h 30, culte. Ma, 15 h, réunion de partage et prière. Je, 20 h, étude biblique. La librairie biblique est ouverte le ma de 16 h 30 à 18 h 30 et le me de 14 h à 17 h.

Témoins de Jéhovah (France 14). – Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Girardet 2a). – Di, 9 h 30, service divin (français + italien); 20 h, service divin (français).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). – Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec offrande pour la mission; école du dimanche; 20 h, réunion de prière du 1er dimanche du mois. Lu, 20 h, réunion des monitrices et moniteurs – Mi-Côte 5. Je, pas d'étude biblique. Ve, 20 h, réunion spéciale avec M. J. Guggenheim de Paris, sujet: «Le profil du Messie dans la première alliance».

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). – Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 20 h, réunion d'évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Me, 20 h, réunion de prière de l'Alliance évangélique.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. – Di, 9 h 45, réunion de sanctification. Ma, 20 h, réunion de prière à la salle de paroisse. Me, 12 h, repas pour les personnes seules. Ve, 15 h 15, heure de joie pour les enfants.

Action biblique (Envers 25). – Di, 9 h 45, culte. Ma, 20 h, réunion de prière. Me, 13 h 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; 16 h 30, groupe JAB pour les adolescents; 19 h, groupe JAB sénior.

Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Evangélique, rue de la Chapelle 5) – Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. En semaine, étude dans les foyers: renseignements auprès de Cl.-E. Robert, ✆ 26.98.55.

Communauté évangélique Les Ponts-de-Martel (Chapelle 8) – Di, 10 h, culte; garderie et école du dimanche.

PROPOS DU SAMEDI

Conclusion

La Vérité n'appartient à personne. Contrairement à d'autres, je ne prétends pas la posséder. Toutefois, si je ne la possède pas, j'essaie d'en être un témoin fidèle, un témoin parmi d'autres.

La Vérité n'est pas en moi, je témoigne de la Vérité. Et comme tout témoignage, celui que vous avez pu lire dans les propos du samedi n'est pas neutre. Il a une couleur, une odeur, une saveur personnelles. Les miennes.

J'ai écrit ce que je croyais, ce que je pensais. Je ne l'ai pas écrit de manière nuancée. Cette façon un peu carrée, parfois provocante, était voulue, afin de permettre à chacun de réagir, et de se former sa propre opinion.

Il me semble qu'au bout de quatre ans, il devient difficile de surprendre et d'apporter quelque chose de frais. Le style et les mots sont connus, on s'est habitué aux idées et au ton, on s'attend à peu près à ce qui va être dit. Il est temps de passer la main.

J'ai écrit avec joie, j'arrête sans regrets. D'autres apporteront leurs mots, leur écriture, leurs idées. Eux non plus ne posséderont pas la Vérité, mais ils en seront témoins. Dorénavant, vous pourrez lire des propos écrits tour à tour par chacun des ministres protestants de la ville.

La diversité nous permettra ainsi de toujours mieux distinguer notre vérité de la Vérité.

Nicolas Cochand

Le nouveau Mazda E2000: la Classe Affaires.

Le nouveau Mazda E2000 est équipé d'un nouveau moteur à essence de 1998 ccm/70 kW/95 ch à injection électronique et d'un catalyseur. Il s'adapte à toutes les situations: châssis-cabine, camionnette, fourgon 4x2 et 4x4, combi (fourgon vitré avec banquettes) 4x2 et 4x4. Venez l'essayer.

470-230

Garage du l'Avenir
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

E201.2f

Rouler de l'avant. mazda

VACANCES À L'ÎLE D'ELBE
dans maisons campagnardes,
à 5 minutes de la mer, tranquillité,
panorama merveilleux,
de SFr. 400.– à SFr. 850.– la semaine.
✆ 038/31 45 37
ou 0039/565 93 33 86
450-100596

Location
Robes de mariées
Smokings
Annette Geuggis
2016 Cortaillod
Beau-Site 3
✆ 038/42 30 09
87-574

Ing. dipl. Fust
Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires
Depuis 25 ans les prix les plus bas le meilleur service

Lave-linge automatiques
Immense choix de modèles Miele, AEG, Schulthess, V-Zug, Bosch, Electrolux, Novamatic, Hoover, Bauknecht ...

Novamatic W-404
4,5 kg de linge sec.
12 programmes entièrement autom.
Tambour en acier chromé.
H 85/L 60/P 52 cm.
Prix choc Fust
699.–

Electrolux WH 5045
5 kg de linge sec.
Réglage continu de la température.
Touche économique 1/2.
H 85/L 60/P 60 cm.
Prix choc Fust
Location 67.-/m.*
1798.–

Miele W 753
5 kg de linge sec. H 85/L 60/P 60 cm.
Qualité exceptionnelle à prix choc!
Location 84.-/m.*
1995.–

- Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
- Toutes les marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

05-2569/4x4

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5	038 25 51 51
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37

● divers

Déménagements
Transports – Débarras
B. L'Eplattenier
✆039/28 10 29 ou 23 80 59
28-12480

À VENDRE
belles poulettes brunes
très bonnes pondeuses, élevées au sol et garanties sanitaires. Livraison à domicile gratuite dès 6 pièces.
MOHNY J.-P., station d'élevage et de ponte, Bévilard,
✆ 032/92 25 31.
6-17110

● divers

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Cours d'entrepreneurship
17 semaines de formation intensive à plein temps à la création d'entreprises du **28 octobre 1991 au 6 mars 1992.**
Renseignements: **Université de Neuchâtel,** secrétariat entrepreneurship, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel. ✆ 038/25 34 83
28-64

mazda EXPO PATINOIRE mazda

LISTE DES GAGNANTS DU CONCOURS
(tirage effectué devant notaire)

1er prix, un voyage à Paris: M. Oppliger Joël, Petites-Crosettes 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.
2e prix, un radiocassette pour voiture: M. Rohrbach Yvan, Joux-Derrière 42, 2300 La Chaux-de-Fonds.
3e prix, 4 pneus d'hiver Michelin 155/13: Mme Hofer Rachel, Fritz-Courvoisier 34c, 2300 La Chaux-de-Fonds.
4e prix, un vélo d'enfant: Mme Prince Viviane, Girardet 52, 2400 Le Locle.
5e prix, un four micro-ondes: Mme Sebastianelli Rachel, Cernil-Antoine 29, 2300 La Chaux-de-Fonds.
6e prix, un lingot d'or de 20 g: Mme Junod Mauricette, Jacob-Brandt 80, 2300 La Chaux-de-Fonds.
7e prix, une débrousailleuse: Mme Rossel Marie-Louise, rue de la Paix 15, 2300 La Chaux-de-Fonds.
8e prix, un radiocassette portable: Mme Rohrbach Elisabeth, rue de la Charrière 109, 2300 La Chaux-de-Fonds.
9e prix, un casque moto: Mme Meffre Véronique, Jardinière 29, 2300 La Chaux-de-Fonds.
10e prix, deux dushoboys: Mme Droz Nelly, boulevard de la Liberté 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.
11e prix, un masque de cuir: Mme Bürgi Fiorella, rue des Champs 5a, 2300 La Chaux-de-Fonds.
12e prix, un set de bureau: Mme Cuenot Katia, Croix-Fédérale 32, 2300 La Chaux-de-Fonds.
13e prix, un repas pour deux personnes: M. Robert-Tissot Julien, Rue Monique-Saint-Hélier 3, 2300 La Chaux-de-Fonds.
470-309

● immobilier

A remettre.
Région Montagnes neuchâteloises, excellente situation
café-bar-restaurant
Faire offre sous chiffres P 132-702592, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Vision Line

QUINCAILLERIE ARTS MÉNAGERS
P.-A. KAUFMANN et Fils
Marché 8
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 56

PRE Marketing Basel
berndorf LUZERN
28:12191

● spectacles-loisirs

Porrentruy - Salle de l'Inter
Mercredi 5 juin 1991, à 20 h 30
Concert de gala Sun Life Band (GB)
British Open Champion 1990
Direction: Roy Newsome.
Présentation: M. Dreier.
Patronage:
Fanfare La Verrerie de Saint-Prex KMS.
Prix d'entrée: Fr. 18.–/22.–.
Réservation: tél. 066 66 25 02 (lundi-vendredi).
Organisation:
Ensemble de cuivres d'Ajoie.
165-800306/4x4

Jeux interdits

Pas de hasard au Tribunal de police

Faites vos jeux... rien ne va plus! Dans ce domaine, la loi suisse laisse de la place à l'adresse, mais pas au hasard. Dans la réalité toutefois, la frontière entre ces deux notions est parfois ténue... Si bien qu'hier, le président du Tribunal de police, M. Daniel Jeanneret, s'est donné une quinzaine de jours pour abattre ses cartes et rendre ainsi son jugement dans une affaire de jeux électroniques.

Comparaison et expertise, l'avocat de W. S. (propriétaire-fournisseur de jeux déjà condamné une fois pour le même type d'infraction) pense prouver par ces moyens que des machines à sous licites fonctionnent selon le même schéma que les appareils «Grand Prix» et «Mundial» séquestrés par la police cantonale. Sans hésitation, M. Jeanneret rejette cette proposition, estimant le dossier suffisamment complet.

SANS ARGENT: PAS D'INTÉRÊT

«L'intérêt de ces jeux, c'est de gagner de l'argent... Sans l'argent, il n'y a pas d'intérêt». Le président du Tribunal évoque les paris clandestins et raconte que, durant le mois d'octobre de l'année passée, un malheureux joueur a perdu quelques milliers de francs de cette manière. «C'est les restaurateurs qui donnent cet intérêt, ce n'est pas moi! Je donne l'instrument, c'est tout!», répond le prévenu.

Dans son plaidoyer, l'avocat explique qu'il s'agit de déterminer si une loi de 1929 (loi fédérale sur les maisons de jeux) a été violée... alors qu'à l'époque, il n'existait pas encore de jeux vidéos. «On fait la part belle à l'adresse et non au hasard, quand il s'agit de notes de musique». Le défenseur constate par ailleurs que l'appareil «Music», similaire aux machines incriminées, est autorisé dans le canton.

En outre, il ne comprend pas pourquoi un autre jeu qui rend de l'argent et qui fonctionne comme un poker est licite partout en Suisse et pas dans le canton de Neuchâtel. «Nous sommes en présence d'une législation fédérale. Dans la mesure où ce jeu est autorisé ailleurs, il n'y a pas de raison qu'il soit interdit ici», ajoute-t-il.

Son client ayant déjà subi un préjudice important (la séquestration de cinq appareils), il demande son acquittement ou éventuellement une simple amende. Entre la thèse de l'avocat et la peine réclamée par le Ministère public (30 jours d'emprisonnement et 10.000 fr d'amende), M. Jeanneret, assisté de Mme Christine Amez-Droz, greffière, aura à trancher! Sage, il a préféré différer son jugement d'une quinzaine de jours. (alp)

FLASH

Balcons fleuris. - Le Service des parcs et plantations de la ville propose à la population un concours baptisé «balcons fleuris». Ouverte à toutes les mains vertes de la commune, cette compétition regroupe 4 catégories: balcons et fenêtres, devantures de commerces, terrasses et fermes. Un jury notera chaque ensemble floral selon des critères, tels que la bonne santé des plantes, l'esthétisme et l'originalité.

Lors de cette 5e édition et pour la première fois, cette manifestation récompensera également le plus grand tournesol, la courgette la plus gigantesque et le chou le plus gros. Les jardiniers amateurs intéressés peuvent s'inscrire gratuitement jusqu'au 29 juin, en renvoyant un bulletin qu'ils auront trouvé chez leur fleuriste ou dans les pages de «L'Impartial». (alp)

Désacralisée pour revenir aux sources

La Société des Amis des arts veut reconduire la Biennale

Oui ou non, voulez-vous encore d'une Biennale? Les membres de la Société des Amis des arts ont tranché et décidé de reconduire cette manifestation à controverses. Mais on rectifie le tir pour le rendez-vous de 1993. Par ailleurs, la rénovation du musée est bientôt terminée et la récolte de fonds pour l'extension du bâtiment a atteint le but fixé. Ce sont les dernières nouvelles de l'assemblée générale, tenue mercredi dernier.

Le comité de la SAA avait joint, à l'invitation à son assemblée générale, une réflexion sur la Biennale et une question à deux variantes. D'une part, la Biennale serait supprimée, les fonds récoltés étant tout de même attribués sous forme de bourse à un jeune artiste. Parallèlement, diverses animations autour d'expositions et des visites d'atelier assureraient le contact avec les créateurs régionaux.

Seconde possibilité: le groupe de travail jetterait les bases d'une formule différente et la Biennale serait maintenue. Elle permettrait au spectateur de se faire une idée régulière de la production locale, lit-on, perdant son caractère normatif, acceptant les choses comme elles sont. Désacralisée, plus festive, conviviale, elle sera. Sans se leurrer sur ses ambitions esthétiques ou idéologiques, est-il ajouté et adieu à l'ambiguïté face au conservateur dont elle ne serait plus «l'exposition».

Quelle formule? Le jury sera composé de personnalités de la région, de membres du comité et de un ou deux membres venus de l'extérieur. Au comité de prendre ses responsabilités et de choisir ce jury, le conservateur n'étant plus impliqué.

C'est là une réponse au reproche souvent formulé de l'appel à un jury extérieur, à la perception jugée quelque peu unilatérale dans son appréciation et faisant fi des contingences et des talents locaux. La sélection des artistes sera opérée sur des critères de qualité, compte tenu des différentes tendances esthétiques; la totalité de leurs envois sera exposée.

Entre autres détails, l'invitation se fera uniquement par voie de presse. Pourront se porter candidats les artistes vivant, ou ayant vécu et travaillant dans le canton. L'assemblée a voulu cet élargissement aux créateurs «ayant vécu dans le canton» mais n'a par contre pas rejoint les propositions de «mettre en avant la génération montante». Mais la Biennale nouveau type devrait être un élément moteur de la création régionale; elle pourrait aussi favoriser les bonnes relations avec les artistes régionaux, gage du rayonnement futur du MBA agrandi.

Sur ce concept de base, l'unanimité s'est faite. Non sans quelques discussions, le ton du texte soumis ayant été jugé présomptueux, dénigrant même, dans le jugement implicite qu'il porte sur la «création régionale qui s'essouffle, l'absence de boursiers fédéraux et d'artistes reconnus nationalement», cette dernière appréciation soulignant le manque de relève.

ACTIVITÉS

Les activités extérieures de la société ont été ralenties par les travaux au Musée dont la rénovation sera terminée pour l'ouverture officielle de l'exposition «Extra-muros», le jeudi 13 juin. La campagne financière, menée par la SAA, pour l'extension du musée, boucle à ce jour par la somme de 1.436.000 francs, le don suisse de la Fête nationale ayant récemment promis 50.000 francs. L'inauguration finale aura lieu lieu au printemps 1993, conjointement à une campagne de recrutement, l'effectif de la SAA étant en perte de 23 unités pour totaliser 385 membres.

I.B.

Stand non-fumeur

Action de la ligue contre la tuberculose

La Ligue contre la tuberculose du district hors de ses murs, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac. (Impar-Gerber)

«Espace vital sans tabac». Sans équivoque, le slogan 1991 de la journée mondiale sans tabac était, hier, imprimé sur les 600 ballons que la Ligue contre la tuberculose du district distribuait aux enfants de la ville. Tenu par des employées du Dispensaire antituberculeux ainsi que par un médecin, l'unique stand d'information et de sensibilisation du canton était installé sur le Pod.

Dans le prolongement de cette action, le Dispensaire et la Ligue vie et santé proposent aux fumeurs invétérés un plan de cinq jours qui démarrera lundi à 20 heures. Durant une petite semaine, les amis de l'herbe à Nicot pourront se rendre à la Bibliothèque de la ville pour suivre une théorie de groupe; avec conseils diététiques, film, précisions médicales et parties récréatives. (alp)

«Turning Point» au P'tit Paris

Pêche d'enfer, musique musclée et une bonne dose de tubes blues. Au-delà d'une ambiance survoltée, un tour d'horizon des différentes musiques rattachées à la grande famille du Blues.

Le chanteur Bobby Johnson est une bête de scène. Inspiré par la gestuelle de James Brown, il sait se montrer d'une violence extrême, pour changer presque aussitôt de registre en évoquant mille tendresses rauques avec un soupçon d'amertume dans la voix. C'est le délire sur scène, tout le monde bouge et tape des mains. Pas une minute d'ennui. Seule subsistait une irrépressible envie de remuer, de se laisser entraîner par ce torrent de rythmes et de joie.

DES PROS AU LOOK ACCROCHEUR

Trois mots au public, une minute d'échauffement suffirent à «Turning Point» pour porter un public qui en a entendu d'autres à l'incandescence des grands jours. Il y en avait pour tous les goûts, de B.B. King à Bob Marley en passant par les Blues Brothers. Le batteur Willie Jordan dosait avec talent la puissance d'une batterie parfaitement équilibrée. Alain Boyer «claviers» et André Tesaury «guitare» évoquaient par leur look les musiciens du célèbre «Muppet's Show». Pierangelo Crescenzio remplaçait le bassiste Daniel Rod. C'est toujours avec plaisir qu'on entend ce musicien sensible et inspiré. Un concert fabuleux, répondant assez bien à l'ambiance de liesse qui prévalait en ville.

CSE

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

Parc des Sports: sa 20 h, La Chaux-de-Fonds – Aarau.

Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, sa 10-16 h.

Bibliothèque des Jeunes: Président-Wilson 32. Ronde 9, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pour galeries et musées: voir page du vendredi.

Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, sa jusqu'à 19 h 30, di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ✆ 23.10.17.

Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23.10.17 renseignera. **Hôpital:** ✆ 27.21.11.

Les Planchettes, pavillon des fêtes; sa, soirée du Chœur mixte.

CELA VA SE PASSER

L'Orchestre de Chambre en concert

L'Orchestre de Chambre de La Chaux-de-Fonds donnera, **ce soir 1er juin à 20 h 15,** un concert à la Salle de musique sous la direction de Pierre-Henri Ducommun.

(Imp)

NAISSANCES

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Coucou, me voilà
J'ai montré le bout de mon nez
le 30 mai 1991

VALÉRIE

Je fais la joie et le bonheur
de mes parents

Francis et Christiane
ROBERT - JAUNIN
Doubs 121
2300 La Chaux-de-Fonds

28-14122

Bonjour, je m'appelle

JÉRÔME

j'ai montré le bout de mon nez
au grand jour le 30 mai 1991
sous les regards réjouis de
DAMIEN

Clinique LANIXA S.A.
La Chaux-de-Fonds

Pierre et Claire
BINGESSER - ACKERMANN
Rue du Nord 60
2300 La Chaux-de-Fonds

Un ça va
deux, bonjour les dégâts!!!
Nous faisons l'immense bonheur
de nos parents depuis mercredi
29 mai 1991, à 21 h 03 et 21 h 06

Maternité Hôpital
La Chaux-de-Fonds

RACHEL
et
ANTOINE

Nancy et Serge BRAENDLE
Les Rosez 2336 Les Bois

132-500975

Dernier salut de La Poudrière

Comment la douce Permelande peut-elle se laisser fasciner par le chant démoniaque de Sire Halewyn? Emoi et frémissement que d'accompagner sa cavalcade vers son destin. Pourtant, elle est de chiffon et de bois, marionnette de la troupe de la Poudrière, et nous tremblons pour sa vie et son âme. Spectacle prenant dont c'était l'ultime présentation hier soir à Beau-Site.

Loin à la ronde court la réputation de cette troupe de Neuchâtel et le public chaux-de-fonnier n'a pas voulu que se replient les personnages de cette pièce de Ghelderode sans participer à leur dernier salut. Pertinent désir car ce spectacle a des accents magnifiques et dégage une intensité qu'il faut absolument partager. La gageure était pourtant ambitieuse dans ce type de prestation, avec marionnettes manipulées à vue et la perfection n'est pas omniprésente, le jeu étant parfois trop soutenu de la part des comédiens et la pose de voix un peu déroutante dans sa force, sa violence même.

Mais l'histoire de ce triste sire ouvre à la Poudrière des horizons dramatiques à explorer. Elle l'a fait avec un sens majeur du dénuement, pour le décor, et de l'imagination dans la scénographie. Les marionnettes y prennent vie, en amples mouvements de robes et leur tête de bois s'anime parfois avec une étrange humanité. On se perd avec délice dans ce double jeu. L'équipe sait avec quelques scènes fortes transmettre de beaux instants d'émotion. Admirons la pour cela.

Cette représentation était la dernière de la troupe neuchâteloise en visite prolongée à Beau-Site. Avec une fréquentation variable, mais compte tenu de la particularité du genre, cette semaine fut un succès. (ib)

EXPO À CHAUD

Patocchi ouvre les feux

Inauguration de la Fondation Huguenin-Dumittan

Depuis hier soir, la Fondation Huguenin-Dumittan n'existe plus uniquement comme acte signé: ses locaux ont été inaugurés, la première exposition ouverte.

Un espace est réservé aux sculptures d'André Huguenin-Dumittan; une occasion de redécouvrir des œuvres fortes, tel ce puissant buste de Charles Naine, ami de l'artiste. Maître Nardin, trésorier de la fondation, rappela le rôle de l'artiste, garant de valeurs spirituelles et culturelles souvent oubliées dans notre société. Les œuvres d'Aldo Patocchi, xylographe, sont les premières à emplir ce nouveau lieu culturel chaux-de-fonnier. Autodidacte, il grave ses premières planches pour illustrer des ouvrages d'auteurs italiens. Toute sa vie, il reste fidèle à cette technique, en réalisant lui-même toutes les étapes.

Non sans émotion, Orio Patocchi évoqua la mémoire de son père, disparu en 1986. Auteur de plus de 2000 planches, il les brûlait systématiquement après 10 tirages. Scènes de la vie quotidienne, empreintes de poésie, ou sujets religieux d'une grande expressivité, l'œuvre présente une diversité importante.

(Impar-Gerber)

M. N.

● *Fondation Huguenin-Dumittan, David-Pierre-Bourquin 57a (Parc Gallet) jusqu'au 23 juin.*

● avis urgents

Nous engageons
pour tout de suite
DESSINATEUR
en mécanique ou microtechnique
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23 05 00
470-584

Nous recherchons:
HORLOGERS
Emplois fixes.
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23.05.00
470-584

en beauté... en tout temps

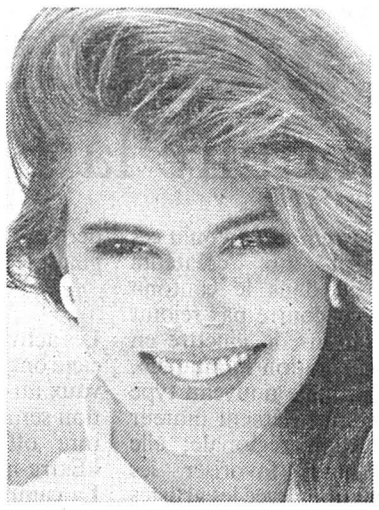

du 3 au 8 juin

EXPOSITION

„Soins du visage et du corps"

notre esthéticienne diplômée vous conseillera et vous présentera nos produits „Bio-Balance", „Zoé" et „Jana"

Soins du visage et maquillage

chaque jour, de 9 h 30 à 11 h
sur rendez-vous, auprès de notre esthéticienne

Conseils en cosmétiques

cours gratuits de deux heures
(sans obligations d'achat)

mardi 4 et jeudi 6 juin
de 13 h 30 à 15 h 30

INSCRIPTIONS
au bureau INFORMATION MIGROS
(max. 15 personnes par cours)

MIGROS
LE LOCLE

28-92

mini-annonces

offre d'emplois

Garderie Les P'tits Loups cherche pour août **STAGIAIRE** aimant les enfants.
✆ 039/26 40 55 132-500809

immobilier

A louer au Noirmont **APPARTEMENT 3 PIÈCES** entièrement rénové, grand séjour avec cheminée, salle de bains-W.-C, douche-W.-C., libre tout de suite.
✆ 039/51 16 57 heures des repas. 132-500806

Centre Val-de-Ruz, **5 PIÈCES ET 4 PIÈCES** Fr. 1700.- et Fr. 1600.- plus charges tout confort, places de parc.
✆ 038/53 43 86 dès 11 heures. 450-1139

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES.** Fr. 840.–
✆ 039/23 34 56 ou 039/23 32 40 132-500090

vacances-voyages

CANNES À LOUER APPARTEMENT 2 PIÈCES, meublé, accès direct plage, piscine, télévision. ✆ 0033/29 25 13 17 28-501584

amitié-mariage

Jeune homme charmant et gentil **DÉSIRE RENCONTRER FEMME 20-25 ANS** romantique, sérieuse pour amitié et plus si entente, photo désirée. Ecrire sous chiffres F 132-702562 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

MONSIEUR 62 ans, cherche dame, âge en rapport, pour vacances en montagne. Ecrire sous chiffres H 132-702531 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

à vendre

A vendre **CHAMBRE À COUCHER** d'occasion. Fr. 400.-. ✆ 038/57 25 57 28-501870

divers

A louer **GENTILS CHEVAUX POUR PROMENADES INDIVIDUELLES.**
✆ 039/28 78 50 132-500145

DÉMÉNAGEMENTS-TRANSPORTS, travail rapide et soigné, deux grands bus, chauffeurs expérimentés et aides sont disponibles à prix intéressants.
✆ 038/25 01 67 (TEEN p.d.t. Service). 28-501510

marché de l'occasion

A vendre **SEAT IBIZA 1.5 i L** 28 000 km. décembre 1988, expertisée, Fr. 8800.-.
✆ 039/23 58 90 132-500111

TOYOTA 1600 GLI, 1990 2300 km, 5 portes, toit ouvrant, Fr. 18 800.- à discuter.
✆ 039/28 51 46 132-500800

nos amies les bêtes

JE CHERCHE MON CHAT TIGRÉ gris-blanc, égaré début mai, Jacob-Brandt-Crêtets (Fabrique Universo)
✆ 039/23 75 14 ou 039/26 47 69 132-500679

CHIOTS BEAUCERONS, 2 mois, pure race, sans papier. ✆ 039/35 14 86 28-900173

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.—)
Annonces commerciales exclues

offres d'emploi

Engageons
pour date à convenir

COIFFEUR(SE)

Offrons:
– bon salaire;
– perfectionnement continu;
– ambiance moderne.

Faire offres à:
C. CAVALERI
Rue des Moulins 3
2000 Neuchâtel
Téléphone 038 25 29 82
450-100.571/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Votre avenir nous passionne

Nos clients ont besoin de vous, si vous êtes:
- **ferblantiers CFC**
- **couvreurs**

Postes temporaires et fixes.
Contactez-nous rapidement.
470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Le Tribunal fédéral des assurances

(Cour des assurances sociales du Tribunal fédéral suisse)

cherche un(e)

JURISTE (secrétaire de tribunal)

de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances des autres langues officielles.

Vous êtes titulaire d'un brevet d'avocat et/ou d'un doctorat. Vous bénéficiez d'une expérience pratique des tribunaux, du barreau ou de l'administration. Vous avez de l'intérêt pour le droit des assurances sociales et le droit administratif.

Nous vous proposons une activité intéressante, touchant un très large domaine du droit, au sein d'une équipe de juristes qualifiés et en étroite collaboration avec les juges. La personne choisie sera appelée à rédiger des arrêts (ce qui implique le traitement de questions juridiques de toute nature en relation avec l'activité du tribunal), à participer à divers travaux scientifiques, ainsi qu'à certaines tâches d'organisation. A brève échéance, elle aura la possibilité d'accéder aux instruments de recherche informatique (base de données juridiques) dont le tribunal sera prochainement doté.

Le (la) candidat(e) qui satisfait à ces exigences bénéficie, au terme du temps d'essai, d'une rémunération fixée en conséquence et de bonnes perspectives de promotion.

Les offres de service doivent être adressées jusqu'au 15 juin 1991 au:
Tribunal fédéral des assurances
Service du personnel
Adligenswilerstrasse 24
6006 Lucerne

5-2018

TIMBRES-POSTE
ESTIMATION
& ACHAT

Nous estimons et sommes acheteurs au comptant de collections, lots, archives.
(038) 25 15 04
RICHARD STROHMEIER
Beaux-Arts 24, 2000 Neuchâtel
28-900231

Semaines d'azur à l'Adriatique – Cattolica (Italie) – *Hôtel Esplanade*
✆ 0039/541/96 31 98 – 10 mètres de la mer – Parking – ambiance moderne et cordiale – Chambres avec douche/W.-C., balcons vue mer – Tout confort – Traitement de première qualité – Cuisine soignée – Petit déjeuner-buffet. 7 jours de pension complète: mai, juin, septembre: Lit. 245 000. Juillet: Lit. 280 000, tout compris. Août: nous appeler.
46-1919

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
28-012367

Jeune fille

28 ans, blonde, féminine, jolie, fidèle, aime la campagne, souhaite fonder un foyer avec un **homme simple et travailleur.**

Ecrire sous chiffre M 28-703479 à **Publicitas S.A., 2800 Delémont.**
4x4

CATTOLICA (Adriatique/Italie) - HÔTEL HAMILTON, Via Turismo, ✆ 0039-541/961735, privé 954461. 30 mètres de la mer - toutes chambres avec douche, W.-C. balcons, téléphone - ascenseur - parking - cuisine bien soignée.
Pension complète: juin, septembre. Lit. 35 000, à partir du 7 juillet. Lit. 45 000, tout compris, août appelez-nous.
46-1919

Rimini-Marebello (Adriatique, Italie). **HÔTEL KONRAD***.** ✆ 0039-541/37 30 54, privé 69 05 51. Tout près de la mer, parc arborisé, chambres avec douche, W.-C., téléphone, balcons vue mer. Ascenseur, parking, possibilité de tennis et boccia (boules). Climatisation dans la salle à manger. Cuisine renommée de la bonne ménagère. Basse saison Lit. 33 000, juillet Lit. 37 000/39 000, août Lit. 49 000/39 000
46-1918

divers

Occasions photocopieurs
A4/A3 Zoom, avec garantie
Photocopieur couleur
super prix, ✆ **039/41 14 10**
470-1057

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1575

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70
450-615

A vendre
Toyota Model-F
modèle 1986,
88 000 km,
Fr. 8000.–.
Tél. 066 22 77 56.
14-500363/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 17

Jacques Perroux

Les narcisses du diable

Récit

Droits réservés Editions Mon Village S.A., Vulliens

– Pas tellement. Mon frère a encore fauché de l'argent à maman.

– Beaucoup?

– Oui. Trois cents francs. Et tout ça pour se shooter...

– Tu en es sûre?

– Sans aucun doute. Avant de toucher à la drogue, Armand n'avait jamais volé un sou... Si c'est pas malheureux!

Odette, qui n'y connaissait pas grand-chose dans ce domaine, demanda s'il n'y avait pas moyen de raisonner Armand, de l'envoyer se faire désintoxiquer, peut-être. Mais Monique lui expliqua qu'il était très accroché. De plus, il faisait partie d'une bande de marginaux, et tant qu'il les fréquenterait, il n'y aurait pas beaucoup à espérer de sa part.

Tout en dégustant leur café et en grignotant quelques petits biscuits, les deux femmes continuèrent à bavarder. Insensiblement, mais sûrement, on sentait faiblir la tension qui crispait Monique. A un moment, elles en vinrent à parler du bal de la veille, et, bien entendu, de leurs cavaliers d'occasion.

– Quel dommage que ça ait fini si bêtement, fit Monique. Tu le connaissais, toi, ce deuxième gars?

Odette répondit négativement, ajoutant:

– Probablement qu'il vient d'arriver à Sumarais.

– As-tu remarqué comme Henri Girard t'observait durant la soirée? lança Monique, sans avoir l'air d'y toucher.

Odette se sentit rougir légèrement. Son interlocutrice n'en attendait pas plus:

– Tu as fais une touche, ma chère!

C'était bien une réflexion propre à Monique, très attirée par les hommes, sans parvenir à fixer son choix. Elle poursuivit:

– Sans cet imbécile de Roger, on aurait pu passer une chouette soirée. Mais il a tout gâché...

Les amies parlèrent aussi du deuxième étranger. Monique avoua qu'il ne la laissait pas indifférente.

– J'aime assez ce genre de mec, un peu casseur.

Odette répliqua que ce n'était pas du tout son type.

– Eh bien tant mieux, ma vieille, rétorqua Monique. Comme ça, on a chacun le sien.

L'éclatant soleil printanier invitant à sortir, les deux femmes décidèrent de ne pas rester enfermées plus longtemps. Elles partirent faire la balade qu'elles avaient projetée.

CHAPITRE V

Au chalet Les Cétoines, Henri Girard et son acolyte finissaient le plantureux petit déjeuner qui leur tenait lieu de repas. Il était passé midi, et ils s'étaient levés depuis peu. La veille, après la courte bagarre, les deux hommes étaient descendus du côté de la Riviera. Ils avaient traîné dans une boîte, et n'étaient rentrés qu'au petit matin.

(A suivre)

Les mérites de l'outil dans la dynamique industrielle

Bergeon & Cie SA: 200 ans mais toujours jeune

Récemment réorientée dans ses structures directionnelles, réorganisée sur le plan de son fonctionnement, avec notamment l'introduction progressive mais déterminante de l'informatique, logée dans des locaux pour une bonne part remis à neuf, l'entreprise Bergeon et Cie SA ne donne pas l'impression de porter le poids de ses 200 ans d'existence. Et c'est pourtant bien en 1791 qu'elle fut fondée par Frédéric Faure. Hier, cette vieille entreprise – puisque bicentenaire – mais tournée vers l'avenir, célébrait officiellement cet anniversaire.

Les employés d'abord, mais aussi de nombreux représentants du monde économique et industriel de la ville et du canton, des personnalités politiques se sont associés à cette fête organisée en deux temps. Dans la salle du Musée des beaux-arts pour la partie officielle, puis à Paroiscentre pour la soirée récréative composée d'un repas, de prestations musicales et de réjouissances.

QUALITÉ DES PRESTATIONS

Directeur des produits et achats de cette firme dirigée par Michel Soldini-Bergeon, Vladimir Zennaro a fonctionné comme maître de cérémonie, lors de la célébration officielle de ce 200e anniversaire qui a permis au premier orateur, le conseiller national François Jeanneret, président du Conseil d'administration depuis 1989, de dresser un portrait vivant et enthousiaste de Bergeon & Cie SA, créée deux ans auparavant sous cette raison sociale.

«Bergeon, qui s'identifie à une belle maison pour la qualité de ses prestations, plonge ses racines dans la tradition, tout en sachant coller à la réalité», a relevé en substance M. Jeanneret.

Il a évoqué la création de cette maison avec Frédéric Faure qui débuta cette aventure de 200 ans, en diversifiant l'offre de sa boutique de mercerie en offrant quelques outils d'horlogerie.

CONTINUITÉ

Ses trois fils lui succédèrent et la maison Faure eut le même patronyme durant 132 ans avant que, par le jeu des alliances, la raison sociale voie entrer le nom de Bergeon, dès 1923. Actuellement, Michel Soldini-Bergeon, gendre de Marcel Bergeon, est solidement installé aux commandes de cette entreprise pour la faire entrer dans son troisième siècle d'existence. «La maison Bergeon, avec du bel ouvrage, a constamment servi l'artisan», a relevé M. Jeanneret et l'équipe qui assure présentement la continuité de cette entreprise a le souci de «son développement et de sa continuité», a-t-il relevé. «Faure, Bergeon, Soldini, sont les témoins d'une présence permanente sur le marché», a conclu le président du Conseil d'administration.

Après quelques airs slaves interprétés par l'orchestre chargé d'animer cette manifestation, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a lui aussi rendu hommage à cette vieille entreprise locloise, s'inspirant du texte de l'historique pour relever le dynamisme et la flexibilité de Bergeon & Cie SA «qui s'imprègne de son passé pour assurer son futur».

Il a aussi relevé «qu'on ne vantera jamais assez les mérites de l'outil dans la dynamique de l'industrie», pour dire toute l'importance que celui-ci joue et jouera encore dans la technologie actuelle. Il s'est souvenu de ses visites chez Bergeon lorsque, tout gosse encore, il allait acheter des outils pour le compte de son grand-père qui exerçait comme horloger-rhabilleur. M. Dubois a dit son admiration et sa reconnaissance pour l'histoire si riche de cette maison dont l'avenir est radieux.

Présent à double titre, soit comme président de la ville du Locle et du Grand Conseil, Jean-Pierre Tritten a évoqué la croissance modeste, mais intelligente de l'entreprise Bergeon, félicitant M. Soldini d'avoir organisé la première partie de cette commémoration dans le Musée des beaux-arts, auquel le nom de Bergeon est intimement lié, tant on connaît l'intérêt de cette famille pour la création artistique et les générosités qu'elle a eues à l'égard de cette institution. M. Tritten a aussi remis une gravure de Henri Jacot à M. Soldini.

Beaucoup de monde dans la salle du Musée des beaux-arts pour ce bicentenaire. (Impar-Perrin)

Dernier à prendre la parole, celui-ci a retracé l'histoire de l'entreprise qu'il dirige, ainsi que nous l'avions déjà évoqué dans ces colonnes, («L'Impartial» du 25 mai). L'administrateur-délégué et directeur général de l'entreprise a aussi expliqué que Bergeon & Cie SA peut, actuellement, non seulement équiper l'établi de l'horloger de A à Z, mais aussi celui de l'artisan-bijoutier. Il a rappelé les dernières étapes marquantes dans les modifications des structures de son entreprise pour que celle-ci «reste jeune et pleine de confiance en l'avenir». M. Soldini-Bergeon a enfin succinctement présenté le portfolio, du à la plume de Gil Baillod, édité à l'occasion de ce bicentenaire – illustré avec des gravures ainsi que des photographies de Willy Abplanalp – qui, «à travers le monde, sera le nouvel ambassadeur chargé de perpétuer le nom de la maison», a conclu Michel Soldini. (jcp)

Fleurs de ruelles de François Vuille

Hommage à un poète loclois disparu

Vuille, Villon, Villon, Vuille et François pour l'identité du prénom.

Nous avions un peu plus de vingt ans, l'âge à propos duquel Paul Nizan écrivait que ce n'était pas le plus beau de la vie.

François chantait, s'endormait, rechantait, s'accompagnait de sa guitare, partageait le fromage et le pain.

C'était au Locle, dans les années 66-67 où, sur les Monts, chez Pierre Francon, en fin de semaine souvent, se retrouvaient quelques idéalistes affairés à critiquer, à refaire le monde: Suzanne Humberset, Jeanclaude Berger, Numa Max Weber, les frères Lepp, Marco Dubois, Marceline, Pierre-Alain Maire, d'autres encore «récupérés» d'un soir où l'hôtel-restaurant des Trois Rois nous avait priés («Messieurs-Dames, c'est l'heure!») de quitter ses lieux d'aisance où régnait en maître une Edith Piaf méridionale. C'était...

François n'est plus. Il nous laisse une œuvre remarquable: cent cinquante pages de poèmes et de chansons «trempés dans la même encre de tendresse ironique, aux talents médiévaux et

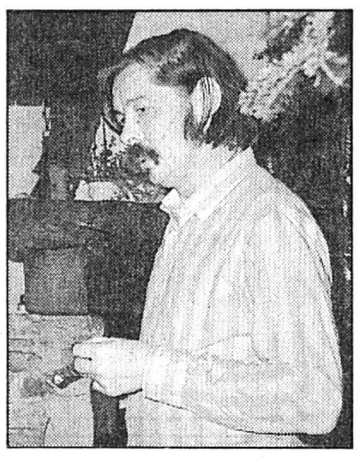

«Ma mémoire vomit l'acidité humaine.» (sp)

originaux, accrochés aux six cordes de sa guitare» comme l'écrit, avec justesse, Mifa Pivot.

Mais foin des souvenirs! François Vuille vit par son «Œil rieur, Petits yeux bleus, Moustache noire» et la densité de sa poésie estampée par celui qui fut toujours son maître et qu'il assimila avec fougue et bonheur.

François Vuille, c'est en cela qu'il est poète, ne refait pas François Villon. Il emprunte des formes, parodie une langue et dit «Ayant à haine toute école» des fleurs vénielles et vénéneuses. Il dit, écrit ce que les castrés de la langue n'osent pas (s') avouer:

Toi qui dans ta blanche absinthe
As fait danser les pierrots
Ivre de fêtes galantes
De chansons et de tourmentes
Toi le pilier de bistrot
Avec ta plume enchantée
Reviens faire un petit saut
A notre table chargée
Ne vas pas chez ton Arthur
Même s'il a les reins trop beaux
Mais viens dans notr' caboulot
Pour une ultime biture

Il dit, je suis François Vuille, dont l'existence ne peut être indifférente à la connotation d'un nom que je porte en moi comme signe d'une poésie à perpétuer, et par la forme et par le fond. Parce que le projet de François Vuille, le **vrai** projet, c'est d'inscrire dans l'histoire, dans son histoire aussi, la poésie qu'il revendique et qu'il sait n'être pas conforme aux gens, aux lieux, aux dires, aux impertinences, aux camouflets subis. Et il écrit – n'en déplaise aux pisse-froid rompus – une **épitaphe** au vitriol, péremptoire, réaliste et cynique:

Sous les grands sapins de la Suisse
Minces en haut gros vers le bas
Faits à l'image – et sans malice –
De ses bourgeois mornes et gras
La fantaisie est mal venue
Et la gaieté de mauvais ton
La poésie non-avenue
Et je me fais traiter de con

... traiter de con. Oui, François Vuille, c'était l'époque – mais a-t-elle changé? – où les «Fleurs de ruelles» éclosaient dans les pires douleurs, celles d'accouchements où la vie à venir était grevée d'irréparables fautes.

«Du nouveau!» ce cri toujours présent à nos oreilles, François Vuille, du Locle à Saint-Louis, n'a pas arrêté, n'arrêtera plus de le hurler. Aucune acidité, uniquement de la tendresse, une tendresse immense, illimitée.

Un de ses amis, Jeanlou Mossière, écrit le dimanche 5 août 1990, un poème intitulé: **Tu vas manquer François.** Il, le poème, commence ainsi: **Discrètement, le poète a glissé sa clef de sol sous le paillasson et s'est enfoncé dans la nuit.**

C'est vrai, François: tu nous manques déjà. Ta poésie et, surtout, ta voix. (fd)

Difficile conjoncture

Chômage partiel temporaire chez Aciera

En accord avec l'Office cantonal du travail et les représentants des syndicats, la direction d'Aciera SA, au Locle, une des entreprises du Holding Aciera dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, a décidé d'introduire le chômage partiel pour l'ensemble de ses 180 collaborateurs.

Introduit à «titre temporaire, selon un communiqué d'Aciera SA, le chômage se montera en moyenne à quelque 30%. La mesure s'inscrit dans le programme d'assainissement entrepris dans le groupe afin de renforcer sa position sur le marché international de la machine-outil. La marque est surtout connue par ses perçeuses et fraiseuses de haute précision ainsi que ses centres d'usinage.

Au début de ce mois, l'entrepreneur zurichois Branco Weiss avait échoué dans sa tentative de s'approprier la majorité du Holding en souscrivant à lui seul une nécessaire augmentation du capital.

Lourdement endettée, Aciera doit procéder à une restructuration en profondeur qui se traduira, selon M. Weiss, par une concentration de la production dans l'usine du Crêt-du-Locle, pour les produits standard et dans celle de Bienne, chez Wyssbrod, pour les centres d'usinage. (ms)

Assemblée de l'assurance-maladie KFW

L'assurance-maladie et accident KFW figure parmi les plus grandes caisses de Suisse, avec un effectif de quelque 460.000 membres dans 160 arrondissements. Celui comprenant les districts du Locle, de La Chaux-de-Fonds et du Val-de-Ruz a tenu récemment son assemblée générale.

Les bureaux situés à la rue Jaquet-Droz 58 ont été complètement réaménagés. Ils sont devenus, depuis le début de cette année, l'agence principale du canton. Dans cette optique, l'arrondissement 114, regroupant les districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Travers, est dorénavant rattaché à l'agence de La Chaux-de-Fonds pour une question de restructuration importante, tant au point de vue organisation, que développement et services auprès de la clientèle.

Autorisée par la Confédération pour une durée d'essai de cinq ans, l'assurance «bonus» peut être librement proposée par les assurances-maladie, en même temps que l'assurance de base. La KFW estime que ce système a un effet antisolidaire et est, de surcroît, compliqué. Il privilégie les personnes ayant la chance de jouir d'une bonne santé. Elle a donc décidé de renoncer à son introduction.

Dès 1992 par contre, elle va lancer la franchise annuelle pour les traitements médicaux. L'assuré devra supporter, par année, les 150 premiers francs. Possibilité lui sera offerte de prendre une part plus importante à sa charge et de payer une prime plus basse.

Autre innovation à la KFW, l'assurance «natura» qui complète le vaste éventail de prestations de soins médicaux et pharmaceutiques. Le traitement des maladies par des thérapeutiques naturelles, par des méthodes alternatives ou par le recours à une médecine empirique, est désormais couvert. Belle réalisation, surtout si l'on songe que ces méthodes de traitements sont de plus en plus prisées par la population. (comm-paf)

SERVICES

Pharmacie d'office: sa jusqu'à 19 h; di 10-12 h, 18-19 h, Coopérative. Ensuite ✆ 31.10.17 renseignera.

Permanence médicale: ✆ 31.10.17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34.11.44. **Permanence dentaire:** ✆ 31.10.17.

La Chaux-du-Milieu: sa-di, fête du village.

La Fête est bien partie à La Chaux-du-Milieu

Superbe départ, hier soir, de la Fête villageoise de La Chaux-du-Milieu. Elle a battu son plein plusieurs heures durant, avec le concours de tir, les attractions foraines et le bal conduit par l'orchestre des Mark Leader's. Et grâce à toutes les sociétés locales, ça continue aujourd'hui et demain!

Cette première veillée se caractérise par son côté intimiste. Elle est en effet le rendez-vous des gens du coin qui apprécient de se retrouver dans une ambiance de franche amitié; alors que ce soir dès 21 heures, la cantine accueillera un plus large public avec de la danse, par l'ensemble des Vitamines et du rock-blues à l'intérieur du collège avec le groupe Guy Roel.

Cette journée sera également celle de tous les amateurs de grands marchés. A partir de 8 heures, les rues de la localité s'animeront d'une quarantaine de stands colorés et hétéroclites qui proposeront à la cantonade moult produits maison, de l'alimentation en tous genres, de l'artisanat, de l'habillement et bien évidemment quelques «puces».

Dans le cadre d'un échange réalisé pour le 700e anniversaire de la Confédération, la Fanfare Stadtmusik de Lenzbourg sera reçue officiellement dimanche 2 juin à 11 heures. Concert-apéritif, jeux pour petits et grands et gastronomie figureront au menu de ce troisième jour de fête. Si vous prévoyez de vous ennuyer ce week-end, un bon conseil: allez à La Chaux-du-Milieu!

(paf)

CELA VA SE PASSER

Veillée musicale aux Brenets

La fanfare des Brenets organise ce soir, samedi 1er juin à 20 h 30, à la halle de gym, sa traditionnelle veillée villageoise.

L'ensemble animera la première partie du programme, la seconde étant composée de musique folklorique de Bolivie. Restauration sur place. (dn)

Pour l'inauguration de nos nouveaux locaux d'exposition:

Samedi 1er juin de 10 à 22 heures

La nouvelle ALFA 33 4×4 Permanente
La nouvelle ALFA 164 2.0 Turbo 6 cyl.
La nouvelle SPIDER

Le verre de l'amitié sera cordialement offert

La plus grande – La plus intéressante exposition de la région!

Alfa passionne la route

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Emil Frey SA

Fritz-Courvoisier 66 ✆ 039/28 66 77

132-12388

Une promesse pour l'avenir

Mein Auftraggeber ist ein dynamisches Unternehmen im Bereich der Mess- und Regeltechnik mit einem starken, internationalen Konzern im Rücken. Für die neue Tochtergesellschaft in Le Locle suche ich den unternehmerisch denkenden

Kaufm. Geschäftsführer

der die Gesamtverantwortung für den Auf- und Ausbau der Firma übernimmt und eine rasch wachsende Equipe von zur Zeit 20 Mitarbeitern führt.

Sie sind eine offene, zupackende Führungspersönlichkeit und verfügen neben Ihren guten Sprachkenntnissen (D, F, E) auch über Interesse am logistischen Bereich (Materialwirtschaft/Einkauf). Ihr zukünftiger Arbeitgeber weiss Ihre Fähigkeiten und Ihren Einsatz denn auch zu schätzen und bietet Ihnen die volle Unterstützung des Konzerns sowie erstklassige Anstellungs- und Arbeitsbedingungen.

Bitte senden Sie mir Ihre aussagekräftigen Bewerbungsunterlagen, damit wir bald in einen weiterführenden Dialog treten können. Ich freue mich auf Ihre Kontaktnahme und sichere Ihnen strengste Diskretion zu.

MARTIN A. BAUMGARTNER
PERSONALBERATER

GELLERTSTRASSE 2, CH-4052 BASEL, TEL. 061 312 49 09

03-8348/4x4

Votre avenir nous passionne

Nous avons plusieurs postes à vous proposer si vous êtes

monteurs électriciens

- travail indépendant
- postes fixes et temporaires
- engagement tout de suite ou à convenir.

Intéressés? Alors, contactez-nous rapidement.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX ✻ OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

JOB SERVICE

LA BOURSE DU TRAVAIL

s'adresse aux jeunes de15-25 ans en recherche d'un emploi à court ou long terme.

Elle offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement, et sans frais d'agence;du personnel temporaire ou fixe.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

28-012475

Ingénieur informaticien

Bureau d'ingénieurs à Neuchâtel cherche un jeune ingénieur informaticien EPF ou équivalent pour les tâches suivantes:

- concevoir et réaliser des applications de contrôle de processus
- concevoir des réseaux informatiques
- participer à l'élaboration de cahiers des charges et au suivi de projets

Nous demandons de bonnes connaissances en:

- traitements d'automatismes
- télécommunication industrielle
- langage Ada
- méthode orientée objet (p. ex. langage Eiffel)
- allemand
- anglais.

Nous offrons:

- travail dans une petite équipe
- projets intéressants et d'envergure
- méthodes de travail modernes

Contactez Jacques Silberstein au (038) 25 45 00

mib
génie logiciel

28-501933

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-SAUGES
(CANTON DE NEUCHÂTEL)

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable du titulaire, la Commune de Saint-Aubin-Sauges met au concours le poste

d'administrateur(trice) communal(e)

fonction à responsabilités, activités variées

Exigences:

- Formation commerciale complète, avec expérience professionnelle.
- Intérêt pour le fonctionnement d'une administration et le sens de l'organisation
- Facilité de rédaction.
- Disponibilité, entregent, esprit d'initiative.
- Capable de diriger du personnel.
- Nationalité suisse.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies des diplômes et certificats, doivent être adressées au Conseil communal avec mention «Postulation», ceci jusqu'au 17 juin 1991. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Administrateur, ✆ 038/55 22 55.

Saint-Aubin, le 30 mai 1991.

LE CONSEIL COMMUNAL

28-502015

CPLN
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS

Par suite de démission, nous cherchons à engager pour notre

ATELIER DE FORMATION CONTINUE

un(e) employé(e) de commerce à mi-temps

à qui nous confierons l'organisation et la tenue du secrétariat. Nous offrons un travail varié au sein d'une petite équipe pédagogique.

Exigences:

- être au bénéfice d'un certificat fédéral d'employé(e) de commerce;
- jouir de quelques années d'expérience professionnelle;
- maîtriser un traitement de texte;
- être à l'aise dans les contacts.

Entrée en fonction: mi-août 1991 ou à une date à convenir.

Rémunération: selon le statut du personnel communal de la Ville de Neuchâtel.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Mme M.-L. Carrera, responsable de l'atelier** (lundi, mardi et jeudi de 8 à 12 heures), ✆ 038/20 78 40.

Les personnes sachant faire preuve d'initiative, aimant les responsabilités sont invitées à faire acte de candidature. Une offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que des copies de titres et de certificats doit être adressée, **avant le 15 juin 1991** à l'adresse suivante: **CPLN – Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Maladière 84, case postale 44, 2007 Neuchâtel (✆ 038/21 41 21).**

450-584

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, un poste de

laborantin(e) en microbiologie

à mi-temps

est à pourvoir à l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: 1er septembre 1991 ou date à convenir.

Exigences: CFC en biologie ou en chimie, diplôme de laborantin(e) médical ou titre équivalent. Une expérience préalable en microbiologie et/ou virologie est souhaitée.

Renseignements: s'adresser à M. Michel Aragno, professeur au laboratoire de microbiologie de l'Université, ✆ 038/25 64 34.

Les **offres de service,** manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Laboratoire de microbiologie, Institut de botanique de l'Université, case postale 2, 2007 Neuchâtel, jusqu'au 15 juin 1991.

28-64

Assises du Doubs: «Les Corses» bloquent le procès

Ils avaient annoncé qu'ils quitteraient l'audience si leurs témoins ne comparaissaient pas. Ils ont choisi de faire durer en bloquant les rouages de leur procès.

Les quatre membres du «gang des Corses», qui comparaissent depuis mardi devant les assises du Doubs pour 16 hold-up commis dans toute la France, mènent avec leurs avocats une véritable guerre de procédure.

Enjeu de cette bataille rangée, la comparution du procureur Jean Claude Rognon et du juge Rémy Bruel qui a instruit tous leurs dossiers de hold-up. Dès le début la Cour a refusé cette comparution, à la demande des avocats des banques qui n'en étaient pas averti conformément aux textes. Néanmoins, les quatre accusés, d'origine corse ou méditerranéenne, ont accepté de répondre à l'interrogatoire de personnalité. Trois d'entre eux prétendent n'être que d'honnêtes agriculteurs, entrepreneurs en maçonnerie ou jeux électroniques. Le quatrième, un repris de justice en cavale, est le seul à avoir reconnu sa participation à un braquage, celui de la BNP de Besançon, commis le matin même de son arrestation fortuite, le 16 décembre 1986.

Mais, hier, ils ont mis un terme à leur collaboration avec la justice. L'audience devait aborder le premier hold-up qui leur est reproché à Poitiers. Comme un seul homme, les quatre accusés ont interpellé le président Pontonnier et exigé que les deux magistrats cités comme témoins soient convoqués, «afin d'établir la vérité sur cette affaire». Devant le nouveau refus de la Cour, le débat s'est envenimé; les Corses dénonçant «l'entente des institutions pour empêcher la vérité d'apparaître». Le procureur général Marc Dreyfus estimait, lui, que les accusés «cherchaient simplement à éviter d'être confrontés aux témoins».

«Ils ont quitté la salle entourés de gendarmes et demandé à être reconduits à la maison d'arrêt. Lorsqu'un huissier s'est présenté pour constater leur refus de comparaître, ils ont finalement accepté de revenir à l'audience où ils ont rejoué le même scénario.» Compte tenu de l'heure tardive, le président a dû suspendre les débats, sans qu'on ait avancé d'un pouce sur l'examen du hold-up incriminé. Une stratégie du blocage qui pourrait bien prolonger ce procès au-delà des trois semaines prévues. P. Sch

Le cheval se fait des petits amis

Fuans: pédagogie singulière au Ranch de la Reculotte

Le Ranch de la Reculotte entre Les Fins et la Roche du Prêtre n'est pas un centre équestre comme les autres. Il s'adresse d'abord aux enfants qui ne viennent pas seulement ici pour consommer de l'équitation, mais avant tout pour vivre une histoire d'amour avec la plus noble conquête de l'homme. Les chevaux de selle de Nicole, Claude et Christophe Gauthier sont des compagnons avant d'être des moyens de locomotion.

Le Ranch occupe une vieille ferme comtoise lovée au fond d'une combe, dans un environnement champêtre des plus bucoliques. Les stages se succèdent depuis quinze ans, mais la vocation nouvelle du centre est aujourd'hui plus nettement orientée vers la clientèle scolaire. Agréé par Jeunesse et Sports, bientôt par l'Education nationale, le Ranch enseigne une pédagogie du cheval très élaborée qui s'appuie sur un contact étroit et intime entre l'animal et l'enfant.

L'un et l'autre doivent s'apprivoiser mutuellement, et pour cela les stagiaires participent aux soins des chevaux. Ainsi, dès le primaire, les écoliers en classe de découverte assurent eux-mêmes le brossage, le pansage, le renouvellement de la litière. Ils sont responsables en fait de leur monture et très rapidement le couple enfant-cheval fonctionne dans une complicité réciproque qui autorise le meilleur profit possible lors de l'apprentissage de l'équitation.

EXERCICES DE VOLTIGE

«Le but est qu'en fin de semaine l'enfant maîtrise son cheval pour partir en forêt pour une balade d'une journée», commente Claude Gauthier. Les notions de base acquises sur le manège de plein air ouvert dans la carrière du Ranch rendent les petits cavaliers presque autonomes et la nature environnante s'offre à eux sous les sabots du cheval avec lequel ils vont par exemple à la découverte du cirque de Consolation. Les plus doués et les plus motivés ont la possibilité également d'affiner leur pratique en s'essayant à quelques exercices de voltige ou encore en apprenant à atteler.

Nicole leur enseigne aussi l'anatomie équine et plus largement tout ce qui se rapporte à l'hippologie. Les séjours durent généralement une semaine à dix jours en période scolaire et en été les stages proposent un enseignement linguistique, le Ranch étant fréquenté par une importante clientèle suisse allemande et italienne.

La semaine passée au Ranch se prolonge aussi de retour en salle de classe, les enfants exploitant les notes, photos rapportés. «Le cheval peut devenir le dialogue de toute l'année», assure Claude, son épouse ajoutant «l'étude de la digestion humaine par exemple est plus attractive pour les écoliers, si on fait la comparaison avec le cheval qu'ils ont côtoyé». Les vertus du stage sont parfois étonnantes, Claude et les instituteurs voyant des enfants s'épanouir et se révéler, alors qu'ils ne parvenaient pas à s'affirmer sur les bancs de l'école.

Les séjours développent et introduisent souvent aussi une autre relation avec l'enseignant ainsi qu'entre élèves devant faire preuve d'une certaine entraide et solidarité durant une semaine de vie collective où les veillées au coin du feu remplacent aussi le plaisir solitaire des jeux électroniques ou télévisés. Pr.a.

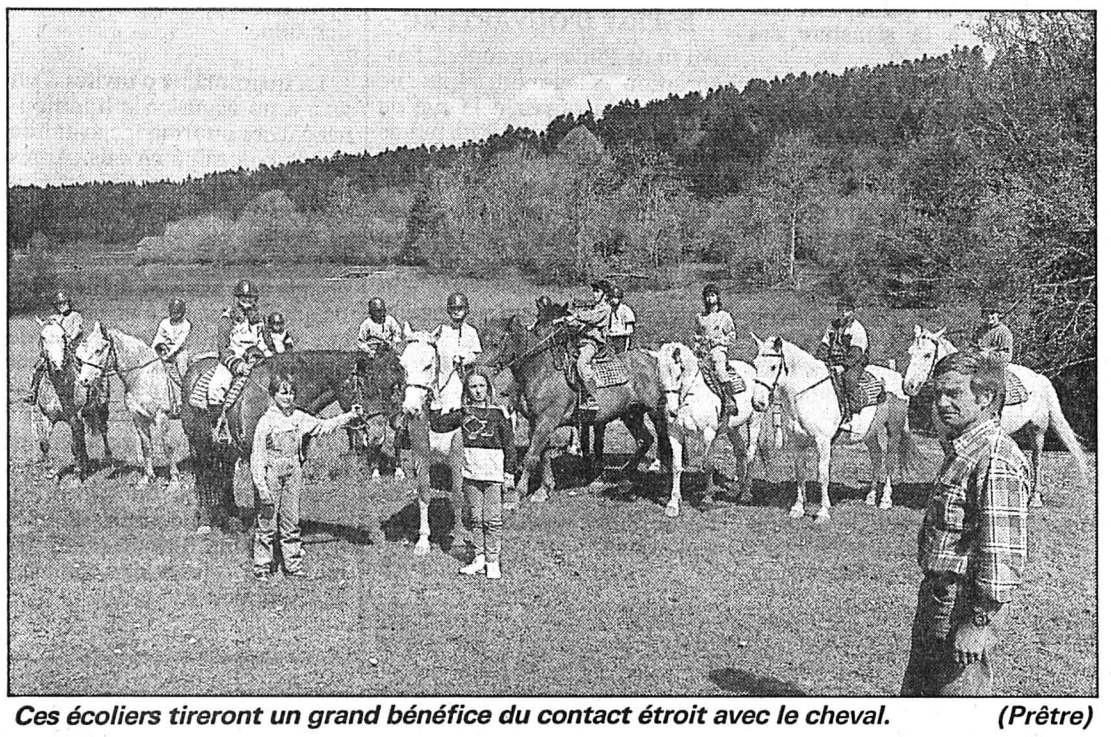

Ces écoliers tireront un grand bénéfice du contact étroit avec le cheval. (Prêtre)

L'INVITÉ DU SAMEDI

Pierre Vuillemin: tout pour la musique

La musique est tout aussi vitale à Pierre Vuillemin, de Charquemont, que le sang coulant dans ses veines. Ce prestigieux chef d'orchestre mène à la baguette pour le meilleur La Démocrate, mais aussi la Fraternité de Villers-le-Lac et la société de musique des Brenets, après avoir dirigé durant 22 ans l'Harmonie municipale d'Audincourt.

La musique est une histoire de famille chez les Vuillemin, quatre générations se trouvant côte à côte sur les rangs de la Démocrate. «Tout pour la musique», est un peu le leitmotiv de Pierre qui dirige sa formation avec une exigence de professionnel. L'a peu près ne l'a jamais satisfait, c'est la perfection qu'il tente d'approcher, prêt à tous les sacrifices pour satisfaire à cette quête obsessionnelle de la virtuosité.

Pierre Vuillemin. (Prêtre)

Sur l'échiquier des nombreuses musiques qui s'égrènent au fil du Haut-Doubs, la Démocrate occupe sans doute le devant de la scène fixant en quelque sorte un point de repère, un objectif à atteindre pour ses collègues qui s'efforcent d'accéder à un aussi remarquable niveau d'exécution. La Démocrate a acquis une notoriété qui déborde très largement les frontières régionales, titulaire d'un premier prix ascendant aux concours nationaux de Montluçon et Mâcon en 1986, dans la catégorie supérieure.

Pierre Vuillemin est véritablement un homme d'exception qui a impulsé un dynamisme et une certaine audace aussi à ses musiciens qui, sous sa direction, se sentent confiants pour aborder des œuvres parfois assez ardues. L'émulation est une constante à la Démocrate, où l'on ne craint pas la confrontation avec des instrumentistes de classe internationale. Ces professionnels qui se mêlent, le temps d'un concert, aux pupitres de la formation diffusent un peu de leur génie musical à l'ensemble et contribuent ainsi à élever le niveau général. Pierre Vuillemin se plaît aussi à orchestrer et à arranger des morceaux soumis au verdict d'un public fidèle, éduqué et jamais déçu.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des mérites de P. Vuillemin, d'avoir développé l'intérêt des gens du plateau et environs pour la bonne musique. Cette culture musicale, le chef d'orchestre l'éveille aussi parmi le jeune public, dans le cadre de ses interventions en milieu scolaire. La musique est devenue un art majeur sur le plateau et rendons grâce à Pierre Vuillemin d'avoir grandement favorisé cette évolution pour le plaisir des mélomanes, comme des musiciens. Pr. a

Tapis Vert

Tirage du vendredi 31 mai:

roi de pique
neuf de cœur
neuf de carreau
roi de trèfle

Transfert à Charquemont

Les services agricoles déménagent

Les services et organismes agricoles, regroupés depuis avril 1982 à la rue du Mont à Maîche, vont être transférés dans les jours qui viennent à Charquemont dans les anciens locaux du département publicité de l'entreprise Herbelin, rue Bellevue.

Une dizaine de salariés sont concernés par ce déménagement, ainsi que les quelque 350 agriculteurs du Plateau qui ont recours aux conseils et prestations de la chambre d'agriculture, du Centre de gestion et de fiscalité agricole et de Sylve 25, coopérative forestière.

Le bâtiment où exercent les techniciens de ces différents services, appartenant à l'ancien vétérinaire Maurice Mougin, est en vente, d'où la nécessité pour eux de trouver un autre toit.

Leur souhait était de rester sur Maîche, centre du secteur desservi par leurs administrations respectives, mais ils avouent n'avoir pas rencontré beaucoup de succès dans leurs démarches.

C'est donc à Charquemont qu'ils seront opérationnels à compter du 10 juin, dans un immeuble propriété de Mme Danielle Racine. Un technicien supplémentaire de l'ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures d'exploitations agricoles) doit logiquement renforcer l'équipe dans le courant de l'été. (pr. a)

Russey: concentration de «véhicules fous» cet été

Le Russey accueillera du 30 août au 1er septembre, la première concentration de véhicules hors du commun. Trois cent cinquante voitures, motos, follement aménagées et décorées, seront présentées au public dans l'ambiance américaine qui caractérise généralement ce type de manifestation. La concentration proposera aussi du cinéma géant en plein air, une course de cache-culbuteurs, de la danse acrobatique, des démonstrations de bras de fer ainsi qu'un défilé de mode cuir et sous-vêtements. (pr.a.)

● immobilier

A louer:

appartements neufs de 3½ et 4½ pièces

Dès le 1er juillet ou date à convenir, dans quartier calme et ensoleillé, proche du centre.

Avec ascenseur, cuisines agencées, salles de bains et W.-C. séparés. Service de conciergerie. Confort moderne. Garages à disposition.

Visites et renseignements: l'après-midi (✆ 039/28 17 27); le soir (✆ 039/28 54 18).

28-1389

A louer à La Chaux-de-Fonds

2 pièces rénové

avec cuisine agencée, cheminée. Centre ville, libre tout de suite ou date à convenir. Fr. 1050.– avec charges.
✆ 039/28 51 79 à partir de 19 heures.

470-102

A remettre au Val-de-Travers

BAR À CAFÉ

Bien situé et de bon rendement prouvé.

Prix intéressant.

Bail à des conditions favorables.

Date de reprise à convenir.

Faire offre sous chiffres M 132-702303 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

SOFIBA VOUS OFFRE UNE OUVERTURE SUR L'EUROPE

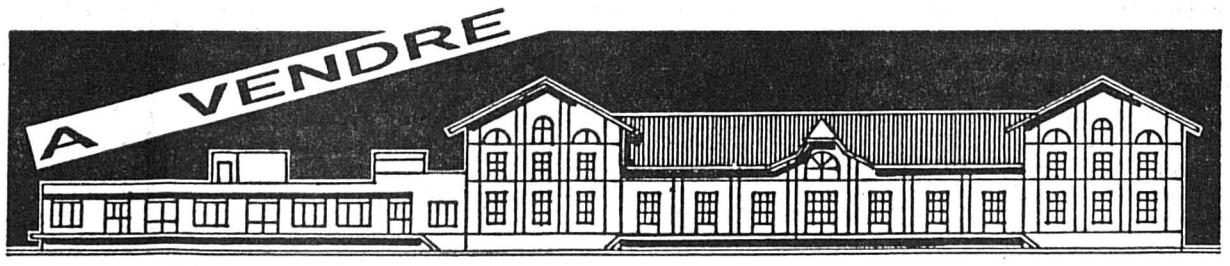

● A Pontarlier (France)
BATIMENT INDUSTRIEL
surface utile 2800 m2 divisible
avec quai de chargement
et raccordement SNCF
sur lignes Lausanne-Neuchâtel
et Paris.
Situation stratégique
pour industriel désirant s'implanter
sur le marché européen.

● Divers terrains
à Pontarlier en
ZONE INDUSTRIELLE
pour création d'usines
clés en mains.

Pour tous renseignements
écrire sous chiffres
0-22-703772
à Publicitas
1002 Lausanne

Intermédiaires s'abstenir

SOFIBA
UNE PORTE SUR L'EUROPE

28-1276

Une volonté d'indépendance

La SPA Val-de-Travers crée une fondation

Magnifique surprise pour les membres des Amis des bêtes de la SPA Val-de-Travers réunis hier soir en assemblée générale à Fleurier. Le comité annonce officiellement la création d'une fondation. Il œuvre depuis mi-avril à la rédaction de statuts particuliers; un travail qui aboutit tout récemment à la signature des actes.

L'idée ne date pas d'hier: «Nous y songeons depuis assez longtemps», confie Jacqueline Jeannin, présidente. L'objectif d'une telle démarche est d'être protégé d'une éventuelle centralisation ou d'un renversement de comité. «Il faut être conscients que certaines personnes peuvent avoir des idées différentes des nôtres. Nous voulons rester chez nous et surtout être indépendants», poursuit-elle.

En prenant cette initiative, le comité vise sur le long terme. L'obligation de soumettre un rapport à un organe de contrôle et le droit de regard de l'Etat sur les comptes confèrent à ce conseil de fondation tout neuf davantage de crédibilité vis-à-vis du public. Cette décision tombe après un peu moins de trois décennies d'activités au service des animaux abandonnés et malades. Elle ne modifie en rien le travail actuel.

ESPRIT D'OUVERTURE

Au fil de toutes ces années, l'association s'agrandit. Elle ne tarde pas à ouvrir à la rue de l'Hôpital 35 à Fleurier un refuge pour environ 250 chats, doté d'un matériel moderne et performant. Une pension privée sise sur les Hauts de Riau à Couvet accueille pour sa part les chiens de la SPA. Tous attendent évidemment un placement. Avis aux amateurs! La société vit des cotisations libres de ses 830 membres, de dons, de recettes de marchés aux puces qu'elle organise... Ses portes sont grandes ouvertes à tous, enfants et adultes. La plus belle façon d'intéresser la jeunesse à son avenir.

PAF

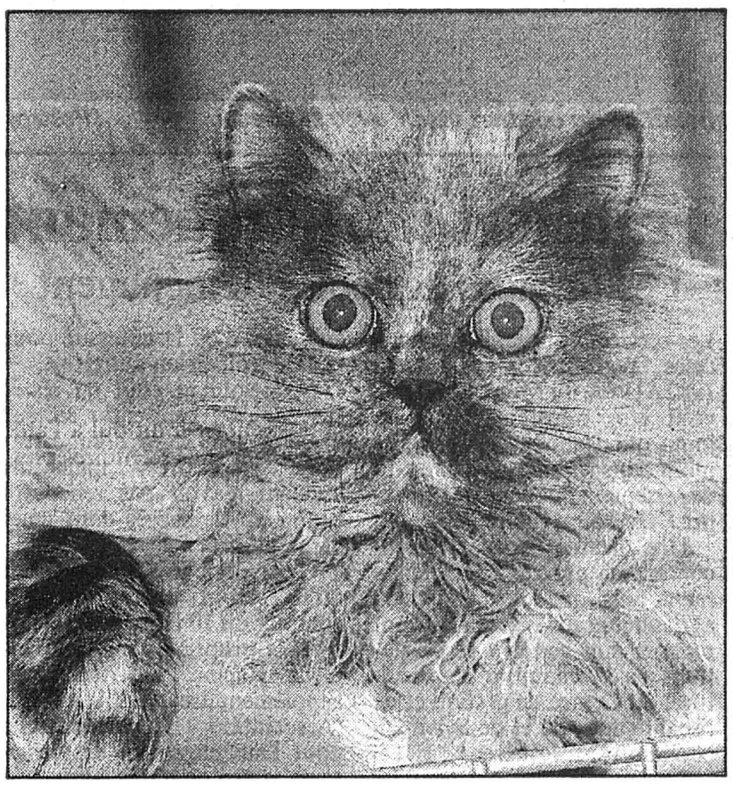

250 de ses compagnons attendent votre visite. (a/ASL)

Une grande foire

Couvet accueille les citoyens originaires de la localité

«Le jour de la Foire est le meilleur pour rencontrer du monde à Couvet» expliquait François Léchaire, conseiller communal. Il ne s'est pas trompé. C'était la grande foule hier à Couvet pour la traditionnelle Foire de printemps. Une occasion pour la commune et ses habitants de recevoir les Covassons d'ailleurs dans le cadre de l'Action Rencontre 91 et du 700e de la Confédération.

La quarantaine d'invités d'un jour a pu déguster le traditionnel gâteau au fromage avant de visiter la localité en bus. Après un tour dans les stands, les Covassons d'ailleurs ont pris part à un apéritif officiel avant de partager le repas et de terminer leur périple à la Maison du Théâtre. Ils ont pu assister à un spectacle que les enfants de l'Ecole de théâtre de Couvet leur avaient concocté.

Quant à la Foire proprement dite, ce fut une belle édition. Depuis longtemps, on n'avait vu autant de monde dans les rues de la localité. Les autorités ont même dû refuser des commerçants. (mdc)

Action Rencontre 91. Des Covassons heureux de découvrir ou de redécouvrir Couvet. (Impar-De Cristofano)

«Croire au ski dans le Jura»

Buttes: assemblée du Télésiège Buttes-La Robella

«Les happy end ne sont heureusement pas toujours réservés au cinéma». Avec humour, Michel Riethmann, président, a ouvert hier à Buttes l'assemblée générale du TBRC. Si tous les problèmes ne sont pas réglés avec GMD Müller, deux plaintes sont en cours, La Robella a tout de même pu fonctionner l'hiver dernier. Reste à ré-assainir la situation financière.

Après plusieurs ultimatums à la société GMD Müller, le dernier au 31 août 90, le TBRC n'a plus voulu tergiverser. Il en allait de l'ouverture des installations pour l'hiver 90-91. On a donc fait appel à Von Roll qui a mené à bien les derniers travaux. Si bien que le 21 décembre, les premiers skieurs empruntaient le nouveau télésiège. La saison s'annonçait exceptionnelle avant que la pluie ne vienne tout perturber.

L'exercice de l'année civile 90 est, bien évidemment, déficitaire pour 61.520 francs. Cependant, si on tient compte de la saison 90/91, la situation est différente. L'excédent des charges atteint un peu plus de 20.000 francs. Il faut relever que l'hiver dernier a été bien terne, les installations de La Robella n'ont fonctionné qu'une trentaine de jours, contre une moyenne de 60 jours pour les dix dernières années. Avec de la neige un mois supplémentaire, les comptes de l'exercice passaient dans le noir.

PLAINTE PÉNALE

Si les installations sont en ordre, la situation financière n'est pas brillante. Les devis ont été dépassés et le TBRC impute 888.000 francs de dépassement aux manquements de GMD. Une procédure civile et une plainte pénale ont été engagées. TBRC espère ainsi récupérer tout ou partie de cette somme, d'autant plus que GMD fait des efforts pour honorer ses dettes.

Mais dans l'intervalle, il faut bien payer les factures. Le TBRC a fait une demande de prêt LIM supplémentaire auprès de la Confédération et a sollicité un prêt LIM cantonal de 200.000 francs, de même qu'une subvention (50.000 francs) auprès du fonds cantonal pour le tourisme. Des rabais exceptionnels ont été demandé aux entreprises ayant participé aux travaux, moyennant la remise de parts sociales de la coopérative TBRC.

Quant à l'avenir, le comité du TBRC se fait quelques soucis en raison du manque de personnes acceptant de travailler bénévolement pour la maintenance des installations ou le balisage des pistes.

MDC

A la découverte des créateurs du Val-de-Ruz

Exposition à Savagnier

«La qualité des œuvres et l'enthousiasme des créateurs font que cette exposition est une réussite», c'est ce qu'a relevé Jean-Claude Guyot qui s'est exprimé au nom d'Espace Val-de-Ruz, hier soir lors de l'ouverture de l'exposition des créateurs du Val-de-Ruz. Il s'agit de la 2e édition, que l'on souhaite de qualité. Faire vivre une grange, exposer dans un cadre magnifique, c'est ce que vivent actuellement, aux Ateliers Silvaniens à Savagnier, 21 exposants, qui ont apporté 102 œuvres de toutes les techniques: peinture, aquarelle, gouache, dessin, photo, tapisserie, linogravure, sculpture et autres...

Tous les créateurs, âgés de 26 à 70 ans, habitent le Val-de-Ruz. Cette exposition a pour but de révéler l'existence de créateurs, de faire leur connaissance et d'encourager des talents naissants ou confirmés.

Pour Aloïs Perregaux, c'est une occasion de se rendre compte du potentiel créatif des artistes et aussi de renforcer l'identité du Val-de-Ruz: des œuvres à découvrir.

L'exposition se déroule sur deux week-ends. Samedi 1er et dimanche 2 juin, de 11 h à 21 h. Vendredi 7 juin de 17 h à 19 h. Samedi 8, de 11 h à 21 h et le dernier jour, dimanche 9 juin, jusqu'à 20 h. (ha)

CELA VA SE PASSER

Rencontre œcuménique au Boveret

Dimanche 2 juin, ce sera la fête des enfants au Boveret sur Chézard-Saint-Martin. A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération, les enfants du Val-de-Ruz sont invités à se retrouver sur la magnifique place du Boveret à 9 h. En cas de pluie, la rencontre aura lieu au collège. Rallye, pique-nique, jeux divers et aux environs de 11 h, aura lieu un culte où les parents sont cordialement invités. (ha)

Une fête bien arrosée

Audience du Tribunal de police

A la sortie d'une fête de chantier, A. D. S. a chuté avec son cyclomoteur sur la chaussée. Blessé à la tête, il a été relevé par un collègue de travail qui l'a chargé dans son véhicule. Sur le chemin de l'hôpital, les deux compères ont été interceptés par la police. A. D. S. a été emmené à l'hôpital pour y recevoir des soins et y subir une prise de sang. Après 30 minutes, le médecin de service a dû faire six injections pour tenter de calmer A. D. S. qui était dans un état d'excitation aiguë. Finalement, A. D. S. a été emmené à l'Hôpital de Perreux où la prise de sang a finalement pu être effectuée. Son analyse a révélé un taux d'alcoolémie de 2,5‰ plus de 2 heures après l'accident. A l'audience, il a expliqué qu'il ne se rappelait plus ce qui s'était passé ce soir-là. Compte tenu d'un casier judicaire vierge et du taux d'alcoolémie, le juge a condamné A. D. S. à 6 jours d'arrêts avec sursis pendant 1 an et à 384 fr 50 de frais, pour ivresse au guidon.

Le 6 février 1991, J. C. D. circulait sur la route menant de Dombresson à Savagnier, cela malgré le signal interdiction générale de circuler qui s'y trouve pendant la saison d'hiver. Dans un léger virage à droite, le véhicule de J. C. D. s'est déporté sur la gauche, a mordu la bande herbeuse puis après être revenu sur la droite a heurté un arbre en bordure de route. A la suite de ce choc, il a fait un demi-tour et a fini sa course une dizaine de mètres plus loin. La prise de sang à laquelle J. C. D. a été soumis a révélé un taux de 1,84‰ en moyenne. A l'audience, J. C. D. a admis les faits en précisant que l'accident n'était pas dû à une vitesse inadaptée, mais plutôt à une inattention. L'avocat de J. C. D. a plaidé l'octroi du sursis malgré un antécédent d'ivresse au volant datant de 1988, en expliquant que son client s'était engagé à ne plus boire du tout, que les renseignements obtenus sur le compte de J. C. D. étaient bons et que le caractère de ce dernier permettait un pronostic favorable. Le juge ne l'a pas entendu de cette oreille. Il a refusé l'octroi du sursis dans la mesure où le taux était élevé dans les deux cas qui se sont passés dans un intervalle de moins de trois ans. J. C. D. a donc été condamné à 16 jours d'emprisonnement ferme, 150 francs d'amende et 449 francs de frais.

AFFAIRE QUI «FOIRE»

R. B. est exposant dans les foires. En novembre 1990, il n'a pas payé les mensualités retenues sur ses ressources par l'Office des poursuites. A l'audience, R. B. a expliqué qu'il ne cherchait pas à éviter de rembourser ses créanciers, mais qu'il avait eu un accident dans lequel son stock de marchandise avait été détruit. R. B. a encore précisé qu'il avait payé intégralement le créancier qui avait porté plainte et que la même année, il a payé plusieurs mensualités en retard, ce qui a été confirmé au Tribunal par un représentant de l'Office des poursuites cité en qualité de témoin.

Tenant compte de ces circonstances et du fait qu'il est vraisemblable que R. B. n'a pas atteint le minimum vital pendant le mois en question, le Tribunal l'a acquitté, frais à la charge de l'Etat. (pt)

● *Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Philllot, substitut au greffe.*

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Môtiers: sa, journée de l'Abbaye.

Fleurier: sa, portes ouvertes au Centre Télécom.

Pharmacie de service: du sa 16 h au lu 8 h, Bourquin, Couvet, ✆ 63.11.13; ouverte di 11-12 h, 17-18 h. **Médecin de service:** du sa 8 h au di 22 h, Dr Morales, Fleurier, ✆ 61.25.05/61.41.10; **Ambulance:** ✆ 117. **Hôpital de Couvet:** maternité et urgences, ✆ 63.25.25. **Hôpital de Fleurier:** ✆ 61.10.81.

VAL-DE-RUZ

Médecin de service: du sa 11 h au lu 8 h, Cabinet de groupe de Fontainemelon, ✆ 53.49.53. **Pharmacie d'office:** Piergiovanni, Fontainemelon. **Urgence,** ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53.34.44. **Ambulance:** ✆ 117.

Le sans-gêne des pique-niqueurs

Navigation interdite près de Préfargier

Un arrêté du Conseil d'Etat interdit dorénavant la navigation à proximité du domaine de Préfargier. Cette mesure a été dictée par l'attitude sans gêne du public qui s'installe dans le parc et sur la plage de la maison de santé.

L'Hôpital psychiatrique de Préfargier est victime de son charme. Situé dans un superbe parc qui s'étend jusqu'au lac, il est régulièrement envahi par des particuliers qui s'y installent sans vergogne les jours de beau temps, surtout le week-end. C'est par familles entières qu'ils s'introduisent dans le domaine, en empruntant l'entrée nord de l'établissement ou en venant par le lac. Certains n'hésitent même pas à se servir du barbecue de la maison...

André Graber, administrateur de Préfargier, relève à quel point cette invasion est peu compatible avec la protection de la personnalité des pensionnaires qui renoncent à faire une balade dans le parc plutôt que de prendre le risque de se trouver nez à nez avec des connaissances. En séjour à Préfargier, ils y recherchent aussi la tranquillité.

STUPÉFIANT

Que des particuliers s'installent dans le parc d'un hôpital psychiatrique pour y pique-niquer, malgré la mise à ban du domaine, est déjà stupéfiant. Or, ces «envahisseurs» font en plus semblant de ne pas comprendre la personne qui les prie gentiment de quitter les lieux, quand ils ne se montrent pas carrément arrogants...

Cette attitude désinvolte du public a contraint le Conseil d'Etat à publier un arrêté qui interdit dorénavant la navigation dans les eaux bordant la rive au sud-ouest du môle de Préfargier, sur une longueur d'environ 150 mètres. La zone frappée d'interdiction sera munie de bouées jaunes et de chaînes.

UNE DÉCISION LÉGALE

La mise à ban des rives est-elle compatible avec la législation? Pierre-Alain Rumley, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire, précise que des dérogations au «droit de marche pied», inscrit dans la Loi sur les eaux de 1953, ont été réservées.

En élaborant cette loi, le cas de Préfargier avait déjà été évoqué. Il devra pareillement être revu dans le projet de cheminement du bord du lac. L'étude de ce projet fait partie des activités prioritaires du Service de l'aménagement du territoire qui pense déposer un plan dans une année environ. Ce plan, après sanction du Conseil d'Etat, devra encore passer le cap des oppositions éventuelles, avant de faire l'objet d'une demande de crédit au Grand Conseil pour la réalisation des tronçons manquants.

L'achèvement du cheminement du bord du lac n'est donc pas pour demain, mais de toute manière, il n'impliquera pas le droit d'utiliser les barbecues des propriétés privées... A.T.

Préfargier, dans un site idyllique qui fait la convoitise du public. *(Comtesse)*

Référendum abouti

Il faudra voter à Hauterive

Le référendum lancé par le parti libéral-ppn d'Hauterive contre le plan de quartier du «Verger des Chasse-Peines» a abouti. Un nombre important de signatures a été déposé à l'administration communale.

Selon la règle, le comité référendaire avait jusqu'au 2 juin pour déposer une liste de signatures représentant 15% des votants de la commune. A Hauterive, 271 signatures auraient été nécessaires pour faire aboutir le référendum contre l'aménagement du «Verger des Chasse-Peines», 854 ont été déposées à l'administration communale, soit plus de la moitié des 1801 votants. L'aménagement du «Verger des Chasse-Peines» avait été refusé par deux fois par le législatif qui, au troisième vote s'était prononcé en faveur à une très faible majorité.

Les principaux griefs retenus contre ce plan de quartier résident dans une question de circulation et de risques d'accidents (la rue des Chasse-Peines est très exiguë) et notamment dans la sortie des garages, prévue justement dans cette ruelle.

La population d'Hauterive devra donc se prononcer sur cet objet dans les six mois à venir. (at)

SERVICES

Plateau libre: sa 22 h, Nasty Girls (funk, rock).

Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, L'Orangerie, rue de l'Orangerie. En dehors de ces heures, ✆ 25.10.17.

Cortaillod, salle Cort'Agora: sa, fête villageoise.

Saint-Blaise: sa, foire.

Cressier: sa 14 h 30, course pédestre Cressier - Chaumont.

PUBLICITÉ

NOUVEAU REGIME FINANCIER

SUR LE DOS DES CANTONS !

L'impôt fédéral direct concurrence les cantons sur leur propre terrain fiscal et les prive d'une part importante de leurs ressources financières naturelles. Cette concurrence est intolérable quand on sait que les **dettes des cantons dépassent 30 milliards de francs** et que les perspectives proches sont encore plus alarmantes.

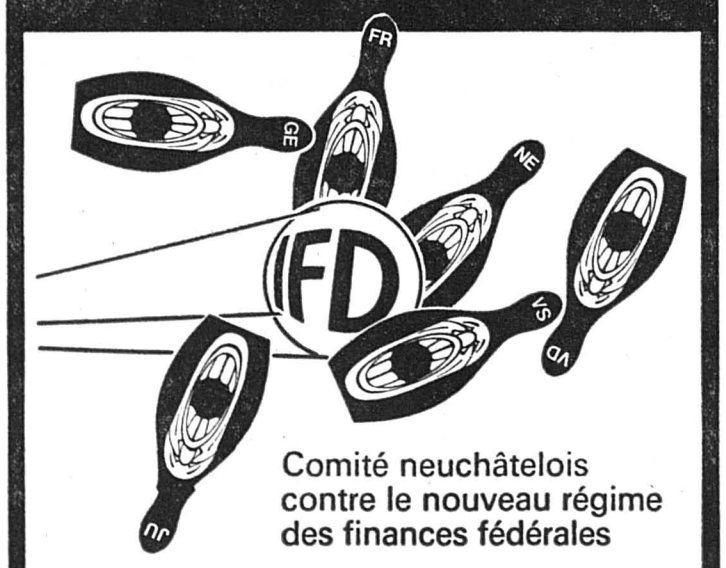

Comité neuchâtelois contre le nouveau régime des finances fédérales

Resp.: Philippe Boillod

450-1346

NON LE 2 JUIN

Touche plus à mon salaire!

Neuchâtel: pétition des employés communaux

Une pétition lancée par trois organisations syndicales et qui sera prochainement remise aux autorités de la ville de Neuchâtel pour les mettre en garde contre toute nouvelle atteinte au salaire du personnel communal, circule parmi les fonctionnaires depuis le 21 mai. Plus de 600 signatures y figurent déjà.

La pétition fait part du regret du personnel communal de la décision prise par les autorités exécutive et législative d'amputer les salaires de 1% à titre temporaire du 1er juillet au 31 décembre. Elle les informe en outre que le personnel s'opposera à l'avenir à toute nouvelle atteinte de son pouvoir d'achat et de ses acquis, en utilisant tous les moyens prévus par le Statut du personnel communal et la loi sur l'exercice des droits politiques.

En clair: touche plus à mon salaire. Sinon? «Nous utiliserons les armes légales qui sont à notre disposition, de la réunion de personnel jusqu'aux manifestations en passant par les conférences de presse», avance Gérard Sourget du Syndicat suisse du service public qui, avec l'Association suisse des infirmiers et des infirmières ainsi que l'Association suisse des fonctionnaires de police, sont à l'origine de la démarche.. Et la grève? «Nous ne saurions y recourir qu'en dernière extrémité».

La décision prise par les autorités de la ville avait pourtant obtenu l'assentiment préalable des organisations syndicales. Pourquoi donc une pétition aujourd'hui? «Cette pétition est née d'une certaine «grogne» de la base, plus particulièrement des milieux hospitaliers qui ont fortement réagi à la décision de réduction de leur traitement», commente G. Sourget.

«Si nous avions donné notre accord à cette proposition faite par une association de cadres lors des discussions, c'était parce qu'entre deux maux, nous avions dû choisir le moindre et que, vu l'urgence, nous n'avions par le temps de convoquer nos membres avant de donner notre assentiment», explique G. Sourget.

L'exécutif se proposait en effet de diminuer et de retarder l'attribution des primes de fidélité et surtout de supprimer les allocations de ménage à tous ceux qui n'avaient plus d'enfants en âge de scolarité. «Cela aurait touché principalement les plus bas salaires et n'aurait pas eu le caractère provisoire de la réduction salariale», relève G. Sourget.

La pétition se veut «à but préventif et dissuasif» dans la perspective des discussions sur les restrictions budgétaires de l'an prochain. «Nous voulons ainsi montrer aux autorités que nous défendrons nos acquis.» (cp)

Expo-concours au péristyle

Projets de sociétés neuchâteloises

Plus de soixante associations ont répondu à l'action de la Banque populaire suisse qui organise dans le cadre de CH-91 un concours destiné aux sociétés du pays. Les projets neuchâtelois sont exposés aujourd'hui au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Les visiteurs de l'exposition auront un rôle important à jouer dans l'attribution des prix offerts par la BPS. Ils devront voter pour le projet qu'ils trouveront le plus original ou le plus intéressant.

Selon le choix du public, 15.000 fr. seront attribués à la société qui aura récolté le plus de voix et les quatre présentations suivantes recevront chacune 1000 francs.

Visiter cette exposition, c'est aussi faire connaissance avec la vie associative du canton, son dynamisme et sa créativité.

Une animation des lieux a été par ailleurs prévue avec des jeux et un concours destiné, lui, au public. (at)

● *L'exposition est ouverte aujourd'hui, samedi, de 10 h à 17 heures.*

CELA VA SE PASSER

Fête et grève des femmes

Pour préparer la fête et la grève nationale des femmes, le Collectif du 14 juin tient **aujourd'hui samedi** un stand d'information et de dialogue, **dès 9 heures devant la fontaine de la Justice.** On y trouvera le programme des manifestions organisées en ville de Neuchâtel le 14 juin prochain. (ib)

Neuchâtel: Aristote, aujourd'hui

Eminent spécialiste de la pensée aristotélicienne, le professeur Enrico Berti, de l'Université de Padoue, présentera **mercredi 5 juin, à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, à 20 h 15,** salle RE 48 – Espace Agassiz – une conférence sur le thème «Les stratégies contemporaines d'interprétation d'Aristote». Une manifestation qui s'inscrit dans le cadre des activités du Groupe neuchâtelois de philosophie. (Imp)

Fête œcuménique à La Ramée

Les paroisses de Saint-Blaise, Hauterive, Marin-Epagnier et Thielle-Wavre organisent leur traditionnelle fête œcuménique à La Ramée **dimanche.** La journée débutera à 10 h 30 avec une célébration commune. Elle sera suivie d'un apéritif offert par les paroisses et d'un pique-nique. (at)

Folklore à Lignières

Pour la sixième fois, Lignières accueillera, **ce soir dès 18 h 30,** les mordus de la musique champêtre.

Ciment Portland: de bon augure

La société de participations Ciment Portland SA, à Neuchâtel, a enregistré en 1990 une augmentation de près de 19% des revenus de ses participations, indique son rapport d'activité publié hier. Le bénéfice net a progressé de 8,7%, à 11,3 millions de francs.

L'augmentation des produits résulte pour l'essentiel de l'encaissement de dividendes provenant d'un prêt convertible octroyé à la suite de la vente du portefeuille nord-américain de la holding, précise le rapport. Il en est résulté un revenu extraordinaire de 10,2 millions de francs. Le total des revenus de Ciment Portland a augmenté de 43,5%, à 29,7 millions de francs, et la marge brute d'autofinancement de 46,2%, à 26,6 millions. (ats)

Boudry: nouveau président libéral

Le comité du district du Parti libéral-ppn de Boudry a désigné à l'unanimité François Kistler, Areuse, président, pour succéder à Luc Jacopin, Auvernier, qui se retire après huit ans de bons et loyaux services. François Kistler dirige une entreprise, il est marié, père de 5 enfants, a 36 ans. Frédy Fuchs, de Boudry, remplacera Véronique Boillat (qui quitte le district) en tant que secrétaire. (ao-comm.)

Colombier vote son aménagement

Jeudi soir, le Conseil général de Colombier a dit oui à l'aménagement du territoire présenté par l'Exécutif. Le Conseil général a accepté deux amendements radicaux sur les nuisances sonores. Les rues de la Côte et du Sentier (nord), lieux de transit, ne peuvent être préservées comme secteurs résidentiels. Les crédits pour Sirbi, village roumain (30.000 francs) et la rénovation de l'église catholique (50.000) ont été acceptés. (ao)

Gorgier qui rit

Dans l'euphorie du généreux bénéfice des comptes 1990 – une surprise bienvenue – le Conseil général de Gorgier a accepté l'assainissement du téléréseau. Même assentiment pour les autres points à l'ordre du jour, jeudi soir. La compétence du Conseil communal a été portée de 5000 à 10.000 francs (proposition socialiste), et pas 15.000 comme souhaité. Elle sera revue chaque année en fonction de l'indice du coût de la vie. Le législatif a nommé son bureau comme suit: Marc Hänni, libéral, président; Bernard Renevey, socialiste, vice-président, Jaqueline Guinchard, Intérêts communaux, secrétaire. (ao)

La Béroche: N5 à l'enquête

Du 3 juin au 2 juillet, le projet définitif de la N5 sur les communes de La Béroche et de Bevaix est mis à l'enquête, accompagné de son étude d'impact. Les consultations ont lieu dans les communes concernées, selon l'horaire publié dans la Feuille officielle, à Vaumarcus, St-Aubin-Sauges, Gorgier-Chez-le-Bart, Bevaix. Les oppositions doivent parvenir au Département des travaux publics (sous pli recommandé) jusqu'au 2 juillet. (ao)

DÉCÈS

SAINT-SULPICE
M. Albert Landry, 1910
NEUCHÂTEL
Mme Marguerite Erb
CORCELLES
Mme Elise Muhlemann, 1900

BE 800: au tour de Cortébert!

Préfecture de Courtelary: exposition et manifestations diverses

Quatrième commune à prendre part aux manifestations placées sous le thème général «A la rencontre des districts», Cortébert se présente à la Préfecture de Courtelary, depuis hier et jusqu'à mercredi compris. A la clé, plusieurs rendez-vous particuliers.

L'exposition permanente, tout d'abord, prend pour cette commune la forme de trois panneaux invoquant son passé, son présent et son avenir.

«A la rencontre des districts» et des communes, avec cette semaine celle de Cortébert. (Impar-de)

Quant aux manifestations, rappelons qu'elles ont commencé hier soir par un concert du Männerchor, avec la participation de deux jodleuses. Et aujourd'hui samedi, elles se poursuivront de 17 h à 17 h 30 avec un autre concert, donné cette fois par la Fanfare de Cortébert, placé sous la direction de Ch. Kobel.

Demain dimanche, Rose-Marie Hodel, artisane de la localité, présentera ses activités durant toute la journée ou peu s'en faut, puisqu'elle sera présente de 10 h à 16 h.

Mercredi prochain enfin, c'est au temple de Courtelary qu'il faudra se déplacer. A 20 h en effet, et sous le titre «Patchwork musical», un concert aussi varié qu'intéressant verra se produire Edith Bovet et «Les amis de la flûte», ainsi que les organistes Anne Jolidon, Jean-Christophe Geiser et Raphaël Gogniat. A souligner que ce dernier, qui n'est âgé que de 14 ans, compose déjà des pièces pour orgue!

Rappelons finalement les heures d'ouverture de l'exposition permanente: en semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 10 h à 16 h. (comm-de)

Famille kurde menacée d'expulsion

La commune de Moutier intervient auprès de la police des étrangers

La commune de Moutier a écrit à l'administration cantonale pour lui demander de prolonger de 30 jours le délai accordé à une famille kurde de Turquie pour quitter la Suisse. Le responsable adjoint de la police des étrangers a déclaré hier qu'il accepterait vraisemblablement la requête afin d'éviter une expulsion par la force. Le maire de Moutier avait proposé d'aider la famille à tenter sa chance dans un autre pays francophone.

Le Département fédéral de justice et police avait refusé les derniers recours de la famille. La date du départ avait été fixée au 31 mai, a déclaré le maire de Moutier Jean-Rémy Chalverat, confirmant les informations parues dans la presse locale.

S'appuyant sur une pétition, signée par 2700 personnes, M. Chalverat a relevé que le père, la mère et leurs deux enfants de 7 et 9 ans étaient très bien intégrés dans la région, où ils sont arrivés en avril 1988.

La population locale avait encore témoigné son soutien à la famille menacée d'expulsion en organisant dernièrement une manifestation qui avait rassemblé plus de 500 personnes. (ats)

Moutier boycotte

Festivités du 700e de la Confédération

La commune de Moutier, en majorité séparatiste, ne participera plus aux manifestations du 700e anniversaire de la Confédération pour des raisons politiques, a déclaré hier le maire Jean-Rémy Chalverat, confirmant les informations parues dans la presse locale. La ville n'empêchera toutefois pas les personnes ou associations qui le désirent de fêter le 700e.

L'Exécutif prévôtois avait déjà décidé de boycotter les manifestations du 800e anniversaire du canton de Berne. Le Conseil municipal a arrêté sa décision pour le 700e après le dépôt d'une motion dans ce sens au Conseil de ville. Le Parlement se prononcera sur ce point lors de sa session de juin seulement. Le Conseil municipal a toutefois estimé qu'il était compétent pour répondre aux invitations. (ats)

«Ne pas étouffer sous les ordures»

Enorme succès pour un concours de la FJB

Les écoliers sont sensibles aux problèmes liés à la montagne croissante des déchets. Voilà un fait que tend à prouver le succès remporté par un concours, intitulé «Ne pas étouffer sous les ordures, mais les trier et les recycler» et organisé par la «Commission environnement» de la Fédération des communes du Jura bernois.

Si le nombre de participants n'est pas encore connu, puisque le délai d'envoi des travaux vient d'expirer, la satisfaction est pourtant déjà de mise, face à l'écho rencontré par ce concours. Concours qui invitait tous les écoliers du Jura bernois, rappelons-le, à créer une affiche illustrant ces thèmes du tri et du recyclage.

LES ENFANTS COMME PORTE-PAROLE

En s'adressant ainsi aux écoliers, la «Commission environnement» entend certes toucher ceux qui feront et font déjà l'avenir de notre société. Mais du même coup, et dans le sens d'une campagne générale de sensibilisation, on compte également sur les plus jeunes pour toucher les aînés, à commencer par leurs parents.

Un premier tri des travaux reçus sera effectué d'ici la fin de ce mois et le début du prochain, avec une répartition par catégories d'âge. Ensuite de quoi, le jury, formé par la «Commission environnement» se réunira pour attribuer les premiers prix, dont les lauréats seront connus avant la fin juin.

Rappelons que les trois premiers prix vaudront respectivement des sommes de 400, 200 et 100 francs à leurs jeunes auteurs.

L'opération ne s'arrêtera pourtant pas là, puisque des enfants seront chargés de colorier les meilleurs travaux, dont on tirera finalement des affiches. Et ces affiches seront placardées un peu partout dans la région, en espérant que les adultes d'aujourd'hui se sentiront interpellés par ceux de demain.

(de)

Soutien au TGV Rhin-Rhône

Motion de Francis Daetwyler devant le Grand Conseil

Dans une motion déposée cette semaine sur le bureau du Grand Conseil bernois, le député imérien et socialiste Francis Daetwyler demande que le canton de Berne agisse d'entente avec les cantons de la chaîne du Jura, ainsi que ceux de Bâle et de Zurich, pour que la Confédération apporte un soutien sans réserve à une réalisation rapide du TGV Rhin-Rhône.

Et le motionnaire de rappeler que ce TGV est inscrit en bonne place dans le schéma directeur français. Or «sa réalisation est de première importance pour la Suisse en général et les cantons de l'Arc jurassien en particulier», affirme-t-il. (de)

Fusion envisagée

Caisse Raiffeisen de Villeret

Réunie en assemblée générale, la Caisse Raiffeisen de Villeret a notamment abordé la question d'une éventuelle fusion des caisses du Haut-Vallon. Une question dont ont parlé récemment aussi celles de Courtelary-Cormoret et de Saint-Imier.

Un quart des membres participaient à cette assemblée, dirigée par Stéphane Elsig, président du comité de direction. Celui-ci exposait les raisons pour lesquelles gérance et comités de direction et de surveillance sont favorables à la fusion des caisses du Haut-Vallon, soit de Courtelary (Cortébert étant compris dans celle-ci) à Renan. Objectif essentiel du projet: abaisser les frais de gestion tout en apportant des prestations supplémentaires à la clientèle. Les membres devront prendre une décision, à ce sujet, lors de l'assemblée extraordinaire du mois prochain.

Liselotte Argenio, gérante, présentait les résultats de l'exercice écoulé, en relevant notamment que le bilan a progressé de 5,88%, pour passer à 4,6 millions de francs. Le total des produits ascende à 265.000 francs environ, pour un bénéfice net de quelque 2500 francs. A l'unanimité, les membres présents ont ensuite fixé à 6% l'intérêt des parts sociales. Au chapitre des nominations, relevons que Serge Rohrer entre au comité de direction, qui succède à Serge Barfuss, entré en 1971, tandis que Claude Chapatte remplace André Gonseth, entré en 1976 au comité de surveillance. Chantal Bourquin, enfin, remplace Jean-Pierre Girod en tant que secrétaire des verbaux au comité de surveillance. (mw)

Bûcher détruit

Acte stupide à Tavannes

Des inconnus ont mis le feu dans la nuit de mercredi à jeudi au bûcher qui devait donner le relais au feu du Chasseral hier soir à Tavannes, a indiqué le secrétaire communal. La protection civile et les pompiers travaillaient d'arrache-pied hier pour reconstruire le bûcher manquant au réseau reconstitué pour le 700e de la Confédération au-dessus de Bienne.

La commune a condamné avec vigueur cet «acte stupide» qui a anéanti vingt stères de bois ainsi que le travail bénévole des pompiers de la région, a déclaré le secrétaire. Les autorités communales ignorent les raisons du sabotage. (ats)

CELA VA SE PASSER

Kermesse à la Bise

La traditionnelle kermesse de l'Ouest, organisée au Restaurant de la Bise de Cortébert, a lieu **aujourd'hui.** Elle propose un programme tout particulier. Cet après-midi, dès 16 h, concours de bras de fer pour les écoliers et dès 17 h pour les adultes. Dès 19 h, musique country and western à gogo avec «Art and Lee» et «Claudia Country Line». (comm-vu)

CORGÉMONT

Vingt-quatre admissions à l'Ecole secondaire

Cette année, l'effectif de 4e année de la zone de recrutement de l'Ecole secondaire de Corgémont, qui recouvre trois localités du Bas-Vallon, se monte à 42 élèves. Suite aux récents examens d'entrée, la commission d'école a décidé d'admettre 20 nouveaux élèves, ce qui représente un taux de 47,6 %. De plus, 4 élèves de 5e année ont réussi également ces examens.

Dès lors, l'Ecole secondaire de Corgémont accueillera dès cet été 11 nouveaux élèves de la localité, 4 de Cortébert et 9 de Sonceboz-Sombeval. (gl)

Publicité intensive, publicité par annonces

Aussi pour les enfants

Echanges fructueux sous La Bulle à Renan

La Bulle est aussi consacrée aux enfants. Les totems construits avec enthousiasme, à la fin de la semaine dernière, en font foi.

L'imagination avait de quoi courir puisqu'il était possible de donner n'importe quelle apparence, avec des matériaux de récupération et force peinture, à ces personnages nés de la fantaisie enfantine. Le résultat avait de l'allure. Il faut dire que conseils et suggestions étaient donnés par des artistes tels que Anne Facond, Carol Gertsch et Jean-Pierre Vaufrey.

Trois ateliers pour trois catégories d'âge ont permis que les plus jeunes fassent des panneaux hauts en couleurs et en figures, les moyens ont créé les totems et les grands ont nettement plongé dans la science-fiction avec un genre de machine infernale plutôt impressionnante.

Echange fructueux artistes-enfants. A la fin de la journée, tout le monde était moulu et ravi.

(hh)

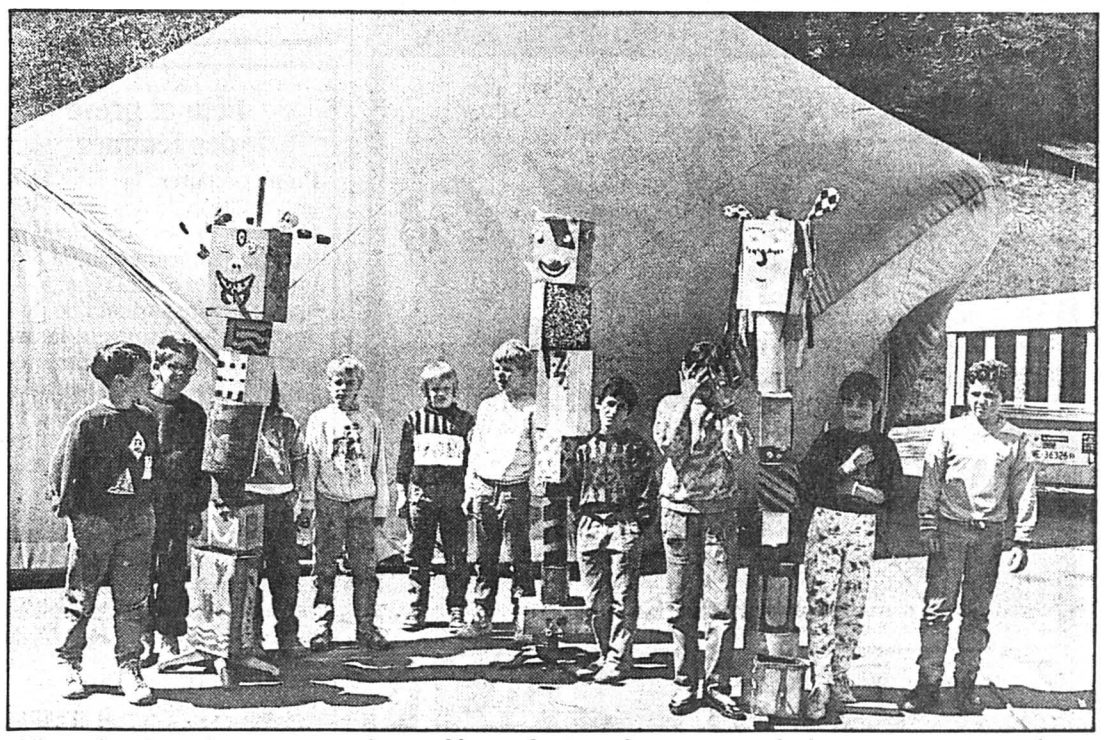

L'imagination n'a pas manqué parmi les enfants qui ont construit des totems avec enthousiasme. (hh)

La section prévôtoise du CAS souffle ses 75 bougies

Les présidents de toutes les sections suisses aujourd'hui à La Marelle

La section prévôtoise du Club alpin suisse souffle aujourd'hui ses 75 bougies. Cet anniversaire donnera lieu à une importante réunion organisée à Tramelan. Le groupe local du CAS, que préside M. Gérard Vuilleumier, a d'ailleurs tout mis en œuvre pour recevoir dignement de nombreux hôtes.

Dans le cadre de cet anniversaire, le groupe tramelot du CAS organise en effet la conférence des présidents, à la salle de La Marelle. Le comité central du CAS y participera également.

Les présidents des 106 sections, que compte le Club alpin suisse, devraient en principe être présents. Belle journée donc en perspective, avec au programme la réception des participants et des invités à 10 h 30, la conférence débutant elle à 10 h 45 pour se poursuivre à 13 h 30. Elle devrait se terminer aux alentours de 17 h.

Un copieux ordre du jour attend les présidents qui, après l'approbation du rapport annuel et des comptes, discuteront des projets de construction de cabanes et demandes de subventions. Ils se pencheront sur la révision de nombreux règlements et sur les diverses propositions des sections.

UN PEU D'HISTOIRE

Une présentation de la section jubilaire, que l'on doit à M. Roland Stähli, nous permet de rappeler certains faits. Il y a 128 ans déjà que le Club alpin suisse a été fondé à Olten, à la suite d'une initiative du professeur Théodore Simler de Berne, premier président. Aujourd'hui, le CAS compte 106 sections et quelque 77.200 membres, ce qui en fait l'une des plus importantes associations du pays. Le CAS est actuellement présidé par Franz Steinegger, conseiller national d'Altdorf.

C'est sous la présidence de Robert Raaflaub que fut fondée le 17 décembre 1916, à Moutier, la section prévôtoise du CAS. Cette section compte 660 membres se rattachant aux groupes de Moutier, Court, Malleray-Bévilard, Sorvilier, Reconvilier, Tramelan, Courrendlin-Choindez, Le Cornet et des externes de Bienne. Il n'est pas inutile de rappeler que cette section gère ses cabanes de Tourtemagne au Valais et de La Rochette sur Montoz. C'est Willy Renggli du groupe Malleray-Bévilard qui assume la présidence pour l'exercice 1991-1992.

MANIFESTATIONS DU 75e

Diverses manifestations marqueront ces trois quarts de siècle d'existence de la section prévôtoise. Le premier acte officiel a lieu aujourd'hui avec la conférence des présidents, qui sera placée sous la présidence de M. Franz Steinegger.

La célébration du 700e anniversaire de la Confédération sera l'occasion de retrouvailles à la cabane de La Rochette sur Montoz.

Une journée de la jeunesse aura lieu à Moutier le 7 septembre. Organisée par le groupe local et les responsables ojiens, elle comportera le programme suivant: escalades à la carte, projections de diapositives, concours d'escalade et alpinisme juvénile, etc.

Du 15 au 21 septembre, une semaine de marche est prévue dans la région du lac des Quatre-Cantons et du 19 au 21 septembre, une marche de trois jours emmènera les participants de Balsthal à La Rochette en passant par le Weissenstein.

C'est le 29 septembre qui a été retenu pour la journée officielle du 75e. Le programme définitif de la manifestation commémorative sera publié ultérieurement. Une plaquette sera éditée à cette occasion dans laquelle des membres de la section prévôtoise évoqueront non seulement l'intéressant et parfois émouvant passé de leur société, mais décriront aussi les différentes activités du club et expliqueront pourquoi ils aiment tant la montagne en général, les Alpes en particulier. (vu)

SERVICES

JURA BERNOIS

Médecin de service (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 h sur 24 h. **Pharmacie de service:** di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirol, ✆ 41.20.72. En dehors de ces heures ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42.11.22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 44.11.42 — Dr Ruchonnet, ✆ 039/44.10.10 à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97.17.66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97.24.24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97.11.67 à Corgémont.

Médecins: Dr Graden ✆ 032/97.51.51. Dr Meyer ✆ 032/97.40.28. Dr Geering ✆ 032/97.45.97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 032/97.42.48; J. von der Weid, ✆ 032/97.40.30.

Mieux connaître la forêt

Promenade explicative aujourd'hui

Dans le cadre de la Journée de la forêt bernoise, les divers services forestiers convient aujourd'hui samedi la population à découvrir les beautés de la nature au cours d'une agréable promenade qui s'annonce très éducative.

Le départ de cette randonnée enrichissante sera donné ce matin à 9 h 30 près de la Tuilerie entre Tavannes et Tramelan. Trois triages seront visités et l'excursion se terminera par une torrée.

M. Willy Noirjean, garde-forestier, donnera des explications sur son triage, parlera des soins culturaux et renseignera l'assistance sur le façonnage du bois d'industrie et ses conséquences financières. Puis, c'est au triage de M. Raymond Chopard que se poursuivra la visite où ce dernier renseignera les participants sur les prix des grumes, sur la forêt et les loisirs (piste Vita par exemple). C'est au triage de M. Denis Vuilleumier que l'on pourra entendre les explications sur l'entretien d'un chemin. La visite se terminera par quelques renseignements sur les soins et le rajeunissement des plantations.

Chaque garde expliquera ainsi l'organisation et l'exploitation de son triage. En dégustant une saucisse cuite sous la cendre, chacun aura encore tout le loisir de poser des questions. (vu)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (avril 1991)

Promesses de mariage

Meyrat Francis Gilbert et Weber Yolande, les deux à Tramelan. – Schärz Stephan à Freimettigen et Christen Claire Lise, à Tramelan. – Gerber Martin et Fahrni Sonya, les deux à Tramelan. – Bühler Marc André, à Tramelan et Tramaux Dolores, à Villeret.

Mariages

Mäder David André à Bévilard et Jeannerat Corinne Marcelle à Tramelan. – Pittet Germain Vincent, à Tramelan et Coulot Liliane Odile Denise à Damprichard. – Rüfenacht Daniel Eric à Sonceboz et Kläy Daniela Annelise, à Tramelan. – Zalagh Abdelkader à Meknès (Maroc) et Paratte Mac Phail, Eliane Marianne Annelise à Tramelan.

CELA VA SE PASSER

Tournoi de football pour écoliers

La section juniors de Tramelan organise son traditionnel tournoi à six joueurs pour écoliers, lequel aura lieu **aujourd'hui** à la place des Sports.

La compétition est ouverte à tous les écoliers de la région, nés de 1976 à 1983. Différentes catégories, sont prévues dont une réservée aux filles, suivant les inscriptions.

On peut encore se renseigner et s'inscrire auprès de M. Otto Tanner, Grand-Rue 168 à Tramelan, tél. 032/97.63.78. (comm-vu)

CARNET DE DEUIL

TRAMELAN. – On a appris hier matin le décès de Mme Marie Châtelain née Feuz qui s'en est allée dans sa 86e année.

La défunte, domiciliée à la rue de la Gare 6 avait eu la douleur de perdre son époux, M. Hermann Châtelain en 1959 déjà. Personne tranquille, la défunte laissera un excellent souvenir au sein de sa famille et de la population en général. (vu)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

AVIS

Il est porté à la connaissance de la population qu'une vaccination collective contre la rage pour chiens et chats aura lieu

lundi 3 juin 1991, de 13 h 30 à 14 heures et mercredi 5 juin 1991, de 18 h 30 à 19 heures

au domicile du vétérinaire, M. J.-L. Bühler, rue P.-Charmillot 14.

La vaccination est obligatoire pour tous les chiens âgés de plus de 5 mois, tous les 2 ans s'ils restent en Suisse, tous les ans s'ils passent la frontière ou s'ils sont utilisés pour la chasse.

La vaccination des chats est facultative, mais recommandée.

Prix de la vaccination:
Fr. 25.- pour les chiens
(Fr. 30.- lors de vaccinations individuelles).
Fr. 20.- pour les chats
(Fr. 25.- lors de vaccinations individuelles)

CONSEIL MUNICIPAL
175-12119

PROBLÈMES CONJUGAUX?
Ne les laissez pas s'aggraver
CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31
450-568

Publicité intensive, Publicité par annonces

Kermesse de Perreux

Samedi 8 juin 1991
dès 9 heures

Participants:
11 h 30: fanfare de Boudry
14 h 00: fanfare de Bevaix

Ventes d'objets confectionnés par les pensionnaires. Grillades, goulasch, frites, poulets, pâtisserie, bar, tombola, jeux, roue des millions, etc.

Vols en mongolfière offerts par OK personnel

28-501988

CHRYSLER
Jeep®

Pour l'inauguration de nos nouveaux locaux d'exposition

EXPOSITION

25 ans

Samedi 1er juin de 10 à 22 heures

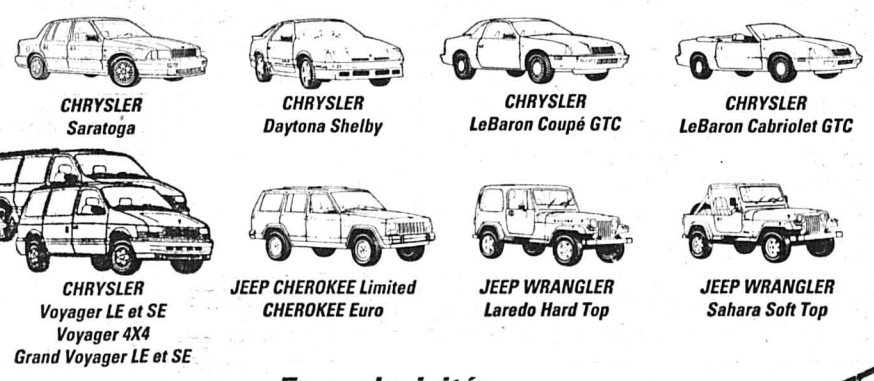

En exclusivité:
le nouveau STAR LINER DODGE, 7 places

Dégustation de vins de Californie
Dégustation de bière américaine
Essais des nouveaux modèles avec participation à un
GRAND CONCOURS CHRYSLER

Emil Frey SA

GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66 ✆ 039/28 66 77

La plus grande – La plus intéressante exposition de la région!

132.12388

L'Impartial

Sur la bonne voie

Question jurassienne: première rencontre tripartite à Berne

Le conseiller fédéral Arnold Koller a reçu hier matin des représentants des gouvernements des cantons de Berne et du Jura. Cette rencontre est la première de ce genre depuis 1985, indique un communiqué du Département fédéral de justice et police. La mise en place d'une commission a été décidée.

L'entretien a eu lieu à la demande des deux gouvernements. Ils ont permis de procéder à un échange de vues et de promouvoir le dialogue. «Les deux gouvernements saluent le rôle actif que le Conseil fédéral entend jouer dans la procédure de médiation», dit le communiqué.

Les représentants des deux gouvernements se sont prononcés pour la mise en place d'une commission. Mais les avis ont en partie divergé sur son mandat, et la composition et le mandat de la commission devront faire l'objet de discussions lors d'une séance commune.

Les deux gouvernements sont prêts à participer à une autre rencontre tripartite avant la fin de l'été.

La Confédération était représentée par le conseiller fédéral Arnold Koller et par Heinrich Koller, directeur de l'Office fédéral de la justice. La délégation bernoise comprenait les conseillers d'Etat René Bärtschi, Peter Siegenthaler et Hermann Fehr; la délégation jurassienne le président du gouvernement, Gaston Brahier, et les ministres Pierre Boillat et François Mertenat. (ats)

Nouvelle faillite dans les Franches-Montagnes

L'entreprise Rovistar S.A. aux Pommerats dépose le bilan

On savait depuis plusieurs semaines que la fabrique de boîtes de montre Rovistar S.A., installée aux Pommerats, devait faire front à un certain nombre de difficultés.

Malgré plusieurs tentatives vaines pour vendre l'entreprise, les patrons ont dû déposer le bilan mercredi auprès du président du Tribunal des Franches-Montagnes, M. Philippe Guélat. Ce dernier a déclaré la faillite.

Selon la direction de l'entreprise, cette situation s'explique notamment par le fait qu'elle aurait perdu une somme importante l'an dernier par l'abandon de commandes de l'un de ses meilleurs fournisseurs, celui-ci ayant racheté sa propre fabrique de boîtes. Rovistar S.A. occupe une vingtaine d'ouvriers, frontaliers pour la plupart.

On se souvient que l'entreprise avait déjà connu des revers de fortune en 1983 sous une autre raison sociale. Reprise en mains par les deux fils Voisard sous le nom de Rovistar S.A., elle aura su faire front durant huit ans.

GyBi

Une marche pour la «Sauvegarde de la création»

Les Associations féminines du Jura s'engagent en faveur de l'écologie

Il y a une année déjà, un groupe de femmes du Centre de liaison des associations féminines jurassiennes s'engageait dans un mouvement écologique qui s'intitule «La terre doit sauver sa peau» (Appel à la protection de l'atmosphère terrestre). Ce groupe, animé par Andrée Bailat, de Delémont, propose à tout un chacun de partir en excursion pédestre. Une excursion qui, du Pré-Petitjean à Bollement, sera didactique jusque dans ses moindres instants.

But avoué, donc, de cette marche de 6,5 km qui aura lieu le samedi 15 juin: admirer la nature, suggérer l'utilisation naturelle de toutes les ressources de la création, prendre contact avec le monde des oiseaux, prendre conscience de l'utilité des plantes, utiliser biologiquement le sol, vivre ses vacances à pied, et tout ceci en compagnie de spécialistes en la matière (MM. Philippe Bassin, Hans-Jurg Hennequin, Mme Suzanne Hennet, Henriette Sanglard, et Paulette Voelin).

D'après une statistique récente, expliquait Mme Bailat, «il semblerait que la paresse soit l'obstacle principal à nos comportements écologiques. Il est très intéressant de constater que ce ne sont pas des barrières telles que l'absence d'information ou la préférence donnée au confort et au luxe qui sont importantes pour l'intensification du comportement écologique de l'individu».

Vivre collectivement, contempler la nature, prendre conscience que nous avons un corps qui vit, prendre du temps pour faire des choix, pique-niquer autour d'un grand feu, par n'importe quel temps, telle est l'éthique de comportement qui est proposée à tous les participants.

Les départs auront lieu de Moutier à 9 h 49, de Delémont (Gare CFF), à 10 h 03, de Porrentruy (Gare CFF), à 9 h 22. Inscriptions jusqu'au 6 juin, (téléphone: 066 22.66.02, adresse: CL, case postale 3052, 2800 Delémont).

P.S.

Maîtriser la tourmente

Exposition Liuba Kirova à Saignelégier

L'une des œuvres de Liuba Kirova exposées jusqu'au 30 juin à Saignelégier. (ps)

Le vernissage de l'exposition de Liuba Kirova, aux cimaises du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, à Saignelégier, aura lieu cet après-midi, dès 16 h. L'artiste sera présenté par le journaliste Guy Curdy.

Accueillie par les responsables de la galerie, Gino Croci et Clément Saucy, Liuba Kirova a commenté hier à la presse le propos des quelque 40 œuvres – peintures et craies grasses exécutées de 89 à 91 – que l'on pourra voir jusqu'au 30 juin.

Les événements qui se sont produits dans tous les pays de l'est et notamment en Bulgarie – le pays dont elle est originaire – ont bien sûr inspiré une profusion tourbillonnante dans le graphisme et les couleurs intenses de cette exposition. Refusant de redonner sur le papier ou la toile un sombre chaos qui pourrait illustrer les troubles présents et à venir d'un pays en difficile mutation, l'artiste garde toujours ce style qui lui est propre: d'une fraîcheur éclatante, puisant aux sources d'un folklore qu'elle refuse de voir mourir, et volontiers optimiste, pour ne pas tomber dans la déprime.

Chez elle, la thérapie des couleurs est probante et le positif prend le pas sur le négatif. Pour Kirova, l'important est de mettre de l'ordre dans la confusion; et le regard du visiteur découvrira en effet, en passant de certaines toiles évoquant un monde dense et disloqué à des lithographies où l'expression se fait plus légère et économe, qu'elle y parvient.

Artiste en ce moment très demandée et cotée sur le plan international, Kirova représentera, avec dix autres artistes suisses, l'art contemporain helvétique aux Etats-Unis, lors d'une exposition itinérante qui prendra son départ à Madison, puis s'en ira vers Indianapolis, Washington... à partir du 15 juin.

P. S.

● *Exposition Liuba Kirova: Centre de loisirs des Franches-Montagnes, Saignelégier. Jusqu'au 30 juin. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 17 h à 21 h; samedi, dimanche et jours fériés: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.*

Nominations dans l'administration

Au cours de sa séance hebdomadaire, le Gouvernement jurassien a nommé Renate Beck-Ziviani de Bressaucourt en qualité d'assistante sociale pour les communes du district de Delémont. Fabienne Gigandet d'Alle est nommée en qualité de collaboratrice scientifique auprès du Bureau de la condition féminine (BCF). Michel Voirol de Delémont est nommé juriste auprès du Service des contributions, Claude Girardin de Bassecourt expert fiscal auprès du Bureau des personnes morales et Georges Rais de Delémont, conseiller pédagogique spécialisé auprès du Service de l'enseignement. (gybi)

CELA VA SE PASSER

Récupération d'alu à la Foire du Noirmont

La prochaine récupération d'alu aura lieu à la Foire du Noirmont, **le lundi 3 juin.** La FRC sera présente **dès 9 h** et, par beau temps, toute la journée, afin de recevoir l'alu et le trier.

700e sous les drapeaux

Le régiment d'infanterie 9 en Valais

Mobilisés depuis le 27 mai en Valais dans la région comprise entre Sion et la Forclaz, les 2500 hommes du régiment d'infanterie 9 ont commémoré jeudi le 700e anniversaire de la Confédération en visitant des lieux historiques, des institutions culturelles ou des sites géographiques d'importance.

Ce cours de répétition, placé à l'enseigne du 700e anniversaire de la Confédération, a débuté dans les meilleures conditions possibles. Un temps splendide, des lieux de stationnement et des places de tir situées aux confins de magnifiques vallées, ont permis à la troupe d'effectuer les premiers jours de service dans une excellente ambiance.

Pour répondre à un vœu du DMF demandant que soit marqué d'une manière particulière le 700e anniversaire du pays, toutes les compagnies du régiment d'infanterie 9, placé sous les ordres du colonel Walter von Känel, de Saint-Imier, ont consacré la journée de jeudi à des activités extra militaires.

Ainsi, tandis qu'une partie de leurs camarades visitaient le barrage du lac de Mauvoisin, trois compagnies du bat fus 22 ont effectué un «pèlerinage» à l'hospice du Grand Saint-Bernard. Une marche qui s'est déroulée sur une chaussée fermée à la circulation en raison de la neige qui encombre le sommet du col.

Ces efforts ont été largement récompensés par l'accueil chaleureux de deux chanoines. Ceux-ci ont présenté l'histoire de l'hospice, érigé au XIe siècle, par le biais d'un montage audio-visuel et d'une visite commentée du musée situé sous les combles du bâtiment.

Une partie du bat fus 24 ainsi que l'FM du régiment ont choisi de visiter la prestigieuse exposition Chagall à la Fondation Pierre Gianadda.

Quant aux hommes de la compagnie sportive du régiment, ils se sont rendus à Chillon où ils ont visité le château sous la conduite d'une classe d'élèves de septième année d'Ollon. Une expérience jugée positivement tant par la troupe que par les élèves qui ont partagé un apéritif au bord du lac. (comm)

DUO DU BANC

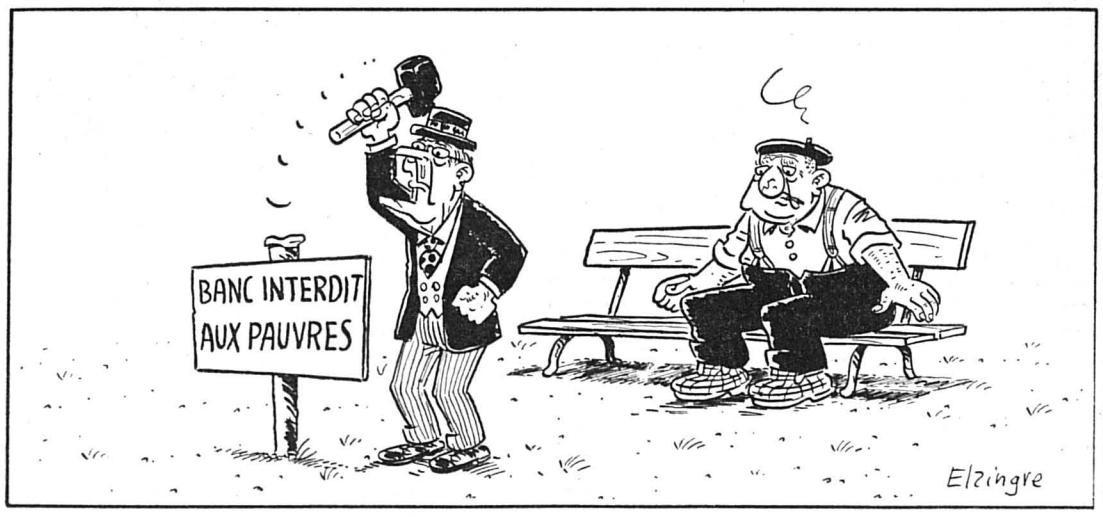

La fête aux Enfers

Le petit village des Enfers sera en fête ce week-end, 1er et 2 juin. L'animation débutera ce soir sous la cantine dressée près de l'école par un récital de Vincent Vallat et un bal.

Demain matin, à 9 heures, débutera la course de caisses à savon, première manche du championnat romand 1991. Une centaine de concurrents s'élanceront de Montfaucon pour une vertigineuse descente aux Enfers. La situation est idéale. Le chemin serpente au travers des pâturages et la visibilité est excellente de bout en bout.

Pour compléter l'animation, un spectacle d'équitation artistique se déroulera à proximité. Il sera donné à plusieurs reprises durant la journée. (y)

Le VTT est à la mode

Samedi et dimanche derniers à Saignelégier, pas moins de 92 personnes ont appris à pédaler de plaisir. Venus de toute la Romandie, les participants, âgés de 9 à 70 ans, se sont vu proposer différents ateliers aux alentours du Centre de loisirs des Franches-Montagnes.

Selon leurs capacités, les «vététistes» ont travaillé les techniques du slalom, des montées et descentes ainsi que les passages dans des endroits escarpés. Les connaissances mécaniques ont aussi fait l'objet de cours pour les différents degrés.

Un gymkhana, une course d'orientation en duo et une randonnée dans les Franches-Montagnes sont venus compléter deux jours de vélo tout terrain (VTT) à haute dose. Relevons également que l'Association des amis du vélo de montagne (AAVM), présidée par Alexandre Houlmann de La Chaux-de-Fonds, a tenu ses assises annuelles. Le président a parlé des projets de l'AAVM et notamment de la Mega Bike (course d'endurance menant de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes avec un passage à Chasseral prévue le 20 octobre).

L'orateur s'est aussi attardé sur les problèmes de cohabitation avec les marcheurs et les autorités demandant aux accros du VTT de respecter les marcheurs, la nature et ses habitants. (comm-Imp)

● *Pour tous renseignements ou inscriptions: Association des amis du vélo de montagne, CP. 2303 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28.46.46.*

SERVICES

Les Rangiers, Hôtel des Mallettes: sa-di 10-18 h, brocante des Rangiers.

Urgence médico-dentaire: di et jours fériés, ✆ 066/66.34.34. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51.22.88; Dr Bloudanis, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat, ✆ 51.22.33, Saignelégier; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53.11.65; Dr Bosson, Le Noirmont, ✆ 53.15.15; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54.17.54. **Pharmacie des Franches-Montagnes,** ✆ 039/51.12.03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di 10-12 h. **Service ambulance:** ✆ 51.22.44. **Hôpital, maternité:** ✆ 51.13.01.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Droit d'auteur et bibliothèque

J'ai lu avec quelque surprise l'article que votre journal a consacré le 11 avril à la réaction des bibliothécaires suisses après la décision du Conseil des Etats d'introduire, dans la nouvelle loi sur le droit d'auteur, une redevance sur le prêt des livres. Il est de bonne guerre que les bibliothécaires se fassent entendre et essaient de glisser leur avis dans la presse. Que «L'Impartial» fasse un compte rendu, rien à redire. Mais qu'il épouse sans aucune retenue le point de vue de ceux qui avancent ainsi leurs pions, alors que le dossier lui est manifestement étranger, c'est prendre un grand risque: celui d'être manipulé. En taxant la décision du Conseil des Etats de «boiteuse», «arbitraire et injuste», votre journal n'a pas seulement pris parti. Il s'est mis bien hasardeusement en tête de la contestation.

Juste quelques faits:

D'abord, ce n'est pas une «commission chargée d'établir le dossier pour le Conseil fédéral», ni une «commission spéciale» qui proposait de renoncer à une redevance sur les prêts des bibliothèques, mais la commission du Conseil des Etats, qui n'a fait que reprendre le texte du gouvernement, dont on a assez dit partout combien il avait oublié les auteurs. La commission d'experts mise en place par le Département fédéral de justice et police, à laquelle l'auteur de ces lignes a eu l'honneur d'appartenir, était favorable à la redevance. Son rapport de 1987, adopté à l'unanimité, suggérait au Conseil fédéral d'aller dans ce sens. Et Dieu sait si cette commission n'était pas composée que d'auteurs!

Le droit de prêt existe en Allemagne, en Grande-Bretagne, dans les pays nordiques. En décembre dernier, la Commission européenne a pris la décision de principe de l'inclure dans une prochaine directive. Est-il sage d'aller à l'encontre de l'Europe?

Le droit d'auteur, grande conquête du XIXe siècle qui a délivré les artistes de leur situation d'exploités en leur assurant une protection, est bâti sur un principe simple: toute utilisation d'une œuvre dépassant le cadre privé est soumis à redevance. Par sa décision, le Conseil des Etats n'a fait en réalité que corriger une anomalie. Conscient que les artistes sont pour l'essentiel encore des laissés-pour-compte de la prospérité, il a estimé que, puisque nouvelle loi sur le droit d'auteur il doit y avoir, il n'était pas séant de la marquer du sceau de la pingrerie au détriment des écrivains.

Dire que l'on va toucher, par une telle redevance, les personnes économiquement faibles, c'est de l'assez vilaine démagogie. Dire que l'on va restreindre l'accès à l'information aussi. En fait, ce sont les pouvoirs publics à qui appartiennent les bibliothèques qui acquitteront ces sommes. La commission d'experts prévoyait une redevance de 20 centimes par prêt, et uniquement pour les livres dont l'auteur est vivant, ou mort depuis moins de septante ans. En d'autres mots, la dépense, même pour une ville comme celle de La Chaux-de-Fonds, ne dépasserait pas deux ou trois dizaines de milliers de francs. Dépense exagérée? Mais alors, pourquoi ne demande-t-on pas, au nom de l'accès à la culture, aux bibliothécaires, au concierge, à l'architecte qui a construit la bibliothèque, de travailler gratuitement? Pourquoi l'écrivain devrait-il être seul à payer pour la culture?

Dans cette affaire, c'est un peu l'idée qu'on se fait des créateurs qui transparaît. En Suisse, même si on se garde de le dire ouvertement, on considère souvent ceux-ci comme des farfelus, et leur travail comme un sympathique amusement, qui mérite peut-être quelques aumônes sous forme de prix ou de subventions, mais pas de rétribution. Dans ce pays, la propriété compte – et combien! – lorsqu'elle est matérielle. Lorsqu'elle est intellectuelle, tout change!

A l'âge de l'ordinateur, les modalités de perception ne posent aucun problème. Les expériences allemandes sont là pour le démontrer. Plutôt renchérir les livres, comme le propose le directeur de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds? Mais ce serait pénaliser les acheteurs, et réduire encore les tirages!

On ose espérer que les bibliothécaires suisses finiront par se rendre compte à quel point leur réaction épidermique d'aujourd'hui va à l'encontre de leur mission, qui est d'être au service de la culture.

Denis Barrelet
Detligen

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Pidoux Cindy Doris Patricia, fille de Pidoux Jacques Roger et de Pidoux née Comby Doris Marguerite. – Rubi Mathieu, fils de Rubi Alexandre et de Rubi née Martin Caroline Galicia Gisèle. – Merola Davide, fils de Merola Angelo et de Timorati Merola Lucia. – Kneubühler Valentin, fils de Kneubühler, Yves et de Kneubühler née Tari Agnès. – Rivero Mickaël, fils de Rivero Miguel Angel et de Rivero née Esmoris Calvete Genara. – Nicolet-dit-Félix Nadine, fille de Nicolet-dit-Félix, Michel André et de Nicolet-dit-Félix née Chevalley Anne Gabrielle. – da Fonseca Valente Nelson, fils de Gomes da Silva Valente, Mario et de Paiva da Fonseca Valente, Maria Isabel. – Tang Soop-Tzi, fille de Tang Sai Choy et de Tang née Chau Siu Ping. – Avvenire José, fils de Avvenire Salvator et de Martin Corinne. – Brändle Rachel Nadia Germaine et Brändle Antoine Emile François, enfants de Brändle Serge Albert Bernard et de Brändle née Cattin Nancy Claire.

Promesses de mariage

Baumgartner Bernard Marcel et Petite née Benoit Laurence. – Larcinese Oliviero et Philbert Lydia. – Becerra Jean-Luc Philippe et Gilliand Francine Claudine. – Jeanneret-Gris Patrick André et Botteron Anne-Françoise. – Monnier Willy Jean et Tsitohery Germaine. – Rota Renato Giovanni et Giovenali Sandra. – Rouault Philippe Bernard Marie et Mollier Françoise Thérèse. – Russo Michel Marco et Simmen Chantal Nathalie Marietta. – Schleppy Charles-André et Jaccoud Geneviève. – Tahraoui Mohammed Fodil et Turel Fabienne Rose. – Jacot Philippe Gilbert et Malcotti Elisabeth.

Mariage

Tonel Michele et Jäger Natalie.

Décès

Zeender Otto époux de Zeender née Quillerat Yvonne Cécile. – Pellaton née Feuz, Martha Nadège, veuve de Pellaton Jämes Wilfred. – Steinweg née Schneider, Martha, veuve de Steinweg Ernst Ludwig. – Meyer née Flück, Lina, veuve de Meyer Paul André. – Nägeli Willy Paul, veuf de Nägeli née Stalder Olga. – Maire née Weick Hélène Alice, veuve de Maire Georges André. – Bianchi née Theiler Mathilde, veuve de Bianchi Edouard Jean Martin. – Viatte Marcel Albert Laurent, époux de Viatte née Froidevaux Marie Maximine Brigitte. – Jaggi née Leriche Simone Joséphine Marie-Louise, veuve de Jaggi Albert Emil. – Perrenoud née Aeschlimann Jeanne Marie, épouse de Perrenoud Pierre Aimé. – Donzé née Froidevaux Louise Eliane, épouse de Donzé André Robert.

COMMUNIQUÉS

L'édition 91 a vécu

Tournoi scolaire de basketball à Saint-Imier

Le 10e Tournoi scolaire, organisé par le Basketball Club Saint-Imier, s'est terminé jeudi dernier, par les différentes finales. concours individuel de tirs au panier, et traditionnelle confrontation entre élèves et profs. En voici les résultats et classements:

Groupe 1 (garçons, pas de joueur né avant 1978): 1. Les Salopards 4 points. 2. Les Moskitos 2. 3. La revanche des gloutons 2. 4. Les Schnoukipoutz 0 (disqualifiés pour avoir aligné des joueurs plus âgés). – **Finale:** Les Moskitos - Les 7 Salopards 4-6.

Groupe 2 (garçons, pas de joueur né avant 1977): 1. Ecole secondaire La Chaux-de-Fonds 8 points. 2. Le retour des Zoulous 2. 3. Welcome to the died men's land 2. – **Finale:** Ecole secondaire La Chaux-de-Fonds – Le retour des Zoulous 18-9.

Groupe 3 (garçons, pas de joueur né avant 1976): 1a Les Forgeurs 4 points. 2a Les Bouchmanns 2. 3a Les Walcos 0. 1b GVVCC Super Bamboula number 1 4. 2b Les Crapulose 2. 3. Les Paranoïaques 0.

Classements: Les Walcos - Les Paranoïaques 6-6. Les Bouchmanns - GVVCC Super Bambula 0-3. Les Forgeurs - Les Crapulose 16-4. – **Finale:** GVVCC Super Bambula - Les Forgeurs 12-8.

Groupe 4 (garçons, au moins 1 joueur né avant 1976): 1. Les Pourris 6 points. 2. Les Enfoirés 4. 3. Scavolini Juniors 2. 4. Squat-air 0. – **Finale:** Les Pourris - Les Enfoirés 4-8.

Groupe 5 (filles, pas de joueuse née avant 1977): Les Sextuplées 6 points. 2. Les Bandanas 4. 3. Les Surfs Riders 2. Les Traders 0. – **Finale:** Les Sextuplées - Les Bandanas 12-4.

Groupe 6 (filles, pas de joueuse née avant 1976): 1. Les Nuls 8 points. 2. Les Malibu 4. 3. Les Rapouses 700. – **Finale:** Les Nuls - Les Malibu 6-4.

Groupe 7 (filles, au moins 1 joueuse née avant 1976): Les Mafiose 8 points. 2. Skinheads 6. 3. The weaklings not distrainable 2. Les Malbarées 2. Violet Girls 2. – **Finale:** Les Mafiose - Skinheads 6-12.

Le vainqueur de chaque finale s'est vu attribué un trophée, à remettre en jeu lors de la prochaine édition, tous les participants recevant entre autres un prix souvenir.

NOUVEAU ROI DU TIR

Comme chaque année, un trophée est attribué au «Roi du tir». Il s'agit là d'un concours individuel où chaque participant a l'occasion de montrer son adresse.

Dix-neuf participants se retrouvaient en finale, ayant réussi 3 ou 4 paniers sur 5 tentatives en qualification. Après un premier tour, ils n'étaient déjà plus que 2, Giuseppe Colla-Maria et Natacha Galafa, à avoir inscrit 4 paniers sur 5 tirs. Ce n'est qu'au terme d'un 5e tour que le jeune Giuseppe brûlait la politesse à son adversaire féminine et remportait ainsi la Coupe.

LES ÉLÈVES S'IMPOSENT

La traditionnelle rencontre opposant les élèves aux profs mettait un terme à la manifestation. Une fois n'est pas coutume, ce sont les élèves qui s'imposaient, sur le score de 49 à 38. L'équipe des élèves était composée de joueurs des Pourris et des Enfoirés, celle des profs de MM. Ackermann, Lautenschlager, Rohrer, Voirol et Walther, renforcés par deux élèves. (jz)

Nominations universitaire et aux Gymnases cantonaux

La Chancellerie d'Etat communique:

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a conféré le titre de professeur à l'Université à M. Hans-Erich Hintermann, à Anet (BE).

Par ailleurs, il a nommé M. Frigyes Bors, à Fleurier, et M. Denis Wessner, à Neuchâtel, maîtres de chimie au Gymnase cantonal de Neuchâtel.

FIN D'ACTIVITÉ

Lors d'une récente cérémonie le chef du département des Finances a pris congé de Mme Marie Borel, employée d'administration à la Caisse de pensions, prenant sa retraite.

(comm)

Journée du vélo dans le Jura

L'Association suisse des transports met sur pied la «Journée du vélo» demain 2 juin. Rendez-vous à 10 h, à Delémont (gare des marchandises) ou à midi à Courroux, stand de tir (repas).

Sont prévus un parcours familial de 23 km, dans le Val Terbi ou une boucle de 61 km avec quatre côtes entre Delémont et Courchapoix. (comm-vg)

FAITS DIVERS

Recherche de conducteur et témoins

COFFRANE. – Vendredi à 15 h 25, une moto conduite par M. R. Z. des Geneveys-sur-Coffrane circulait de Boudevilliers à Coffrane. Dans le virage de Botte, son véhicule a glissé sur une tache d'huile d'environ 30 m de long et le conducteur a chuté juste devant un camion. Quelques minutes plus tard, également au guidon d'une moto, M. P. B. de La Tour-de-Trême qui faisait le même chemin que M. R. Z. a aussi glissé et chuté dans le même virage. L'enquête a permis d'établir que l'huile répandue sur la chaussée provient du système hydraulique d'un camion. Le conducteur de ce véhicule ainsi que les témoins de la fuite d'huile, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53.21.33.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
(039) 211135 - Télex 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Fax Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds (039) 283476
Le Locle (039) 311442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Suisse et étrangère: Daniel Droz. - **Canton de Neuchâtel et économie:** Mario Sessa. - **La Chaux-de-Fonds:** Corinne Chuard, Alain Portner, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - **Le Locle:** Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - **Littoral:** Anouk Ortlieb, Claudio Personeni, Annette Thorens. - **Val-de-Ruz:** Daniel Schouwey. – **Val-de-Travers:** Mariano De Cristofano. - **Canton du Jura:** Gladys Bigler. - **Jura bernois:** Dominique Eggler. - **Sports:** Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño, Gino Arrigo, Gérard Stegmüller. - **Secrétariat nuit:** Michel Déruns, Sonia Graf, Thierry Clémence, Jacques Mettraux, Simone Ecklin. - **Photographe:** Marcel Gerber. - **Caricaturiste:** Jean-Marc Elzingre.

Réception des avis mortuaires: 22 heures

Giratoires: attention à la priorité!

Depuis quelque temps, les giratoires deviennent monnaie courante en Suisse. Il s'agit pourtant d'une mode relativement récente, car il y a encore trop de conducteurs qui n'ont pas bien assimilé les règles d'utilisation de tels aménagements. Ceux-ci présentent la vertu cardinale de modérer et de fluidifier le trafic à des carrefours particulièrement délicats. Encore faut-il que les automobilistes respectent les règles les plus élémentaires pour que les giratoires jouent pleinement leur rôle.

A cet effet, la police cantonale neuchâteloise vient de publier un communiqué rappelant les principes fondamentaux des giratoires. A l'approche d'un tel aménagement, un signal d'«intersection à sens giratoire obligatoire» indique la direction du mouvement circulaire des véhicules. Il est en outre placé sous le signal «Cédez-le-passage». Cela signifie que le conducteur doit impérativement accorder la priorité aux véhicules qui se trouvent déjà dans le giratoire. Dans un arrêt, le Tribunal fédéral souligne que seul le respect absolu de la priorité à gauche garantit la fluidité du trafic ainsi que la sécurité.

En simplifiant, vous devez absolument céder la priorité avant de vous engager dans un giratoire, puis lorsque vous êtes vous-mêmes sur la boucle du giratoire, vous avez la priorité jusqu'à ce que vous ayez pris l'embranchement choisi. De cette manière, vous favoriserez un trafic plus fuide et vous éviterez surtout bien des froissements de tôles! (nm)

SAINT-SULPICE

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov: 19/22.

Madame Albert Landry-Zaugg, à Saint-Sulpice;
Monsieur et Madame Gilbert Landry-Deraita et leurs enfants, au Locle;
Monsieur et Madame Daniel Landry-Schopfer et leurs enfants, à Boudry;
Madame et Monsieur Jean-Claude Schwab-Landry et leurs enfants, au Locle;
Madame et Monsieur Tell Julmy-Landry et leurs enfants, à Môtiers;
Monsieur et Madame Paul Zaugg et leurs enfants, à Genève,

ainsi que les familles Schneider, Jacot, Matthey, parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Albert LANDRY

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, parent et ami, enlevé subitement à l'affection des siens dans sa 82e année.

SAINT-SULPICE, le 31 mai 1991.

Rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.
Rom: 8.

Le culte sera célébré au Temple de Saint-Sulpice lundi 3 juin à 13 h 30 suivi de l'inhumation au cimetière.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Madame Albert Landry-Zaugg 2123 Saint-Sulpice

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

EN SOUVENIR
CERULLO-SACCO Maria
1988 - 1er juin - 1991

Le temps passe, mais le vide que tu nous as laissé est toujours là.

Ton mari, tes enfants, beau-fils, parents et amis.

132-500953

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME
GERTRUDE MOESCHLER-CARNAL

remerciée très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA NEUVEVILLE, mai 1991.

6-506031

LE LOCLE

Très sensibles aux marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

MADAME
NADINE HUGUENIN-PERRENOUD

nous exprimons notre vive gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à notre deuil, par leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

M. ET MME ALBERT HUGUENIN
LEURS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

28-14004

Programmes TV de samedi

Suisse romande

10.55 Téléscope
Soleil noir sur le Koweït.
11.30 Sam, ça suffit! (série)
11.55 Les routes du paradis (série)
12.45 TJ-midi
13.05 Star Trek (série)
13.55 Zap hits
14.40 Les années coup de cœur (série)
15.05 Docteur Doogie (série)
15.30 Sauce cartoon
15.50 Temps présent
Le pouvoir des banques.
16.45 Magellan
400 coups à Cuba - Géo.
17.15 La loutre géante
Documentaire.
18.10 Ballade
L'Union instrumentale du Brassus.
18.30 5 de der
19.00 Tirage de la loterie

A 19 h 05
Le fond de la corbeille

19.30 TJ-soir
20.05 Carnotzet (série)
20.25 Les flics ne dorment pas la nuit
Film de R. Fleischer (1972), avec G.C. Scott, S. keach, S. Wilson,
22.10 TJ-flash
22.20 Fans de sport
22.50 La vie privée de Sherlock Holmes
Film de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, G. Page.
0.55 Bulletin du télétexte

France 1

8.55 Club Dorothée
10.30 Jacky show
10.55 Un samedi comme ça
11.25 Jeopardy
11.55 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
13.0 Journal

A 13 h 15
Reportages

Tu fumes, moi non plus.
La guerre du tabac, version française, n'a pas les outrances de la version américaine. Pourtant, l'étiquette «fumer provoque un cancer» mettra bientôt en garde les accros de la cigarette.

13.50 La Une est à vous
13.55 Vivement lundi! (série)
14.30 Aventures à l'aéroport (série)
17.30 Mondo dingo
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Une famille en or
18.55 Marc et Sophie (série)
19.25 La roue de la fortune
19.50 Loto: 1er tirage rouge
20.00 Journal
20.35 Tapis vert - Météo
Loto: 2e tirage rouge
20.50 Surprise sur prise
22.30 Ushuaia
23.05 Formule sport
24.00 TF1 dernière
0.25 Samedi après minuit
Variétés.
1.25 TF1 nuit
1.55 Mésaventures (série)
2.15 Intrigues (série)
2.40 Histoires naturelles
3.30 Cités à la dérive (série)
4.25 Musique

Antenne 2

8.15 Journal des sourds et des malentendants
8.35 C'est à vous sur l'A2
9.10 Sucrée... salée
10.35 Hanna Barbera dingue dong
11.40 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
Le centre en feu.
12.30 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.30 Météo
13.40 Objectif médecine
Les urgences du mercredi - Accident cardiaque, et après? - Sport et 3e âge.
14.10 Tennis
Internationaux de France à Roland-Garros.
19.55 INC
20.00 Journal
20.25 Météo
20.30 Rugby
Finale du Championnat de France: Toulouse/Bègles-Bordeaux, en direct du Parc des Princes.
22.05 Bouillon de culture
23.40 Tennis
0.30 Journal
0.45 Météo

A 0 h 50
Médecins de nuit

Tout a une fin.
Les médecins français fêtent leur dernière nuit à Berlin avec leurs homologues allemands, quand ils reçoivent un coup de fil d'une femme dont la mère est mourante.

2.00 Magnétosport
Football: Coupe d'Europe des clubs champions.

France 3

7.30 Sept jours du monde
8.00 Samdynamite
10.30 Espace 3
11.00 Tennis
Internationaux de France à Roland-Garros.
12.30 Les titres de l'actualité
13.00 Tennis
Internationaux de France à Roland-Garros.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.12 Editions régionales
19.57 Météo
20.00 Le dessous des cartes
20.05 Histoire parallèle

A 21 h
Soirée spéciale animation

La mouche, de F. Rofusz; *Variations sur des amorces*, *Lupo le boucher*, de D. Antonucci; *La pie voleuse*, de J. Ganini et E. Luzzati; *Hors-jeu*, de G. Schwizgebel; *Le hérisson dans le brouillard*, de Y. Norstein; *Satiemania*, de Z. Gasparovic; *Tango*, de Z. Rybczynski; *Le loup gris et le petit chaperon rouge*, de G. Bardine.

22.30 Soir 3
22.45 Soirée spécial animation
0.05 Le lotus d'or
Téléfilm de P. Pesnot, avec S. Yan Ning, M. Tran.
Ximen Qing, jeune et riche mandarin, délaisse ses épouses pour aller batifoler chez les courtisanes. L'une de ses femmes, la belle Lotus d'or, se console avec un petit valet.
0.35 L'heure du golf

La Cinq

14.25 La loi de Los Angeles
15.20 Lou Grant
16.10 Rog show
16.20 En direct des courses
16.45 Happy days
17.15 Le retour de Mike Hammer
18.05 Intégral
18.35 Rires parade
19.05 L'enfer du devoir
20.00 Le journal
20.40 Le journal des courses
20.50 Grain de folie
22.35 A tort et à raison
23.50 Le journal de la nuit
24.00 Intégral
0.35 Tendresse et pasion
1.05 Voision, voisine

La Six

13.00 Ma sorcière bien-aimée
13.30 Cosby show
14.00 Supercopter
14.45 Laramie
15.35 Les espions
16.40 Vegas
17.35 L'homme de fer
18.30 Les têtes brûlées
19.20 Turbo
20.00 Cosby show
20.35 Superpapa (téléfilm)
22.20 Des voix dans la nuit
24.00 Rap line

La Sept

17.00 Poussières de guerre. 18.00 Spécial animation. 19.00 De Gaulle ou l'éternel défi. 20.00 Le dessous des cartes. 20.05 Histoire parallèle 92. 21.00 Soirée spéciale animation. 22.20 Soir 3. 24.00 Xérès (opéra).

Suisse alémanique

17.30 Telesguard. 17.45 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 SEISMO zeigt. 18.45 Schweizer Zahlenlotto. 18.55 Samschtig-Jass. 19.30 Tagesschau. 19.50 Das Wort zum Sonntag. 19.55 Mitenand. 20.10 Gala für Stadt und Land. 21.45 Tagesschau. 22.00 Sportpanorama. 22.55 Gorky Park (film). 1.00 Nachtbulletin. 1.05 Wet Wet Wet.

Suisse italienne

12.00 A come animazione. 12.25 Teletext news. 12.30 Bis. 13.00 TG tredici. 13.15 Tele-revista. 13.30 Centro. 14.30 Francesco d'Assisi. 15.30 ciclismo: Giro d'Italia. 17.00 WKRP in Cincinnati. 18.00 A conti fatti. 18.10 Scacciapensieri. 18.40 Il vangelo di domani. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Gli sposati (film). 22.25 TG sera. 22.45 Sabato sport. 23.55 Teletext notte.

RAI Italie 1

12.25 Check up. 13.25 Estrazioni del Lotto. 13.30 Telegiornale. 14.00 Prisma. 14.30 Sette giorni al Parlamento. 14.50 Sabato sport. 17.00 Il sabato dello Zecchino. 18.00 TG1-Flash. 18.05 Estrazioni del Lotto. 18.10 Giroscopio. 18.25 Più sani, più belli. 19.25 Parole e vita. 20.00 Telegiornale. 20.40 Scommettiamo che? 22.45 TG 1-Notte. 23.00 Speciale TG1.

Programmes TV de dimanche

Suisse romande

11.00 Tell quel
11.30 Table ouverte
12.45 TJ-midi
13.05 21, Jump Street (série)
13.55 Agence tous risques (série)
14.40 Côte ouest (série)
15.30 TJ-flash
Votations fédérales.

A 15 h 35
Au-dessus des volcans

Le survol des plus grands volcans du monde en Ultra Léger Motorisé, un projet surprenant, mis en œuvre par une équipe de cinéastes et de chercheurs français.

16.25 TJ-flash
Votations fédérales.
16.30 Cat Ballou
Film d'E. Silverstein (1965), avec J. Fonda, L. Marvin.
18.10 TJ-flash
Votations fédérales: premiers résultats.
18.15 Racines
18.30 Fans de sport
19.30 TJ-soir
Votations fédérales: résultats et commentaires.
19.50 Automobilisme
Grand Prix du Canada.
20.05 Les arnaqueurs
20.50 Inspecteur Derrick (série)
21.50 Bleu nuit
Les morts de la Seine.
22.35 Le fond de la corbeille
22.50 TJ-flash
22.55 Table ouverte
0.10 Bulletin du télétexte

France 1

7.50 Les trotteurs à la Une
8.05 Le Disney club
10.05 Club Dorothée
11.20 Auto-moto
11.55 Tournez... manège
12.25 Le juste prix
12.53 Météo
13.00 Journal
13.20 Hooker (série)
Le Père Noël est un flic.
14.15 Rick Hunter (série)
Brûlure.
15.10 Columbo (série)
Question d'honneur.
18.25 Téléfoot
19.05 7 sur 7
20.00 Journal
20.30 Tiercé-quarté-quinté plus
20.35 Météo - Tapis vert
20.45 Passeur d'hommes
Film de J.L. Thompson (1979), avec A. Quinn, J. Mason, M. McDowell.
Pendant la guerre, un Basque tente de faire passer un savant et sa famille.
Durée: 100 minutes.
22.25 Ciné dimanche

A 22 h 30
Un caprice de Caroline Chérie

Film de Jean Devaivre (1952), avec Martine Carol, Jean-Claude Pascal, Jacques Dacqmine.
la jolie Caroline se laisse séduire par un jeune danseur.
Durée: 105 minutes.

0.20 TF1 dernière
0.40 Météo
0.45 Concert
1.45 Mésaventures (série)

Antenne 2

7.30 Oscar et Daphné
8.35 Knock knock
8.45 Emissions religieuses
Connaître l'islam - Emissions israélites - Orthodoxie - Présence protestante - Le jour du Seigneur.
12.00 Dimanche Martin
Ainsi font, font, font.
13.00 Journal
13.15 Météo
13.25 Mac Gyver (série)
Avec R.D. Anderson.
14.15 Tennis
Internationaux de France à Roland-Garros.
20.00 Journal
20.40 Météo

A 20 h 45
Les enquêtes du commissaire Maigret

Stan le tueur, téléfilm de Philippe Laik, avec Jean Richard, Wojtek Pszoniak, Michel Beaune.

22.10 Tennis
Morceaux choisis.
23.00 Musiques au cœur
Du Bordelais.
Chaque année, le *Mai musical de Bordeaux* est l'occasion de fêter la musique par de nombreuses manifestations.

0.10 Journal
0.25 Météo
0.30 Le Saint (série)
Avec Roger Moore.

France 3

7.15 L'heure du golf
8.00 Samdynamite
Les Robonics - Cartoon - Pacman, etc.
10.30 Mascarines
11.00 Tennis
12.45 Journal
13.00 Tennis
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Benny Hill
20.40 Mille Bravo

A 22 h
Le divan

Henri Chapier reçoit ce soir Raphaëlle Billetdoux, écrivain et auteur de *Entrez et fermez la porte*.

22.20 Soir 3
22.45 Les inconnus dans la maison
Film d'H. Decoin (1941), avec Raimu, J. Faber, G. Fontan, etc.
Hier avocat célèbre, Hector Loursat de Saint-Marc vit en reclus et a sombré dans l'alcoolisme depuis que sa femme l'a quitté, il y a de cela dix-huit ans.
Durée: 100 minutes.
0.15 Carnet de notes
Jeune fille avec un pull-over gris, de Ducret-Emler.

Lundi à la TVR

9.05 Top models
9.25 On ne vit qu'une fois
10.15 Inspecteur Derrick
11.00 Tennis (TSI)
11.15 Les arnaqueurs
11.55 Les jours heureux

La Cinq

14.10 Tous au cirque
14.45 La famille des collines
15.35 L'homme qui valait trois milliards
16.20 En direct des courses
17.00 Happy days
17.30 Lou Grant
18.20 L'enfer du devoir
19.10 Le journal
19.25 Le journal des courses
19.30 Le club F1
23.15 Reporters
23.15 Top chrono
24.00 Le journal de la nuit
0.10 Le club du télé-achat

La Six

12.05 Mariés, deux enfants
12.30 L'étalon noir
13.00 L'ami des bêtes
13.55 Supercopter
14.45 Ouvert le dimanche
16.20 Vic Daniels, flic à Los Angeles
16.50 Laredo
17.40 L'homme de fer
18.30 Les routes du paradis
19.25 Culture pub remix
20.00 Ma sorcière bien-aimée
20.30 Sport 6
20.40 Dans l'enfer d'Alcatraz
22.35 Les fantasmes de Miss Jones (film)

La Sept

17.15 L'avvertimento. 19.00 Live. 20.00 PNC. 20.30 Twist and shout (film). 22.15 On est toujours trop bonne. 22.30 Peaux de vaches (film). 24.00 Du côté de la côte.

Suisse alémanique

13.45 Telesguard. 14.00 Tagesschau. 14.05 Schweizerisches Gesangfest 1991. 15.05 Abstimmungs-Studio. 17.00 Sport mit Pferderennen in Dielsdorf. 17.50 Gutenacht-Geschichte. 18.00 Tagesschau. 18.05 Abstimmungs-Studio. 19.30 Tagesschau. 20.05 Der Mann, der zuviel wusste (film). 22.00 Film top. 22.25 Tagesschau. 22.35 Sport in Kürze. 22.45 Die Abstimmungsrunde. 23.30 Das Sonntagsinterview.

Suisse italienne

18.00 Notizie sportive. 18.00 WKRP in Cincinnati. 18.35 La parola del Signore. 18.45 A conti fatti. 19.00 Domenica sportiva. 19.45 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.20 Ex alunni con de litto (film). 21.45 Nautilus. 22.30 TG sera. 22.40 Domenica sportiva. 23.00 Teleopinioni. 24.00 Teletext notte.

RAI Italie 1

10.00 Linea verde. 11.00 Santa messa. 11.55 Parola e vita. 12.15. Linea verde. 13.00 TG l'Una. 13.30 TG1-Notizie. 13.55 Toto-TV. 18.15 90.mo minuto. 18.40 Domenica in... 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sceneggiato. 22.10 La domenica sportiva. 24.00 TG 1-Notte.

La vie privée de Sherlock Holmes

Wilder propose dans ce film remarquable une analyse personnelle du légendaire héros des nouvelles de Conan Doyle.

Le détective passionné de science criminelle découvre peu à peu le défaut de sa cuirasse: il est capable d'éprouver des sentiments et capable, donc, de perdre une partie pour des raisons de cœur. A vrai dire, Conan Doyle n'avait jamais prétendu le contraire, et plusieurs romans se terminent ainsi sur une demi-victoire teintée de regrets ou d'amertume. Mais le mythe avait peu à peu déformé le personnage, qui est en fait une magistrale incarnation de la morale victorienne. En réalisant cette comédie pleine de délicatesse, Wilder a signé peut-être le seul vrai «Sherlock Holmes» de l'histoire du cinéma.

Assistant avec son ami à une réception de ballets russes, Holmes, incorrigible misogyne, refuse les avances de la danseuse Petrova. Quelques jours plus tard, on amène dans l'appartement du détective une jeune femme belge, Gabrielle Valladur, qui a tenté de mettre fins à ses jours. La désespérée est à la recherche de son mari, disparu depuis longtemps. Holmes accepte de prendre l'enquête en main. Une enquête pleine de fantaisie qui va emmener le trio dans une maison abandonnée, puis dans un cimetière, avant d'aboutir dans un château écossais sis à un jeu de flèche du Loch Ness, où le célèbre monstre semble particulièrement espiègle...

● **TSR, samedi à 22 h 50**

Au-dessus des volcans

Le survol des plus grands volcans du monde en Ultra Léger Motorisé, un projet surprenant, mis en œuvre par une équipe de cinéastes et de chercheurs français, afin de prouver l'efficacité de l'ULM dans la surveillance des volcans.

Pas évident! Ces frêles machines à l'assaut des monstres fumants ne paraissent pas vraiment à la hauteur de la tâche! Quand une hélice explose en plein vol, on se prend à douter sérieusement du rôle scientifique dévolu à l'ULM par ces audacieux volcanologues.

Le projet reste magnifique dans son «inutilité» même. Photographies et plans aériens à couper le souffle. Expédition dans la jungle à la recherche des volcans les plus inaccessibles. Aventure ethnographique sur ces terres d'Indonésie où les hommes vivent dans une relation magique avec les «montagnes de feu». Contes et légendes puisent leur force dans les bombes volcaniques et nuages de soufre. L'un des temps forts du film – outre la surnaturelle dérive au-dessus des lacs emplissant le plus beau des cratères – réside dans la rencontre avec les travailleurs remontant le soufre des profondeurs. Damnés volontaires, ils gagnent une fortune à l'aune du niveau de vie local. A vingt ans ils sont riches, à trente ils sont morts. Mouchoir serré entre les dents, ils n'échappent ni à la chaleur épouvantable ni à la montée des vapeurs acides.

● **TSR, dimanche à 15 h 35**

TV - À PROPOS

Apprendre à connaître

Jusqu'à peu, d'aucuns (et, parfois, j'en étais) assimilaient le progrès technologique à une avancée de l'esprit, et la télévision n'échappait de loin pas à cette vision optimiste de notre évolution. De ce point de vue, la guerre du Golfe fera date dans l'histoire cathodique: son avènement aura jeté sur cette douce croyance l'ombre insidieuse du paradoxe...

Et de se repaître maintenant du «contraire»... oui, au panier le satellite, abjuré le credo du direct: la connaissance et la technologie ne font plus bon ménage! L'on veut réapprendre au plus vite la distinction entre savoir et connaître... Certes, certes, l'on a tôt fait de brûler ce qu'on a adoré, mais force m'est de constater que la seule chaîne télévisée qui poursuive une réelle vocation culturelle n'emprunte guère à la technologie susdite.

Quoique diffusée par le biais du satellite, la Sept, ce me semble, ne recourt jamais au direct bien au contraire, puisque celle-ci axe toute sa programmation sur un mode qui paraît allier distance et réflexion; instituant une manière de pédagogie de la programmation instantanée, et qu'elle occupe ainsi une place confortable...

Mais le fait est que la Sept, avec des moyens que certains qualifieront d'archaïques, manie le petit écran comme un véritable outil de connaissance! Fleuron de cette volonté didactique, un concept dont j'ignore s'il possède un intitulé, mais que je nommerai pour l'occasion «découverte audiovisuelle d'une culture, d'un pays» (un peu ronflant comme titre... désolé, je n'ai pas trouvé mieux!).

Sur plusieurs semaines, est orchestrée la découverte des images et des sons qui accordent d'un pays, voire d'un continent, un aperçu éclairant... des images et des sons conçus, c'est important, par des autochtones; film de fiction et documentaires concourent. Ce dernier aspect m'apparaît comme essentiel!

En effet, faire cœxister fiction et documentaire propage rien moins que la vérité d'une culture... nous nous confrontons ainsi à un double mouvement primordial pour la connaissance: d'une part, faire une approche du réel, accordé par le documentaire; d'autre part, prendre conscience, grâce à la fiction, des fantasmes, des fables, de l'imaginaire que la culture en question génère.

Un bel exemple nous fut offert par le programme consacré au Brésil... quoi de plus fructifiant que de confronter les reportages terre à terre de la télévision brésilienne aux films mythiques du cinéaste Glauber Rocha?

Vincent ADATTE

La Suisse et des chaînes européennes

L'Europe, dans le domaine de la télévision, pourrait se faire beaucoup plus aisément qu'en d'autres secteurs et la Suisse y serait facilement accueillie sans états d'âme oscillant entre «Espace» et «Communauté». Malheureusement, il ne se passe presque rien.

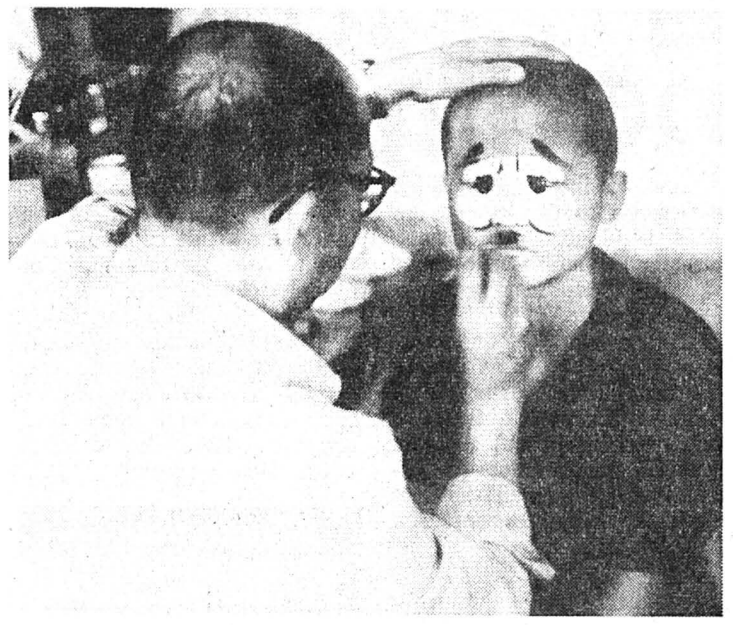

La «Sept» prépare un cycle «Cinéma de Chine»: incursion à l'Opéra de Pékin. (SEPT)

La récente guerre du Golfe a fortement mis en évidence le rôle joué par CNN comme unique source d'informations... contrôlées par l'armée américaine. Les Européens veulent pouvoir se ravitailler à une autre source au moins.

EURONEWS

Une chaîne d'informations permanentes est en cours de constitution. Elle ne diffuserait pas que des informations «au robinet» mais proposerait aussi des émissions de réflexion et des documents de création.

La Suisse participera à la «bourse-aux-images», mettant les siennes à disposition, puisant dans le offres qui lui parviendront. Mais elle ne participera pas au financement de cette chaîne, la SSR manquant de moyens financiers.

Nombre de gouvernements cantonaux, des communes aussi, ont participé, parfois largement, au financement des radios cantonales ou régionales. Pour l'Europe de la communication, le Conseil fédéral aurait pu ou dû se substituer à la SSR. Il ne l'a pas fait... Mais peut-être ne lui a-t-on rien demandé, de crainte d'essuyer un refus. Regrettable frilosité... Dans la situation actuelle, on mangera le beurre des «Euronews» sans en payer le prix, en pique-assiette!

LA PREMIÈRE CHAÎNE CULTURELLE EUROPÉENNE

L'Europe de la communication ne doit pas être seulement celle des grands groupes (Berlusconi en Italie et ailleurs, Maxwell en Grande-Bretagne et ailleurs, etc.) ou de ceux qui pourraient le devenir (autour de Bouygues et de TF1 en France, ou de Canal+, ou peut-être même Ringier en Suisse). Elle peut, elle doit, elle sera aussi celle de la culture.

On sait qu'un traité sur «La première chaîne culturelle européenne» a été signé en octobre dernier au niveau gourvernemental entre la France et l'Allemagne. Côté français, la «Sept» en est le membre fondateur (voir ci-contre des remarques sur sa programmation actuelle d'esprit thématique).

Côté allemand a été créée une société «Arte Deutschland TV Gmbh», commune à l'ARD et à la ZDF. La société commune aura son siège à Strasbourg. Elle réunit financièrement les partenaires allemands et français à 50/50. Elle prend la forme juridique d'un «Groupement européen d'intérêt économique» (GEIE).

UN ESPRIT D'OUVERTURE

Les émissions de la nouvelle chaîne devraient débuter au printemps 1992. Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui sur l'esprit de cette nouvelle chaîne qui reflétera en partie celui que nous connaissons de «La Sept» (qui signifie, rappelons-le, «Société européenne de programmes télévisés»).

Mais une petite phrase parue dans un document récent a retenu notre attention. Les pays fondateurs ont désigné **«comme un objectif de première importance l'élargissement du cercle des sociétaires à travers la participation de sociétés de télévision d'autres pays européens».**

Voilà qui devrait faire tilt en Suisse. On sait que d'étroits contacts existent déjà entre «La Sept» et la TSR, surtout à travers le patron des magazines, Claude Torracinta (qui aurait été à l'époque sollicité pour assumer une fonction importante dans ce qui était alors la future société). L'esprit des magazines romands et les documents de «La Sept» sont proches les uns des autres.

La SSR devrait profiter de l'ouverture ainsi faite par la nouvelle «Première chaîne culturelle européenne». Mais par quel miracle arriverait-on à mettre d'accord les trois chaînes suisses qui continuent de se comporter en frères ennemis qui s'ignorent (ce sera là l'objet d'un prochain sujet).

Alors pourquoi, dans une première étape, la TSR ne demanderait-elle pas son adhésion à la nouvelle société? Il faudra des petits sous... La SSR devrait solliciter, pour le principe aussi, l'aide fédérale, du moins dans un premier temps.

Donc, à quand l'acte d'adhésion de la TSR à une Europe de la communication et de la culture sur le petit écran? A très bientôt, s'il n'en tenait qu'au chroniqueur...

Freddy LANDRY

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

abc: relâche.
Corso: 18 h 30, Predator 2 (S. Hopkins) 16 ans; 16 h, 21 h, Les secrets professionnels du Docteur Apfelglück (T. Lhermite) 12 ans.
Eden: 14 h 30, 20 h 30, Danse avec les loups (K. Costner) 12 ans.
Plaza: 15 h, 18 h, 20 h 45, Les Doors (O. Stone) 16 ans.
Scala: 16 h, 18 h 30, 21 h, Le silence des agneaux (J. Demme, J. Foster) 18 ans.

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa aussi 23 h, La reine blanche (Hubert, C. Deneuve, R. Bohringer) pour tous; **2:** 15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa aussi 23 h, Memphis Belle (Caton-Jones) 12 ans; **3:** 15 h, 20 h 30, sa aussi 23 h, Merci la vie (B. Blier, C. Gainsbourg, A. Grinberg) 16 ans; sa 17 h 45, Ordet (C.-Th. Dreyer); di 18 h, Jour de colère (C.-Th. Dreyer).
Arcades: 15 h, 18 h, 20 h 30, sa aussi 23 h, In bed with Madonna, 16 ans.
Bio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, (toutes les séances en V.O. angl.) J'ai engagé un tueur (A. Kaurismaki) 16 ans.
Palace: 15 h, 20 h 30, Les Doors, 16 ans; 18 h, sa aussi 23 h 15, Hot Spot (D. Hopper) V.O. 16 ans.
Rex: 15 h, 18 h, 20 h 30, sa aussi 23 h, Pump up the Volume (A. Moyle) 16 ans.
Studio: 15 h, 20 h 30, Le bûcher de la vanité (B. de Palma, T. Hanks, M. Griffith) 16 ans; 18 h, Ju Dou (Le sang du père) (Zhang Wi-Mou, Gong Li) V.O. 16 ans.

Couvet

Cinéma Colisée: sa-di 20 h 30, Merci la vie (B. Blier, A. Grinberg) 16 ans; di 17 h 30, Alice (W. Allen, M. Farrow) 12 ans.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: di 17 h 30, 20 h 30, My left foot (S. Sheridan) V.O. angl.

Tramelan

Cinématographe: sa 19 h, di 20 h, Alice (W. Allen, M. Farrow) 12 ans; sa 21 h 30, di 17 h, L'opération Corned-Beef (J.-M. Poiré) 12 ans.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h 30, Fenêtre sur Pacifique (J. Schlesinger); di 16 h, Maman, j'ai raté l'avion (J. Hugues) pour tous.

Le Noirmont

Cinélucarne: sa 16 h, 20 h 45, di 16 h, 20 h 30, Danse avec les loups (K. Costner) 12 ans.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h 15, Misery (R. Reiner) 16 ans.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Salle de musique: sa 20 h 15, concert de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds, avec R. Perrenoud (Hautbois) (Verdi, Strauss, Beethoven).
Le P'tit Paris: sa 22 h, concert Interkantonaler Blasabfuhr.

LE LOCLE

Cellier de Marianne: sa 20 h 30, concert des «Blues Rats».

NEUCHÂTEL

Salon de musique du haut de la ville: di 11 h 15, récital C. Häring (violon), C. Courvoisier (piano).
Théâtre du Pommier: sa 20 h 30, «Caravane», par les élèves de l'Ecole de Théâtre.

LIGNIÈRES

Temple: di 20 h, concert du Chœur mixte (Diabelli, Vivaldi, Mozart, Schubert).

COUVET

Chapelle: sa 20 h, concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel.

COURTELARY

Sa-di, 75e festival des fanfares du Bas-Vallon.

SAINT-IMIER

Collégiale: di 20 h, concert du Corps de musique de Saint-Imier.

TAVANNES

Sa 20 h, récital Boris Santeff.

TV Samedi Radio

Allemagne 1

15.35 Cartoons im Ersten. 15.45 Ersten. 16.00 Disney Club. 17.55 Tagesschau. 18.00 Sportschau. 19.00 Regionalprogramme. 20.00 Tagesschau. 20.15 1000 Stimmen – Das grosse Festival der Chöre. 22.05 Ziehung der Lotozahlen. 22.10 Tagesschau. 22.20 Das Wort zum Sonntag. 22.25 Rendez-vous mit dem Tod (film). 0.10 Flintenweiber (film). 1.20 Tagesschau. 1.25 Zuschauen, entspannen, nachdenken.

Allemagne 2

8.30 Nachbarn in Europa. 9.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 11.03 Internationale Tennismeisterschaften von Frankreich. 17.00 Heute. 17.05 Raumschiff Enterprise. 18.10 Länderspiegel. 19.00 Heute. 19.30 Die Pyramide. 20.15 Giulia. 21.55 Heute. 22.05 Das aktuelle Sport-Studio. 23.25 Die Elixiere des Teufels (film). 1.15 Heute.

Allemagne 3

14.30 Telekolleg II. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Nimm's Dritte. 17.30 Was hinter der Kamera passiert. 18.00 Augenschein. 18.30 Nachrichten. 18.33 Ebbes. 19.00 Lindenstrasse. 19.30 Igel. 20.15 Festival der Operette. 22.40 Nachrichten. 22.45 Grenzenlos. 0.15 Schmidt – Die Mitternachtsshow. 2.20 Schlagzeilen.

tve Internacional

7.45 Carta de ajuste. 8.00 Documental. 8.55 Eman ta zabalzazu. 9.25 Euro-sur. 9.55 En jaque. 10.25 Cajon desastre. 11.20 Si lo se no vengo. 12.30 Mec, mec. 13.00 El planeta milagroso. 14.00 Arco de triunfo. 15.00 Telediario-1. 15.30 Mofli, el ultimo koala. 16.00 Serenata nostálgica (film). 18.00 Noticia. 18.05 Aera deportiva. 20.00 Siete dias de España. 20.30 Telediario 2. 21.00 Viva el espectaculo. 22.25 Pecado de amor (film). 0.20 Noticias. 0.30 Estress. 1.30 Despedida y cierre.

La Première

9.10 Les choses de la vie. 11.05 Le kiosque à musique, en direct de Genève. 12.00 Info pile et interview de B. Ziegler. 12.30 Journal de midi. 13.00 Première lecture. 14.05 Dimension. 17.05 Vivement dimanche! 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à quatre. 18.35 Propos de table. 19.05 Samedi soir. 22.30 Les cacahuètes salées. 0.05 Relais de la télédiffusion.

RTN 2001

6.00 Infos SSR. 6.10 Clin d'œil. 7.00 Infos SSR. 7.10 Clin d'œil. 8.00 Infos SSR. 8.10 Clin d'œil. 9.00 Magazine du football. 10.00 Infos SSR. 10.05 Automoto 2001. 11.00 Pavillon B. 12.30 Infos SSR. 12.40 Pavillon B. 13.00 Dédicaces. 13.30 Pavillon B. 14.00 City Lights. 15.00 Infos SSR. 15.05 City Lights. 17.00 Infos SSR. 17.05 City Lights. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 18.45 Samedi-sports. 23.00 Couleur 3.

Fréquence Jura

8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Lettre ouverte. 9.00 Infos. 9.15 Le zappeur fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 10.00 Infos. 10.05 Le joker. 11.00 Infos. 11.05 Le joker (suite). 11.45 Jeu. 12.15 Info JU. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine des sports. 19.30 Les clés du succès. 21.00 Animation. 23.00 Flash sportif. 23.05 Bal du samedi soir. 1.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

Radio suisse romande 1. 9.00 Joie de vivre (magazine religieux). 9.35 Bonjour l'humeur (musique et agenda). 10.30 Les dédicaces de Radio Jura bernois. 11.30 Mémento sportif. 12.00 Commentaire boursier. 12.30 Midi première. 12.45 Les activités villageoises. 13.00 La bonn'occase. 13.30 Cocktail populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco box. 17.00 Radio suisse romande 1.

TV Dimanche Radio

Allemagne 1

12.00 Presseclub. 12.45 Tagesschau. 13.10 Diese Woche in eins Plus. 13.15 Musikstreifzüge. 13.45 Rebecca und die Jungen von nebenan. 14.15 Internatinale Tennis-Meisterschaften von Frankreich. 17.00 Vertrauen. 17.30 Weltspiegel. 17.55 Wahlen zur Hamburger Bürgerschaft. 19.30 Bonner Runde. 20.00 Tagesschau. 20.15 Lindenstrasse. 20.45 Die Hochzeit des Figaro (Oper).

Allemagne 2

12.00 Das Sonntagskonzert auf Tournee. 12.45 Heute. 12.47 Blickpunkt! 13.15 Damals. 13.30 1, 2 oder 3. 14.15 Löwenzahn. 14.45 Umwelt. 15.15 Liebe, Tanz und 1000 Schlager (film). 16.50 Danke schön. 17.05 Heute. 17.10 Die Sport-Reportage. 17.55 Wahl in Hamburg. 19.00 Heute – Wahl in Hamburg. 19.30 ML – Mona Lisa. 20.00 Giulia. 21.40 Heute – Wahl in Hamburg. 22.25 Heldenfrühling. 0.20 Heute.

Allemagne 3

14.15 Tatsachen über Legenden. 15.00 Ein Senkrechtstarter kratzt die Kurve (film). 16.35 Eisenbahn-Romantik. 17.00 Steh auf, es ist Krieg! 17.45 Ich trage einen grossen Namen. 18.30 Nachrichten. 18.33 Treffpunkt. 19.00 Prominenz im Renitenz. 19.45 Auf den Spuren des Grünen Heinrich. 20.30 's Brettl: Andreas Giebel. 21.00 Napoleon und Europa. 21.50 Nachrichten.

tve Internacional

9.55 Concierto. 11.50 Juego de niños. 12.35 Circo pop. 13.00 Encuentro juvenil. 14.05 Rockopop. 15.00 Telediario-1. 15.30 Mofli, el ultimo koala. 16.00 Area deportiva. 18.00 Noticias. 18.05 Supertren. 18.30 Silencio roto. 18.55 Antologia de la zarzuela. 20.05 A vista de pajaro. 20.30 Telediario 2. 21.00 Informe semanal. 21.45 Turno de oficio. 23.00 Noticias. 23.10 La tabla redonda.

La Première

9.10 Brunch. 11.05 5 sur 7. 12.05 Brunch. 12.30 Journal de midi. 12.40 Tribune de première. 13.00 Les 4 Suisses. 14.05 Dimension. 17.05 Café du Commerce. 18.00 Journal du soir. 19.05 Prélude. 20.05 Migrations. 21.05 Les rois du vert-de-gris. 22.05 Tribune de Première. 22.25 Caye de Première. 23.05 Carnets de vie. 0.05 Relais de la télédiffusion.

RTN 2001

8.00 Contre toute attente. 9.00 Infos SSR. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Apéro franglais. 12.30 Infos SSR. 12.45 Accordéon. 13.15 Fanfares. 14.00 Musical Paradise. 16.00 Au bon vieux temps du rock'n'roll. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 18.45 Classic'o'clock. 20.00 Direction sud. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

Fréquence Jura

8.00 Infos RSR 1. 8.15 Animation-Les dédicaces, avec Jean-René, Angela, Monique, Vicky, etc. 9.00 Infos. 9.05 Les dédicaces. 11.00 Infos. 11.05 Animation. 12.00 Les ablutions de Paul-Albert. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos RSR 1. 18.40 Animation. 19.00 Jura soir; animation. 19.15 Le journal des sports. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

L'heure musicale, à 17 h 05. Emission d'E. Lavanchy. En direct de la Salle de la Loge à Bienne, en coproduction avec la Société philharmonique suisse, section Bienne: B. Demottaz, flûte; A.-H. El-Shwekh, violon; D. Martin, alto; D. Grosgurin, violoncelle. Les quatuors pour flûte, violon, alto et violoncelle de W.-A. Mozart. Régie musicale: J. Bréguet.

L'Impartial

Samedi 1er juin 1991

ouvert sur... la bande dessinée

L'auteur, ce héros

La BD des temps modernes (4)

La bande dessinée est aujourd'hui sortie du ghetto: fini, le temps des bulles bêtifiantes qui abrutissaient les enfants; fini le temps des crobards provocants qu'on lisait en cachette. Aujourd'hui, la BD est acceptée (et considérée) par tous. La preuve? La BD entre – en même temps – dans l'industrie, dans les musées et (par le biais de l'illustration) dans la «haute» littérature, alors que plusieurs livres (des vrais) lui sont désormais entièrement consacrés. Etats des lieux, suite.

La chronique de

Frédéric MAIRE

Désormais véritable industrie (comme le cinéma ou la littérature) et art, la bande dessinée a donc droit aux commerces et aux musées, à la gloire et à l'argent de la gloire... Ainsi ce petit monde de bédéastes jusqu'alors préservé des fastes et du strass de la «représentation» commence à changer.

AUTEUR STAR

Nous n'en sommes pas parvenus pour l'instant à des délires promotionnels comme ceux de Cannes pour le cinéma, mais la BD aussi se met à avoir ses stars (avec leur lot de caprices et de médiatisation); stars que l'on croise parfois, dans les festivals spécialisés, cachant leur talent derrière des lunettes noires, traitant les journalistes avec mépris, le public avec dédain, et les dédicaces du bout de la plume. Bref, certains bédéastes, sacrés stars, ont la tête qui gonfle!

Ceux-ci n'y sont d'ailleurs pas pour beaucoup, puisque ce sont les autres, les exégètes, les spécialistes, les journalistes et les lecteurs (par leurs demandes) qui ont tansformé le paysage bédëique en show business... N'ayant plus guère de héros mythiques à se mettre sous la dent (Blake, Tintin et les autres sont morts), tous ont trouvé en l'Auteur (majuscule) la nouvelle figure de la bande dessinée, celui en qui nous tous pourrons, à l'avenir, nous incarner.

HUGO MALTESE

Hugo Pratt constitue l'exemple type de ce genre de mythification de l'auteur: on le voit souvent à la télé ou dans la presse, on l'interroge pour tout et n'importe quoi, il était l'autre soir sous la tente du 700e de Botta pour présenter un film, bref il a supplanté son héros de papier, Corto Maltese, dans l'esprit des gens.

Cela n'est, dans son cas, guère étonnant puisqu'il a lui-même beaucoup baroudé et que son visage nous est d'autant plus familier que son disciple Manara en avait fait le héros d'un album (*HP et Guiseppe Bergman* qui vient d'être réédité chez Casterman). Mais ce phénomène de mythification est bien entretenu par de nombreux ouvrages qui ne cessent de parler de Pratt ou le font parler, comme ce récent (et passionnant) *De l'autre côté de Corto* de Dominique Petitfaux.

L'AUTEUR CACHÉ

Pour d'autres auteurs peut-être moins «star» que Pratt parce que moins connus par l'œil du public qui se nourrit, avide, de petit écran télé, le phénomène se répète: on ne cesse de multiplier les mono et biographies, on publie entretiens sur dossiers, et l'on nous abreuve d'informations.

Le multiple Giraud-Mœbius constitue l'exemple idéal: à l'exception de *Blueberry*, ce génial dessinateur n'as pas de «héros» derrière lequel se cacher, dans lequel se fondre; Mœbius se doit d'être son propre héros et il ne s'en prive pas (ses exégètes du moins). Ainsi l'on vient de rééditer en grand luxe les magnifiques entretiens réalisés avec Mœbius en 1976 par Numa Sadoul, dans une version revue, illustrée et augmentée.

HERGÉ DERRIÈRE TINTIN

A l'inverse de Mœbius, le cas de Hergé est à cet égard doublement remarquable: d'une part parce que l'auteur est mort, ne peut donc plus ni entrer en «représentation», ni protester non plus de ce qu'on fait de lui et de sa propre image; d'autre part parce que, vedette, Tintin l'est certainement plus que son auteur... c'est pourquoi, peut-être pour «réhabiliter» Hergé aux yeux du public, l'on ne cesse de parler de l'œuvre de cet auteur, comme Benoît Peeters le fait dans son remarquable et exhaustif *Monde d'Hergé* (qui vient à peine d'être réédité dans une version réactualisée), publié dans une collection intitulée *La bibliothèque de Moulinsart.*

HERGÉ DEVANT TINTIN

Comme son nom le laisse supposer, cette collection veut, justement, «présenter au public le plus large les facettes les moins connues du génie d'Hergé». Dans cette collection on trouve également les célèbres *Entretiens avec Hergé* de Numa Sadoul, mais surtout des ouvrages plus spécifiques qui entretiennent le «mythe» du disparu: préfacé par Michel Serres (qui nourrit une longue passion envers Tintin et en particulier pour «l'anti-communication» des *Bijoux de la Castafiore) Hergé, portrait biographique* est ainsi une véritable biographie (plutôt qu'une étude) de l'auteur; là, les critiques Pierre Sterckx et Thierry Smolderen font œuvre de romanciers, narrant la vie de ce fabuleux personnage qui a pour nom... Hergé! – et placent ainsi l'auteur *devant* sa créature, Tintin.

Le grand auteur Moebius vu par l'autre auteur Tardi.

APPRENDRE À LIRE

D'autres livres plus «spécialisés» contribuent à entretenir ce mythe de l'auteur; mais contrairement à ces ouvrages-ci, ils apportent une dimension supplémentaire qui est celle du *dévoilement*: tenter, par le biais de l'analyse et de la réflexion, d'offrir au lecteur les voies de la création et, par conséquent, les clés de la lecture de la BD, c'est ainsi que la star ne sera alors plus le personnage, ni l'auteur, mais – enfin – la bande dessinée elle-même! (A suivre)

Aux éditions Casterman

- *De l'autre côté de Corto* Hugo Pratt, entretiens avec Dominique Petitfaux
- *Mœbius, entretiens avec Numa Sadoul*

Et dans la collection *Bibliothèque de Moulinsart*

- *Hergé, portrait biographique* Par Thierry Smolderen et Pierre Sterckx
- *Le Monde d'Hergé* Par Benoît Peeters
- *Entretiens avec Hergé* Par Numa Sadoul

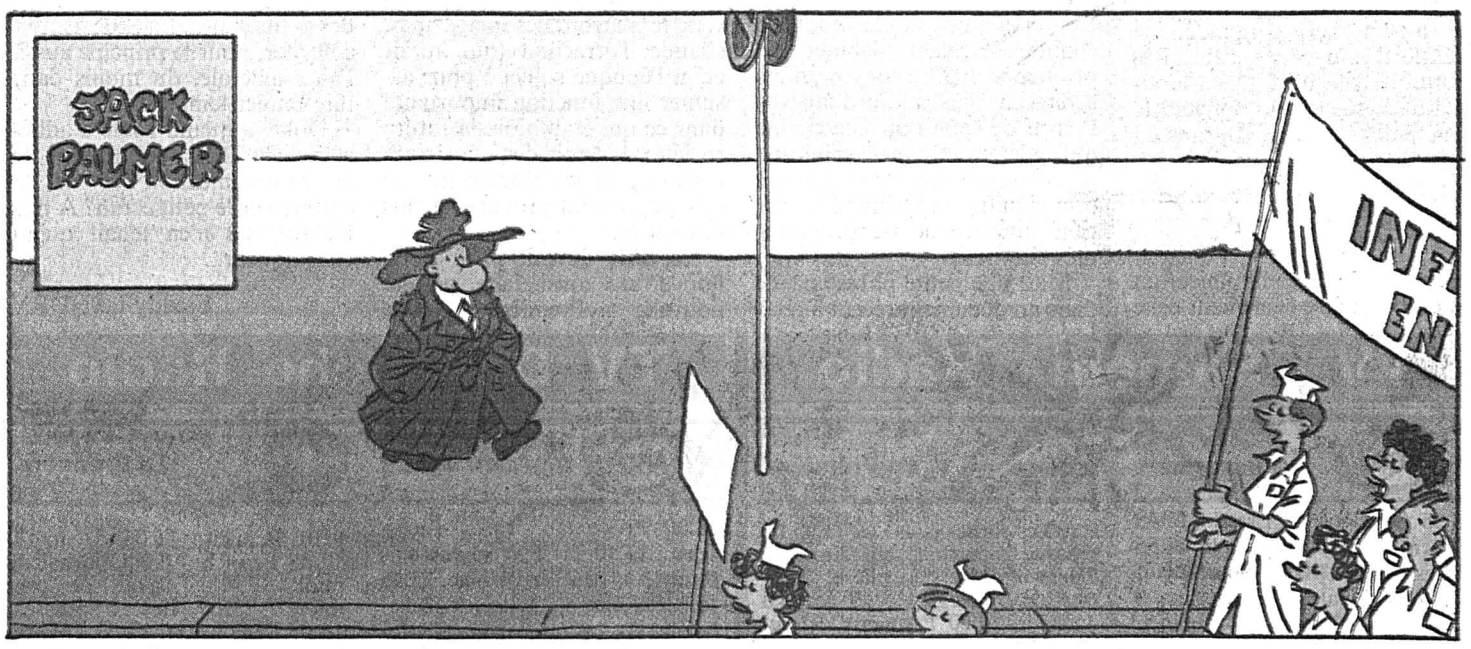

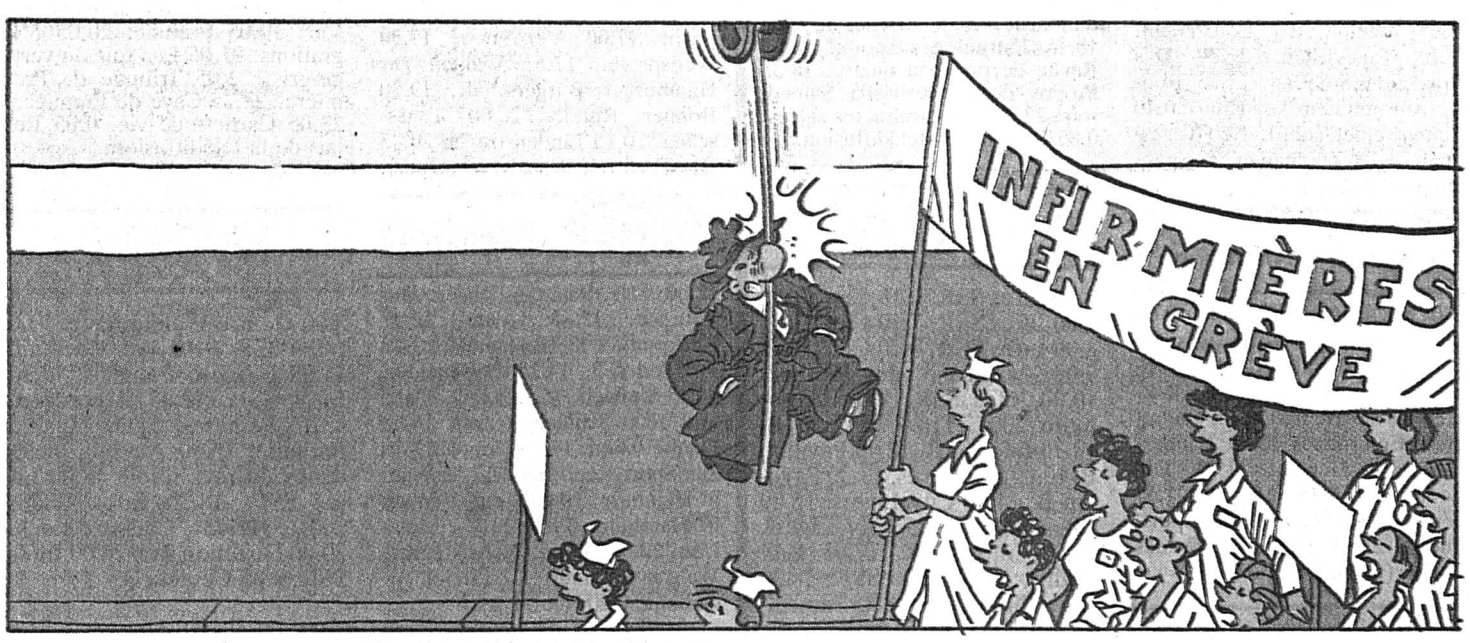

PHYLACTÈRES

Ferrandez expose

Jacques Ferrandez, dessinateur remarquable et grand amateur de jazz, expose des dessins, des illustrations et des bandes dessinées sur ce thème à partir de jeudi prochain, 6 juin, à la Ferme Marignac au Grand Lancy (Genève, au 28 av. Eugène Lance), dans le cadre de Jazz Parade 1991. Ferrandez sera présent, et disponible pour des dédicaces, le jour de l'ouverture entre 18 h 30 et 21 h 30.

Juillard expose

Le célèbre dessinateur réaliste André Juillard expose ses illustrations jusqu'au 12 juin à la Librairie-Galerie Papiers Gras de Genève; on y verra en particulier les travaux réalisés pour son travail de «mise en images» du livre de William Faulkner, *Tandis que j'agonise*, édité par Futuropolis-Gallimard.

Sokal dédicace

Benoît Sokal revient en Suisse à l'occasion de la publication des *Premières enquêtes* de son héros, Canardo, l'incontournable privé à la gabardine élimée et aux poches alourdies par les bouteilles de whisky. Sokal sera aujourd'hui à la librairie Bédéoscope de Lausanne, et y dédicacera ses œuvres de 13 h à 18 h.

Lundi: ouvert sur... la Tchécoslovaquie